
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

GoogleTM books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

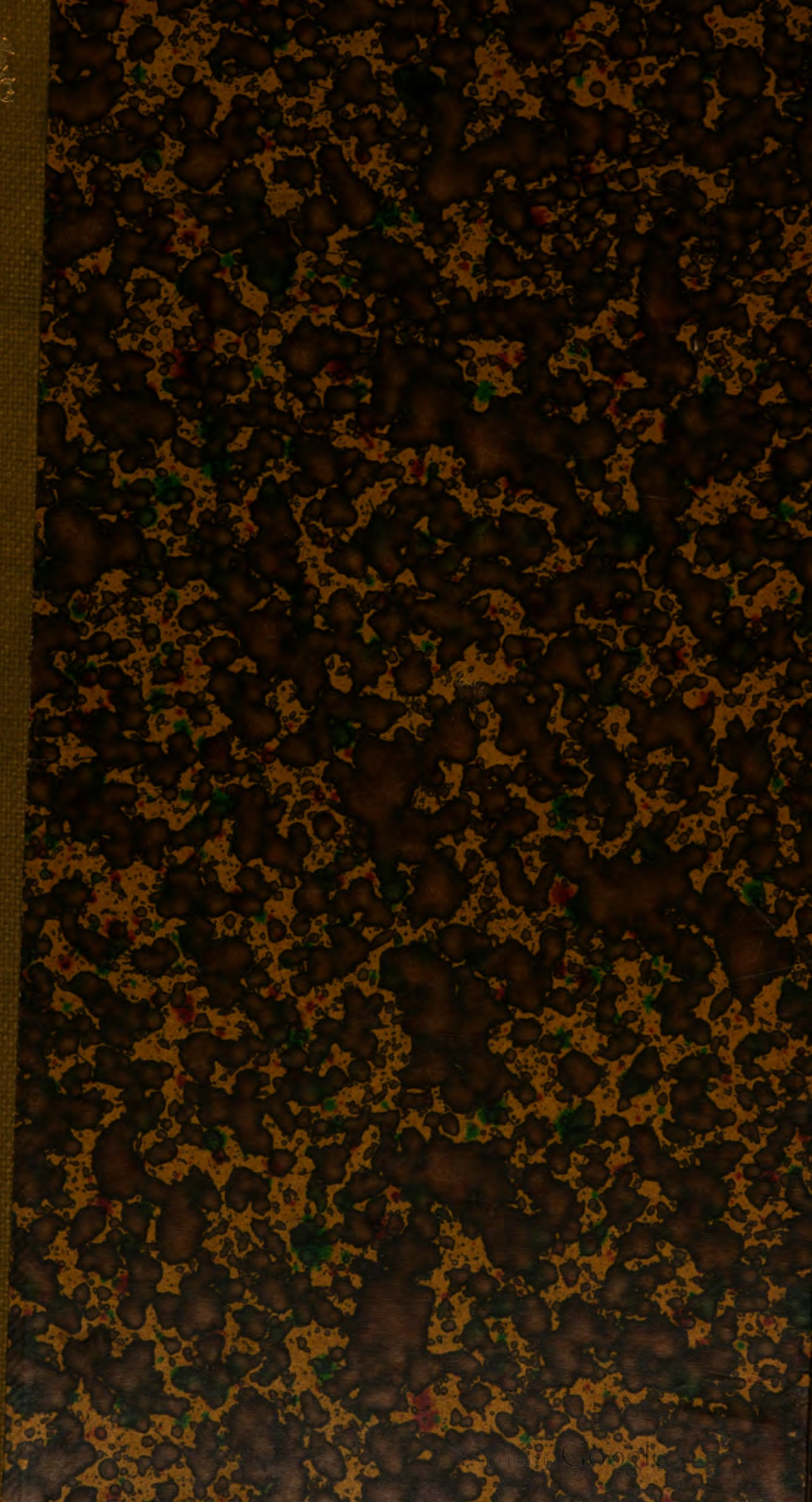
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



P. DE MEYER
BOEKBINDER-RELIEUR
TICHELRIJ, 13.
GENT

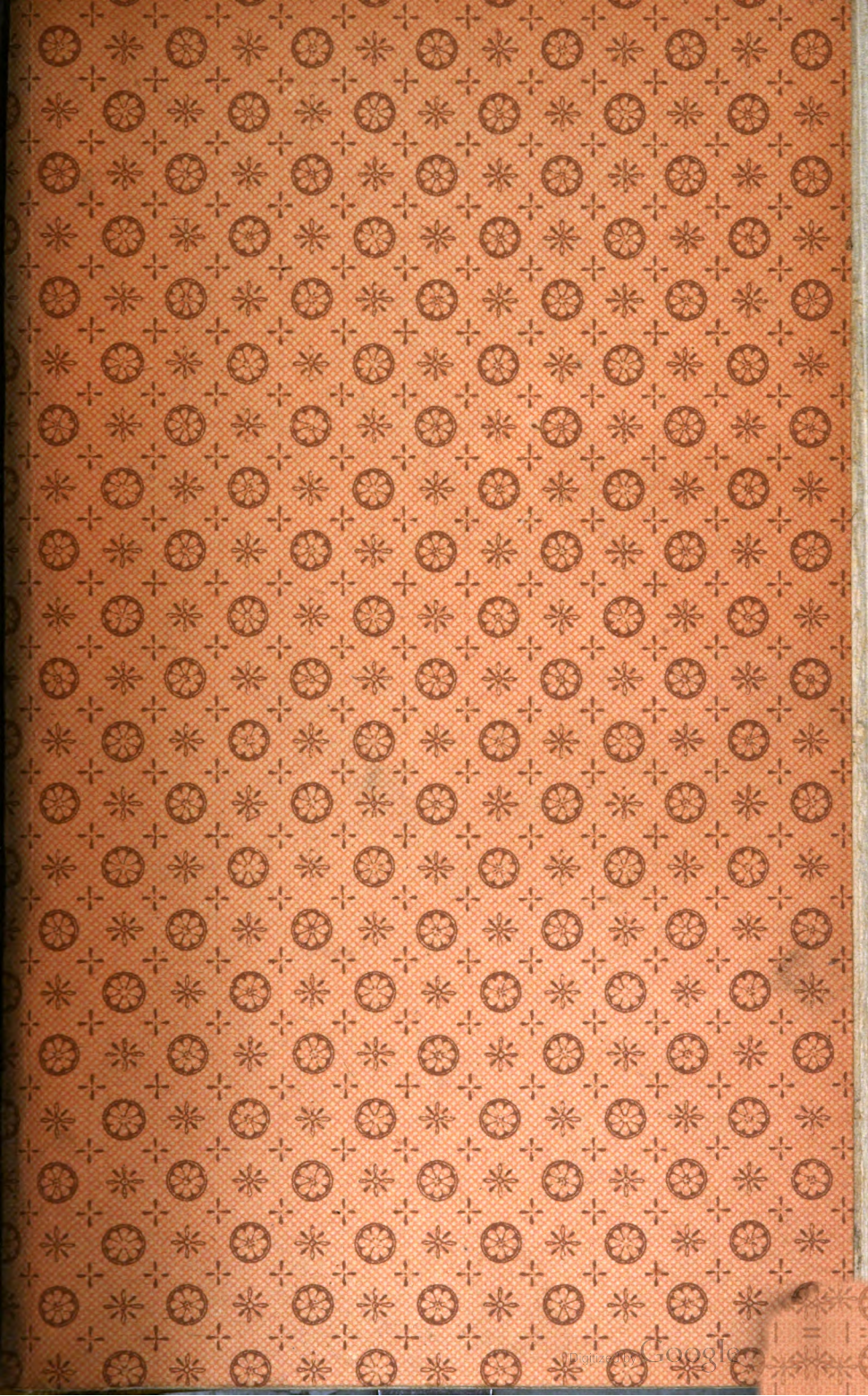


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



90000

Digitized by Google



135 H 3.

735 H3

LE PROTESTANTISME
ET
L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CONTROVERSES
A L'USAGE DU PEUPLE.

LE PROTESTANTISME ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CONTROVERSES

A L'USAGE DU PEUPLE,

PAR JEAN PERRONE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

Traduit de l'italien par AUGUSTE ONCLAIR,

DE LA MÊME COMPAGNIE.

Hæc scripsi vobis de his qui seducunt vos.

Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent.

(I. S. JEAN, II, 26.)



TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE C.-J. FONTEYN,

à Bruxelles,

Rue du Marché-aux-Poulets, 26.

à Louvain,

Rue de Bruxelles, 6.

1856.

AU LECTEUR.

C'est un fait notoire que, depuis quelques années, le protestantisme s'efforce de pénétrer chez le peuple dans notre belle patrie (1). La secte qui le soutient n'épargne ni argent, ni opuscules, ni ruses pour l'établir et lui donner de la consistance. Ces efforts, croyez le bien, ne sont point l'effet de la foi que cette secte pourrait avoir en la nouvelle forme religieuse; car cette dernière n'inspire plus la foi à personne aujourd'hui. Le mobile réel de ses menées, n'est autre que la haine qu'elle professe contre le Catholicisme, qui est la seule vraie religion.

Quelques personnes se laissent séduire par les belles perspectives qu'on leur présente, d'autres sont enlacées par les sophismes dont l'impiété a coutume de se servir pour faire des prosélytes. Mais tout le monde ne connaît pas la mauvaise qualité de la plante qu'on appelle le Protestantisme. L'on n'a pas d'idée des maux qui retomberaient sur notre patrie, si celle-ci se laissait dépouiller de son plus bel apanage, c'est-à-dire, de la Religion Catholique. J'ose même affirmer que les

(1) L'auteur, dans la préface de cet opuscule, s'adresse à ses compatriotes d'Italie que les protestants s'efforcent de séduire.

(Note du Traducteur).

propagateurs de la prétendue réforme, qui n'est en définitive qu'une œuvre de destruction, ne connaissent pas eux-mêmes l'essence du Protestantisme. La seule chose qu'ils savent à merveille, c'est qu'il est la négation de l'Eglise Catholique.

Ces raisons, et le désir de contribuer à instruire et à dé tromper bien des personnes, m'ont engagé à exposer sous la forme d'une controverse populaire, la nature, l'origine et les effets du Protestantisme. Je m'efforcerai de dévoiler dans cet opusculé les déloyaux artifices dont se servent ses apôtres, pour s'insinuer dans les masses. J'indiquerai le but que prétendent atteindre ces propagateurs du nouvel Evangile. Enfin, je montrerai le terme fatal auquel le Protestantisme conduit, tant pour la vie présente que pour la vie future.

Mon travail sera court, concis, clair, comme il convient à un traité élémentaire. Je n'affirmerai rien qui ne soit appuyé sur la vérité, rien dont on ne puisse, au besoin, apporter des preuves irréfragables.

L'amour de la divine religion que je défends ici, l'intérêt que je porte au bonheur de ma patrie, m'ont seuls déterminé à écrire ces courtes pages; j'espère qu'elles seront utiles à tous ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux à la lumière de la vérité. Quant à ces infortunés, qui font profession d'impiété, ni cette instruction, ni aucun autre effort humain ne saurait leur être de quelque avantage. Car, leur aveugle fureur les pousse à se précipiter au fond de l'abîme du mal et à entraîner après eux dans la perdition le plus de victimes possible.



PROTESTANTISME.

CONTROVERSES A L'USAGE DU PEUPLE.

Première Leçon.

DU NOM ET DE L'ORIGINE DU PROTESTANTISME.

D. Quelle est la signification de ce mot : *Protestantisme*?

R. Le mot *Protestantisme*, dans sa signification première, servit à exprimer l'acte de protestation de douze villes d'Allemagne, contre un édit de l'empereur Charles-Quint. Cet édit enjoignait aux novateurs du 16^e siècle la profession d'une formule de croyance, redigée par l'empereur. Mais, dans la suite, ce mot reçut une acception toute différente.

D. Dans quel sens le mot de Protestant et celui de Protestantisme s'emploient-ils aujourd'hui?

R. Ces mots de Protestant et de Protestantisme servent, de nos jours, à désigner l'ensemble de toutes les sectes rebelles à l'Eglise Catholique, fondée par Jésus-Christ, ou, ce qui revient au même, la rébellion des hommes superbes contre Jésus-Christ, le fondateur de cette même Eglise.

D. Quel est celui qui le premier donna naissance à cette rébellion?

R. Luther. Ce moine apostat ne craignit pas de lever l'étendard de la révolte contre le pape Léon X, parce que celui-ci avait confié aux PP. Dominicains, plutôt qu'à son ordre, la commission de publier les indulgences accordées pour l'achèvement de l'Eglise de S. Pierre à Rome.

D. A quelle époque cet événement arriva-t-il?

R. Vers l'année 1517, c'est-à-dire, au commencement du 16^e siècle.

D. Comment cette révolte s'effectua-t-elle ?

R. Elle s'effectua de la manière suivante. Le pape Léon, chef visible de l'Eglise, condamna les doctrines par lesquelles Luther combattait les indulgences et soutenait d'autres erreurs contre la foi. Furieux de cette condamnation, de concert avec un petit nombre de compagnons pervers, et appuyé sur la protection de l'électeur Frédéric de Saxe, Luther osa braver le Saint-Siège. Bientôt ses déclamations furibondes lui gagnèrent de nombreux adhérents. Telle fut l'origine du Protestantisme, qui, sous les noms spécieux de pur Evangile et de Réforme, bouleversa peu de temps après, l'Europe tout entière.

D. Mais les nombreux abus qui existaient alors dans l'Eglise, ne furent-ils pas la véritable cause qui donna naissance au Protestantisme ?

R. Non assurément. De graves abus s'étaient à la vérité introduits depuis longtemps et en divers lieux parmi le clergé séculier et le clergé régulier ; mais l'Eglise ne cessa jamais de les combattre. Elle ne cessa de les condamner et de les réprouver dans ses décisions solennelles. Au temps de Luther, un grand nombre de ces abus étaient déjà déracinés, d'autres étaient considérablement diminués ; de plus, lorsque ces hommes rebelles se révoltèrent contre l'Eglise, la réforme des mœurs et de la discipline tendait de jour en jour à se perfectionner. Les abus ne furent que le prétexte dont se servirent les méchants, pour proclamer la liberté de la chair et faire secte à part.

D. Outre Luther, n'y eut-il pas d'autres hérétiques, qui s'insurgèrent alors contre l'Eglise ?

R. Oui. Les trois principaux hérésiarques, qui suivirent l'exemple du moine séditieux, furent en Suisse, Zwingli prêtre et curé apostat ; en France, Calvin homme perdu de mœurs et de réputation ; et Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se révolta, parce que le pape ne voulut pas lui accorder la permission de se séparer par le divorce de sa légitime épouse et d'en prendre une autre. Tels sont les coryphées du Protestantisme, c'est-à-dire, des hommes que leur perversité, au témoignage même d'un Protestant, rendait dignes du gibet.

Deuxième Leçon.

DE LA NATURE DU PROTESTANTISME.

D. En quoi consiste le Protestantisme ?

R. Il consiste dans l'indépendance pleine et absolue de la raison de chacun qu'il affranchit de toute autorité dans les matières religieuses ou de foi. En d'autres termes, il est tout entier dans la liberté d'examen.

D. Sur quel objet s'exerce cet examen ?

R. Il s'exerce sur la Bible, c'est-à-dire, sur ce recueil de livres sacrés qui porte le nom d'Ecriture sainte et qui comprend l'ancien et le nouveau Testament.

D. La Bible ou l'Ecriture sainte est donc la règle de foi des Protestants ?

R. Du moins ils l'affirment; mais l'Ecriture sainte expliquée et comprise dans le sens que chacun veut lui donner.

D. Les Protestants peuvent-ils savoir avec certitude, de combien de livres se compose la Bible, si les livres sacrés sont réellement inspirés de Dieu et s'ils sont parvenus jusqu'à nous intégralement et sans corruption ?

R. Non. Dans leur système, ils ne le savent, ni ne peuvent le savoir. Car, une fois l'autorité de l'Eglise et sa tradition rejetées, ils n'ont plus aucun moyen de savoir avec certitude quels sont ces livres, s'ils sont inspirés ou s'ils ne le sont pas, s'ils contiennent la parole de Dieu ou celle de l'homme et enfin, s'ils sont arrivés jusqu'à nous dans leur entier et sans être falsifiés.

D. Ne pourraient-ils pas le savoir, du moins, par l'entremise de l'Eglise Catholique, dont-ils se sont séparés et des mains de laquelle ils ont reçu les Ecritures ?

R. Non, ils ne peuvent pas même le savoir de cette manière. Et en effet, puisqu'ils professent la doctrine que l'Eglise peut errer en matière de foi, puisqu'ils l'accusent d'avoir erré sur plusieurs points, les Protestants sont incapables de savoir si l'Eglise n'a point erré, peut-être, sur ce point, comme sur d'autres, en prenant la parole de l'homme pour

celle de Dieu. Les Protestants eux-mêmes prouvent, par leur conduite, la vérité de notre assertion. Car Luther effaça de la liste des livres inspirés sept livres entiers de l'ancien Testament et sept autres du Nouveau. Zwingli, Calvin et leurs adhérents, reconnaissent comme livres divins tous ceux qui sont contenus dans le nouveau Testament, et ils tiennent pour apocryphes sept livres de l'ancien Testament, que l'Eglise admet comme inspirés.

D. Les Protestants ne pourraient-ils pas, avec le secours de la critique, discerner les livres divins de ceux qui ne le sont pas; de la même manière que l'on connaît avec certitude quelles sont les œuvres de Cicéron et de Virgile?

R. C'est une erreur manifeste de croire que les Protestants puissent acquérir la certitude, au sujet des livres divins, par le moyen de la critique. Car c'est précisément grâce à la critique, qu'un bon nombre d'entre-eux ont tout à fait rejeté l'inspiration divine de ces livres; c'est grâce à elle qu'ils ont rayé du Canon, ou de la liste des livres sacrés, à peu près tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament. Les uns ont fait disparaître, par exemple, le Pentateuque de Moïse, le livre de Job, le livre de Josué, la prophétie de Daniel et quelques autres encore; d'autres ont rejeté l'Evangile de S. Jean, d'autres les Evangiles de S. Mathieu, de S. Marc et de S. Luc; d'autres enfin quelques épîtres de S. Paul et des autres apôtres. C'est ce qu'ont fait, par exemple, les rationalistes ou les Protestants conséquents avec eux-mêmes.

D. S'il en était ainsi, les Protestants seraient donc incapables d'avoir la foi?

R. Vous dites vrai. Ils sont incapables d'avoir la foi et cela pour deux raisons. La première, parce qu'ils sont privés de la certitude au sujet de la divinité et de l'intégrité de la Bible. La seconde, parce qu'ils sont privés de la certitude quant au véritable sens que Dieu a voulu donner aux paroles de la Bible. Car ce sens est essentiellement unique (puisque la vérité est une) et les Protestants interprètent la Bible chacun à leur manière. C'est ainsi qu'il arrive qu'un Protestant donne à la Bible un sens différent et souvent tout à fait contraire à celui qu'un autre Protestant lui donne.

D. Pourquoi donc répandent-ils des Bibles au milieu des catholiques?

R. C'est-là une des nombreuses impostures dont ils se servent pour tromper les ignorants : ils usent de ce moyen en se prévalant de la foi des catholiques en la S. Ecriture, mais ils ontsoin de leur offrir la Bible tronquée et corrompue à leur guise.

D. Ainsi donc, embrasser le Protestantisme et renier la foi sont une même chose?

R. Assurément. Se faire protestant n'est autre chose qu'apostasier, renier la religion chrétienne, et rejeter la foi en la véritable doctrine de Jésus-Christ, des Apôtres et de l'Eglise.

Troisième Leçon.

DES DOCTRINES DU PROTESTANTISME.

D. Quelle est la doctrine du Protestantisme?

R. Il est bien difficile, il est pour ainsi dire impossible, de déterminer la doctrine ou l'enseignement du Protestantisme. Car, dans cette secte la doctrine change à peu près à chaque nouvelle lune. Elle subit autant de variations qu'il y a de modifications dans le cerveau de chaque protestant. Car chacun a sa doctrine personnelle qui est différente de celle d'un autre.

D. D'où vient cette étrange variété et cette étonnante inconstance de doctrine chez les Protestants?

R. Elle vient de la nature même du Protestantisme. Car la nature ou l'essence du Protestantisme, consiste tout entière, comme nous l'avons déjà dit, dans le libre examen, c'est-à-dire, dans l'indépendance absolue de toute autorité; chacun se forme, d'après ce qu'il a lu dans la Bible, une doctrine à lui, une foi à lui, une religion à lui, et personne ne peut l'empêcher d'en agir ainsi.

D. Comment cela peut-il se faire, si tous les Protestants s'accordent à regarder la Bible comme leur règle de foi?

R. Rien de plus facile à expliquer : En effet, bien que tous les Protestants fassent profession de regarder la Bible comme la règle commune de leur foi, chacun néanmoins, est en pleine liberté de l'interpréter à sa manière et de faire dire à la Bible ce qu'il veut qu'elle dise. L'Écriture, entre les mains des Protestants, est comme l'écho à qui chacun fait répondre ou répéter ce qui lui plaît davantage.

D. Les Protestants n'ont-ils peut-être pas leurs confessions de foi ou leurs symboles ?

R. Sans doute, ils ont des symboles et en grand nombre. Il y a, par exemple, la confession d'Augsbourg, la confession Helvétique, la confession française, la confession anglicane composée de 39 articles, la confession de Genève, etc., mais cela même confirme ce que je viens de dire.

D. Expliquez-vous plus clairement.

R. Volontiers. Chacune de ces confessions est différente des autres. Elles diffèrent si bien entre elles, que celui qui admet l'une, adopte une secte différente de celle où l'on en admet une autre. Mais ce n'est pas tout. Non seulement les sectes diffèrent entre elles, mais elles sont parfois contraires l'une à l'autre, de telle façon qu'elles se renvoient mutuellement les condamnations et les anathèmes, c'est-à-dire, qu'elles s'excommunient l'une l'autre. Et cependant, au dire des protestants, elles ont toutes la même Bible pour fond commun, et chacune prétend que sa doctrine n'est que l'expression manifeste des vérités contenues dans la Bible. Chaque artisan de confessions ou de symboles a fait parler la Bible à sa manière, et prétend avoir raison.

D. Chaque Protestant en vertu des principes de la réforme, est-il au moins tenu en conscience de suivre la profession de foi admise dans la secte dont il fait partie ?

R. Non; car tout Protestant en vertu du libre examen, peut, à l'aide de la Bible, se forger d'autres articles différents de ceux qui sont contenus dans le symbole commun, et personne ne peut être astreint à adopter quelque confession de foi que ce soit.

D. S'il en est ainsi, comment ont-ils pu composer de semblables symboles ou professions de foi ?

R. En se mettant, par leur conduite, en contradiction flagrante avec le principe fondamental du Protestantisme. En effet, si tout Protestant, pour être ce qu'il est, a le droit, et même l'obligation de former avec la Bible sa foi personnelle et chaque article de sa foi; si de plus, il est en cette matière indépendant de toute autorité, il est évident que l'on n'a pu, sans contradiction, former un symbole de foi qui fût obligatoire. De là vient d'ailleurs que, dans un bon nombre de sectes, toutes ces professions de foi ont été abolies comme contraires au principe du Protestantisme.

D. De cette manière l'unité de la foi, si formellement recommandée par Jésus-Christ et par les apôtres, dans la Bible, ne pourra donc pas exister dans le Protestantisme?

R. Non assurément; cette unité est impossible là où chacun a le droit de croire ce qu'il veut, autant qu'il veut et comme il le veut. C'est ce qui a fait que les différentes sectes protestantes et leurs adhérents, ont été comparés, par un auteur moderne de leur parti, à une collection d'oiseaux de tout genre, depuis le hibou, ami des ténèbres, jusqu'à l'aigle, ami du soleil. Tous ces oiseaux sont perchés sur le grand arbre de la Bible; chacun d'eux fait entendre le ramage qui lui est propre, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Il en résulte une musique qui vous étourdit les oreilles. Celui-ci vous crie qu'un objet est blanc, celui-là proteste que le même objet est noir, l'un jure qu'il est rouge, l'autre affirme plus énergiquement encore qu'il est vert. Et pourtant chacun ne chante que Bible.

D. Cela est-il possible?

R. Bien plus; c'est un fait notoire, public, universel. Essayez de demander à un Protestant, si Jésus-Christ est Dieu; il vous répondra qu'oui. Faites la même question à un autre, il vous répondra que non. Interrogez un troisième, vous aurez pour réponse : que le Jésus-Christ historique, tel qu'il est décrit dans l'Evangile, n'a pas même existé, et que toute son histoire est un mythe, c'est-à-dire, une fable. Ce que je dis ici de cet article fondamental du Christianisme est vrai à plus forte raison pour tout autre article du symbole, depuis le premier : *Je crois en Dieu le Père*, jusqu'au dernier : *Je crois à la vie éternelle. Ainsi-soit-il.*

D. Votre Protestantisme me paraît une véritable tour de Babel.

R. Ce serait peu de chose s'il n'était qu'une tour de Babel. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il enseigne une doctrine horrible, en théorie, et immorale en pratique, c'est-à-dire, une doctrine outrageante pour Dieu, outrageante pour l'homme, funeste pour la société et contraire au bon sens aussi bien qu'à la pudeur.

D. Pourriez-vous appuyer de preuves la vérité d'une accusation aussi grave ?

R. Rien n'est plus facile. Il suffit d'ouvrir les œuvres de Luther, de Zwingle et de Calvin, qui furent les chefs des réformateurs et les fondateurs du Protestantisme, pour trouver en cent endroits, ces odieuses insinuations : que Dieu est l'auteur du péché ; que Dieu force l'homme à pécher pour le punir ensuite ; que Dieu a prédestiné une grande partie des hommes à la damnation éternelle, sans avoir la prévision du moindre démerite de leur part. C'est là encore que l'on apprend : qu'avec de la foi, quelques énormités qu'on commette d'ailleurs, on ne cesse pas de plaire à Dieu ; que les élus, quand ils accumuleraient crimes sur crimes, sont incapables de se damner ; qu'il n'est pas nécessaire de bien vivre pour se sauver ; que l'homme, en vertu du péché originel, est devenu une machine, privée du libre arbitre ; qu'il fait le bien, tout autant que le mal, par une véritable nécessité. C'est là que vous lirez : qu'il est permis de se révolter contre les souverains qui s'opposent à de semblables doctrines décorées par ces prétendus réformateurs du titre blasphématoire de *pur Evangile*. En un mot : leurs ouvrages sont pleins de mille autres abominations et absurdités du même genre.

D. Ces doctrines me font horreur. Ne sont-elles pas dans un sens plus mauvaises que celles des Payens ?

R. Oui sans doute. Ni les Payens ni les Turcs n'ont jamais avancé de telles monstruosité.

Quatrième Leçon.

DES AUTEURS ET DES PREMIERS PROPAGATEURS DU PROTESTANTISME.

D. Avec de pareilles doctrines, comment les premiers chefs de la prétendue réforme ont-ils pu trouver des adhérents ?

R. Rien de plus facile : avec de pareilles doctrines ils flat-
taient toutes les passions de l'homme, en particulier l'orgueil,
la concupiscence de la chair et des richesses. Ils eurent donc
bientôt pour disciples tous ceux qui voulaient satisfaire leurs
passions. Et, si vous y faites attention, vous verrez que de nos
jours encore, ceux qui quittent le Catholicisme pour se faire
Protestants, sont loin d'être édifiants.

D. Quels furent donc les premiers disciples et les premiers
propagateurs de la prétendue Réforme ou du Protestantisme ?

R. Ce furent des hommes qui ressemblaient à leurs maîtres.
Luther, comme je l'ai insinué dans la seconde leçon, Luther
fut un apostat. Après avoir pris pour femme une religieuse, il
eut pour premiers disciples : Carlöstadt, Mélanchton, Lange et
d'autres gens de cette espèce. Carlöstadt fut également apostat
et se maria. Mélanchton fut un hypocrite, un homme dissimulé,
cruel, blasphémateur et adonné à l'astrologie judiciaire. Lange
était, comme Luther, un ex-religieux, comme lui il se maria,
et ainsi des autres.

D. Quels furent les premiers disciples de Zwingle ?

R. Le plus célèbre disciple de Zwingle fut OEcolampade ; cet
homme, qui avait été religieux, épousa une religieuse et,
après avoir répandu l'hérésie dans une grande partie de
la Suisse, il fut trouvé mort à côté de sa prétendue femme.

D. Quels furent les premiers disciples de Calvin ?

R. Ce furent Bucer et Bèze. Bucer était un ex-religieux qui,
selon l'habitude de ses semblables, se maria. Il fut à diverses
époques, d'après les exigences de son intérêt, sectateur tantôt
de Luther, tantôt de Calvin, tantôt de Zwingle, et s'occupa à
répandre les doctrines les plus infâmes. Bèze fut un débauché,

publiquement connu pour tel, qui mit ses turpitudes en vers dans le dessein de séduire la jeunesse. Homme d'un caractère fourbe et sans pudeur, il falsifia ouvertement les Saintes Ecritures.

D. Ceux qui vinrent après ces premiers maitres ne furent-ils pas meilleurs?

R. Non sans doute. Le plus grand nombre furent des hommes avides de femmes, de butin et d'emplois dans la secte nouvelle. Ils firent presque tous une mauvaise fin, comme leurs maitres. Celui-ci mourut au milieu des remords. Celui-là mourut de désespoir. Un autre se tua lui-même après une vie plus ou moins misérable et désespérée.

D. Vous avez dit que ces disciples finirent comme leurs maitres. Quelle fut donc la fin de ces derniers?

R. Leur mort fut des plus misérables, et telle que devait être la mort des ennemis de Dieu et de l'Eglise. Luther, après avoir passé le dernier jour de sa vie à Eisleben, sa patrie, dans un banquet somptueux, au milieu des bouffonneries et des excès du vin, fut frappé d'apoplexie vers le soir. Peu de moments après, il expirait dans l'impénitence. Zwingle avait prédit la victoire aux sectaires, dans un combat que ceux-ci étaient sur le point de livrer aux catholiques. Mais il fut mauvais prophète. Les hérétiques furent entièrement défaits. Zwingle reçut une blessure mortelle et expira sur le champ de bataille, sans donner aucun signe de repentir. Calvin mourut dans le désespoir en blasphémant et en invoquant le démon. Sa maladie était des plus honteuses. Il finit rongé par les vers.

D. Ainsi donc le berceau du Protestantisme est loin d'être brillant?

R. Vous pouvez en juger vous-même. A tous égards, ce fut celui d'un véritable troupeau d'Epicure. Les Protestants, de quelque couleur et de quelque origine qu'ils soient, devraient rougir, sans cesse, au seul souvenir de leurs premiers apôtres.

D. Mais, le récit, que vous venez de me faire, est-il conforme à la vérité?

R. Non seulement tous les détails en sont vrais, mais je vous assure que je suis resté beaucoup au-dessous de la réalité. Le tableau du protestantisme primitif, que l'histoire nous a

laissé, est tout autrement chargé. Et pourtant, tous ces faits ont été enregistrés par les Protestants eux-mêmes. On ne saurait donc les révoquer en doute, pour peu qu'on ait lu l'histoire de la prétendue réforme.

Cinquième Leçon.

DE LA MANIÈRE DONT LE PROTESTANTISME S'EST ÉTABLI.

D. Comment une doctrine aussi infâme en théorie qu'en pratique, a-t-elle jamais pu se répandre et s'établir dans une partie si considérable de l'Europe ?

R. L'explication de ce phénomène est facile à donner. La religion mahométane s'est répandue, elle aussi, avec rapidité dans beaucoup de régions. Une religion comme celle des Protestants, qui favorise les passions, trouve aussitôt dans chaque ville, dans chaque village, je dirais presque dans chaque hameau, des hommes disposés à l'embrasser avec avidité, c'est-à-dire : tous les mauvais sujets qui se trouvent toujours en abondance à chaque époque. Il y avait de plus une foule d'humanistes et de grammairiens bouffis de vanité, hommes avides de gloire et impatientes de tout frein, qui, malgré le vide de leur cerveau, voulaient faire les théologiens. Ils vinrent à leur tour grossir les rangs des rebelles, dans un siècle, où tout le monde aspirait après la nouveauté.

D. Cependant tous ces gens-là n'auraient jamais réussi à établir le Protestantisme, au milieu d'un si grand nombre de peuples, s'ils n'avaient eu le concours des seigneurs et des princes ?

R. Vous dites fort vrai. En effet, un bon nombre de seigneurs et de princes furent entraînés dans le parti.

D. J'en voudrais savoir la cause.

R. Plusieurs d'entre eux furent séduits par l'avidité des biens ecclésiastiques, dont ils voulaient s'emparer. L'or, l'argent et les pierres précieuses des sacristies et des trésors sacrés furent, pour beaucoup de princes, l'unique argument qui les convertit au Protestantisme. D'autres, en nombre considérable,

furent séduits par la liberté de conduite que leur accordait le nouvel Evangile, qui supprimait l'abstinence, le jeûne et la mortification de la chair. Et en effet, les premiers qui favorisèrent la prétendue Réforme, surtout en Allemagne, furent précisément ceux qui étaient le plus adonnés à la gourmandise, à l'ivrognerie et au libertinage. Quelques princes reçurent, de la part des ministres protestants d'alors, la permission de prendre une seconde femme du vivant de leur première épouse. Un très-grand nombre d'autres furent amenés à embrasser la nouvelle religion, par l'amour de la domination qu'on leur accordait sur les choses spirituelles, et par le désir de régner autant sur les âmes et les consciences, que sur les corps de leurs sujets.

D. Comment les princes et les seigneurs s'y prirent-ils pour faire embrasser le pur Evangile à leurs sujets?

R. Ils commencèrent par mettre en avant la liberté de conscience et la tolérance pour les opinions; puis, ils encouragèrent, en toutes manières, les ministres du nouvel Evangile, leur accordant l'autorisation de prêcher, d'ériger des temples et d'y blasphémer contre la religion catholique et le Pape. Ensuite, ils opprimèrent et exilèrent, à titre d'imprudents, les pasteurs et les ecclésiastiques zélés qui s'opposaient aux nouvelles erreurs. Ils favorisèrent sous main les démonstrations par lesquelles les novateurs cherchaient à intimider les gens de bien, à empêcher la prédication de la foi catholique et à interrompre l'exercice du culte public. La dénomination d'obscurantins et d'ennemis de la lumière et du progrès servit à désigner ceux qui demeuraient inébranlables dans la religion de leurs aïeux. Lorsqu'enfin, grâce à tous ces moyens, le parti se trouvait grossi au point de n'avoir plus rien à craindre, alors jetant le masque sous lequel ils feignaient du zèle, même pour le Catholicisme, ils avaient recours aux armes de Mahomet, c'est-à-dire, aux persécutions de tout genre.

D. N'y eut-il pas des princes, fidèles d'abord qui se laissèrent imposer ensuite le pur Evangile, c'est-à-dire, le Protestantisme?

R. Oui! ils cédèrent lâchement aux menaces et aux révoltes. Les méchants sont toujours et partout plus hardis, plus

actifs et plus entreprenants que les gens de bien. Tout moyen leur est bon, pourvu qu'il les aide à atteindre leur but. Ils sont aventureux et audacieux : une fois ligüés ensemble, ils commencent par exciter des troubles, par proférer des menaces; ils vont même, si l'occasion s'en présente, jusqu'à assassiner, en traîtres, ceux qui leur inspirent de plus graves sujets de crainte. Ils exaltent leur nombre et leurs forces, pour répandre l'inquiétude et l'épouvante. Or, ce sont des hommes de cette trempe qui ont ouvert partout la voie au Protestantisme, qui ont excité des révoltes contre les princes opposants et qui se sont même ouvertement insurgés contre eux. Là où ces factions prévalurent, les princes honnêtes furent forcés de se soustraire, par la fuite, à leurs vengeances. Là où elles furent comprimées, les Protestants crièrent à l'intolérance, à la violation des droits de la conscience et de la *conviction* personnelle. Ils s'agitèrent tant et si bien qu'ils parvinrent à obtenir dans les divers États des concessions importantes et la tolérance pour leurs erreurs. Cependant les sectaires attendaient des temps plus opportuns pour reprendre leur œuvre interrompue.

D. La conséquence de ce que vous venez de dire serait donc que le pur Evangile, c'est-à-dire, la réforme s'est établie en tous lieux par la fraude et par la force.

R. Précisément; et comment aurait-elle pu faire autrement? Il n'est aucun pays où elle parvint à prévaloir et à s'établir, si ce n'est de cette manière. Vous pouvez hardiment défier les protestants, de quelque nom et de quelque secte qu'ils soient, de prouver que la chose n'est point arrivée ainsi, dans tous les pays où florissait auparavant le catholicisme.

D. Mais, les honnêtes gens que faisaient-ils alors?

R. Ils faisaient alors ce qu'ils font aujourd'hui. On peut diviser les bons en diverses catégories. Il en est qui s'appellent bons, parce qu'ils ne sont bons à rien, ou, en d'autres termes, parce qu'ils sont ineptes. D'autres sont appelés bons, parce qu'ils sont indifférents au bien et au mal. Rien ne les touche, ils sont égoïstes. D'autres encore portent le titre de bons, parce qu'ils font profession d'être prudents, mais prudents selon la chair. Leur principe est le *laisser aller* ou le *laisser faire*.

D'autres enfin sont bons, dans la véritable acception de ce mot, c'est-à-dire, zélés pour la cause de la religion et de la patrie; mais leur action est bientôt neutralisée par les clameurs des hommes prudents selon la chair, qui les accusent d'être imprudents, perturbateurs, et épris d'un faux zèle. Pendant ce temps les hommes pervers font leur œuvre, ils se mettent en avant : et lorsqu'une fois ils ont tout bouleversé, alors tous ces honnêtes gens pleurent et se lamentent, mais il est trop tard.

D. D'après ce que je vois, le protestantisme ou le pur Evangile ne s'est point propagé comme le christianisme ou le véritable Evangile de Jésus-Christ ?

R. Non sans doute. Le christianisme ou le véritable Evangile de Jésus-Christ est une religion divine descendue du Ciel. Et voilà pourquoi elle devait se propager d'une manière digne de Dieu. Le protestantisme, au contraire, est une religion toute charnelle, terrestre et humaine; elle ne pouvait se propager qu'à l'aide de moyens charnels, terrestres, humains. De plus, elle ne peut se soutenir sans être appuyée sur des soutiens terrestres. Si ces derniers viennent à faire défaut, le protestantisme lui-même tombe en dissolution.

D. Tous les protestants seraient-ils donc des hommes pervers et des perturbateurs ?

R. Oh! non. L'affirmer serait une fausseté et une calomnie. Ce n'est pas qu'une mauvaise plante puisse porter de bons fruits, mais c'est qu'un grand nombre de protestants, à savoir, la classe la plus nombreuse du peuple, se trouve, pour ainsi dire, enveloppée dans le tourbillon, sans le vouloir. Or, une grande partie de ces masses populaires et en particulier les artisans, les pacifiques habitants des villes et les campagnards qui ne savaient pas même ce qu'était ce nouvel Evangile, cette Eglise qu'on leur donnait pour réformée, persistèrent à conserver, dans la bonne foi et comme par tradition, le fond de l'enseignement catholique. Ceux-là ont gardé une certaine probité au sein du Protestantisme, parce qu'ils ignorent les doctrines corruptrices de la secte.

Sixième Leçon.

DE LA TOLÉRANCE DU PROTESTANTISME.

D. Les protestants qui, dans l'origine, invoquèrent la liberté de conscience et la tolérance, l'ont-ils pratiquée, dans la suite, à l'égard des catholiques?

R. Il s'en faut de beaucoup : la conduite des sectaires a toujours été la même. Au commencement, lorsqu'ils sont faibles ils invoquent la liberté de conscience, ils réclament le respect pour leur *conviction* personnelle ; si l'on use de répression à leur égard, ils crient à la violence. Ils appellent oppresseurs et tyrans ceux que les contredisent. Mais quoi? A peine ont-ils réussi à lever la tête et à prévaloir, qu'ils emploient sans pitié contre les catholiques les confiscations, les bannissements et les supplices.

D. Que répondent les protestants aux réclamations des catholiques, lorsque ceux-ci invoquent la tolérance pour eux?

R. Ils répondent par la dérision, le sarcasme et l'insulte. En attendant, ils poursuivent, de pied ferme, leur système de persécution. Ils font sentir tout le poids de l'oppression, laissent crier ceux qui crient, pleurer ceux qui pleurent, sans avoir l'air de les comprendre.

D. Au moins, les protestants se seront-ils abstenus de verser le sang des catholiques, demeurés fidèles à la religion de leurs pères?

R. Que dites vous? Ils ont, au contraire, épuisé contre les catholiques tous les genres de supplices. Leur cruauté raffinée a dépassé celle des empereurs payens eux-mêmes. Le fer, le feu, les chevalets, les roues, la corde, tout fut mis en œuvre contre les catholiques fidèles à Dieu et à leur religion. Les protestants n'ont fait grâce ni aux femmes, ni aux enfants en bas âge. Un système d'inquisition terrible fut établi dans le but de rechercher les prêtres et les religieux qui pouvaient être cachés sur leurs territoires. Dans plusieurs royaumes, il y avait la peine de mort contre tout prêtre qui eut osé y passer une seule nuit.

D. Ce que vous me dites me paraît incroyable. Au moins n'exagérez-vous pas ?

R. Pour vous convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans mes paroles, lisez les faits et gestes des Luthériens en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Norwège en Islande; des Huguenots ou Calvinistes en France et en Hollande; des Zwingliens à Berne, à Zurich, à Genève et dans le reste de la Suisse; des Presbytériens en Ecosse; des Anglicans en Angleterre et en Irlande, et vous trouverez que mes assertions demeurent au-dessous de la réalité. Il s'agit ici de faits historiques et racontés par les auteurs protestants eux-mêmes.

D. Mais ces violences auront été tout au plus le fruit des premières fureurs; plus tard, les sectaires auront changé de système ?

R. Des persécutions de ce genre n'ont jamais cessé d'exister dans les pays protestants, jusqu'à nos jours. Dans quelques contrées, en Angleterre, par exemple, les lois qui portaient la peine de mort contre les catholiques, sont demeurées en vigueur pendant plus de deux siècles. Dans d'autres, comme à Berne, en Suède et en Danemarck, les lois qui condamnent à l'exil et à la confiscation des biens, ceux que se font catholiques, existent encore. En diverses parties de l'Allemagne on a porté les lois les plus odieuses pour obliger les personnes qui contractent un mariage mixte (c'est-à-dire un protestant avec une catholique ou réciproquement), à faire élever leurs enfants dans la religion protestante et à les faire instruire par des maîtres protestants. Tout est mis en œuvre, même de nos jours, pour détacher les catholiques de leur sainte religion, et pour empêcher qu'aucun protestant ne se fasse catholique.

D. Les gouvernements protestants n'ont-ils pas diminué de beaucoup les persécutions ?

R. Ils les ont diminuées dans ce sens, qu'ils ne pendent plus, qu'ils n'écartèlent plus les catholiques, comme ils le faisaient, il n'y a pas longtemps. La raison en est : que le caractère de notre siècle ne supporte plus de semblables atrocités. Mais à l'exception de ce point, ils marchent à leur but en substituant l'astuce aux violences ouvertes. Si, parfois, ils ont fait quelques concessions, c'est que la nécessité les a contraints de les faire,

c'est que les complications des événements politiques les exigeaient. Mais jamais ils n'ont agi spontanément.

D. Comment ? Plusieurs gouvernements protestants n'ont-ils pas accordé aux catholiques leur émancipation, comme on l'appelle, ne leur ont-ils pas rendu tous leurs droits civils ?

R. Sans doute ils ont accordé tout cela pour les raisons que nous avons dites. Mais, en attendant, avec toute leur émancipation, avec toute l'égalité des droits civils, les catholiques ne jouissent jamais d'une vraie liberté sous les gouvernements protestants. Les protestants mettent toujours des entraves à l'action des évêques, des curés et des autres ecclésiastiques, dans l'exercice de leur ministère. Les emplois publics sont, presque exclusivement, entre les mains des protestants, l'instruction de la jeunesse se trouve confiée à des maîtres protestants, et si la forme du gouvernement est constitutionnelle, on pèse sur les élections pour empêcher les catholiques d'arriver aux chambres. En un mot, les catholiques sont, pour ainsi dire, continuellement en butte à des tracasseries de tout genre.

D. Cependant les particuliers se conduisent d'une autre façon à l'égard des catholiques ?

R. Les hommes d'honneur et de probité qui demeurent attachés au Protestantisme, pour ainsi dire, sans le vouloir et parce qu'ils ont eu le malheur de naître protestants, ces hommes, dis-je, désapprouvent une conduite aussi déloyale, et compatissent à l'oppression des catholiques ; mais ceux qui sont protestants, par principe, ceux qui savent que comme tels, ils sont en opposition avec l'Eglise catholique, ceux-là ne ménagent rien. Ils fomentent des haines invétérées, ils établissent des ligues et des associations contre les catholiques, dans le but d'exclure ces derniers des emplois, de les priver de travail, de commerce, de service et même du pain de chaque jour, si la chose leur était possible. Ce que je vous dis ici s'est toujours fait dans les temps passés et se pratique encore aujourd'hui dans diverses parties de l'Allemagne, en Hollande, en Angleterre, à Genève et ailleurs.

D. D'où vient donc une conduite aussi déloyale et aussi inhumaine ?

R. Elle vient de ce que le Protestant n'ayant pas la vraie foi

b

ne peut pas avoir non plus la véritable charité. La vie du Protestantisme, c'est la haine; la haine, c'est ce qui l'anime et le soutient. Or, comme l'erreur ne peut supporter la vérité, elle ne peut pas supporter non plus ceux qui la professent et elle les persécute par instinct.

Septième Leçon.

DES FAUTEURS DU PROTESTANTISME (1).

D. Quels sont ceux qui favorisent le Protestantisme?

R. Sans parler des démagogues et des révolutionnaires de toute race et des affiliés aux sociétés secrètes, qui prennent parti pour le Protestantisme, dans le dessein de se défaire du Pape et des rois, les fauteurs les plus fervents de la réforme et du pur Evangile, sont d'ordinaire les mauvais catholiques, la lie de la société, et les citoyens les plus vicieux qui n'ont et ne pratiquent aucune religion.

D. Ces gens-là sont-ils en grand nombre chez nous?

R. A les considérer dans leur ensemble, l'on peut dire qu'ils sont nombreux; car ils sont répandus dans toutes les villes, grandes et petites, dans toutes les bourgades, dans tous les villages. Ils ont partout leurs correspondants et leurs agents. Mais si on les considère isolément et respectivement à la masse des populations, ce ne sont plus que des fractions méprisables, composées, comme je l'ai dit, des gens de mauvaise vie, des impies déclarés qui, grâce à Dieu, ne forment pas la majorité.

D. Les gens dont vous parlez ne sont donc pas d'ordinaire des hommes savants, probes et honnêtes?

R. A les en croire, ils possèderaient une sagesse consommée. Ils seraient la fleur de la science, autant de Salomons. Lorsqu'ils parlent, ils se servent d'expressions exotiques et recherchées, pour jeter de la poudre aux yeux et ils débitent des

(1) Le lecteur verra aisément que le tableau qui suit regarde particulièrement l'Italie.

(Note du Traducteur.)

aphorismes avec une gravité incroyable. Mais, en réalité, ce ne sont que des têtes creuses, d'une ignorance profonde sur toutes choses, et dans les questions religieuses leur ineptie est incomparable. Ils ne connaissent pas la religion catholique qu'ils combattent; plusieurs d'entre eux ne connaissent pas même le Protestantisme qu'ils cherchent à propager. Quant à la probité et à l'honneur, ils n'en ont que l'apparence; l'apparence même leur fait souvent défaut, et alors ils se montrent tels qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire, des hommes remplis de vices et de perversité.

D. Ces apôtres d'un nouveau genre ne prennent-ils pas un soin particulier de séduire la jeunesse?

R. La jeunesse est l'objet tout spécial des poursuites de cet apostolat. Ils savent parfaitement que la jeunesse est sans expérience, chaude d'imagination, aventureuse et travaillée par les passions qui commencent à s'éveiller. Ils entourent donc et cherchent à envelopper dans leurs filets les jeunes gens et les jeunes personnes, qu'ils instruisent peu à peu dans leurs principes et qu'ils attirent par l'appât du vice. Ces pauvres créatures se trouvent prises au piège, avant qu'elles ne s'en soient aperçues.

D. Et que deviennent ces malheureuses victimes de la séduction?

R. Elles deviennent désobéissantes et revêches et sont la croix de leurs parents. En public, elles sont des modèles d'effronterie et d'impudence. Elles traversent les rues la tête haute, et ne témoignent que du mépris pour quiconque n'est point initié aux profonds mystères qu'elles ont appris à connaître. Dans les écoles, elles sont le fléau de leurs maîtres et le scandale de leurs condisciples. Dans les Eglises, (si tant est qu'elles y paraissent) elles affectent, de propos délibéré, une tenue indécente et irréligieuse. En un mot, elles se montrent telles au-dehors qu'elles sont au-dedans et rapportent les fruits de la semence vénéneuse déposée dans leur intelligence et dans leur cœur.

D. La société qu'a-t-elle à attendre de ces jeunes gens *évangéliques*?

R. Elle doit en attendre toute espèce de désordres. Ces

jeunes gens peuvent être considérés comme des révolutionnaires nés et toujours portés à embrasser la nouveauté. A la moindre secousse, ils accourent, les yeux fermés, sans calculer ni leur propre danger, ni le dommage d'autrui.

D. D'après votre manière de voir, ce pur Evangile serait donc le véhicule de l'immoralité et de tous les malheurs domestiques, religieux et sociaux ?

R. Oui sans doute. Ce pur Evangile, comme on l'appelle, ou plutôt le Protestantisme, n'est autre chose que l'irrégion et le libertinage, voilés sous de belles paroles. C'est le plus terrible fléau, qui pèse sur l'humanité. Il conduit sourdement la société à l'anarchie et à la dissolution, pour aller aboutir enfin au plus implacable despotisme. Ces vérités, l'expérience nous les enseigne, elle nous les a fait toucher au doigt.

Huitième Leçon.

DU BUT QUE SE PROPOSENT LES PROPAGATEURS DU PROTESTANTISME.

D. Dans quel but, ces fauteurs du Protestantisme, se donnent-ils tant de mal pour le répandre et le propager. Est-ce, peut-être, par amour de la pureté de la foi ?

R. Oh ! Vous croyez que ces gens incrédules et sans mœurs ont quelque souci de la religion ! La religion leur importe peu. S'ils se servent des mots de *religion réformée*, de *pur Evangile*, de *Christianisme primitif*, c'est uniquement pour jeter un voile sur leurs turpitudes et sur les nouveautés d'un autre genre qu'ils se proposent d'introduire. Le Protestantisme n'est autre chose dans leurs mains, qu'un moyen plus facile pour arriver à l'irrégion, à la licence, au libertinage et à l'incrédulité. Au bout de tout cela se trouvent le communisme et le socialisme.

D. Qu'entendez-vous par le communisme et le socialisme.

R. Bien que ces deux mots se prennent souvent l'un pour l'autre, il ne faut pourtant pas les confondre. Car, chacun d'eux a sa signification propre, et les adhérents du socialisme

sont différents de ceux du communisme. La raison pour laquelle on a coutume de les confondre, c'est que les communistes et les socialistes tendent tous également à la ruine de la société de la religion et des mœurs.

D. Expliquez-moi ce que l'on entend par communisme ?

R. Le communisme, pris dans toute l'étendue de sa signification, est cette théorie ou cette doctrine qui force à mettre en commun tous les biens, possédés à quelque titre que ce soit : souveraineté, femmes, terres, maisons, commerce, industrie, talents, droits de guerre et tout le reste.

D. Si le communisme venait à prévaloir que deviendraient nos biens et nos possessions ?

R. Il est évident que le communisme est la dissolution universelle de la famille et de la société, le renversement de la morale et des mœurs, la destruction radicale de tout ce que l'on appelle *droit*, la négation absolue de toute religion positive ; c'est l'état sauvage, porté à un degré de barbarie, inconnu jusqu'ici dans les annales de l'humanité, c'est l'égalité et la fraternité des animaux et pis encore. Car les animaux sont au moins dirigés par leur instinct, tandis que ces hommes, leurs rivaux, n'auraient d'autres règles que leurs passions, l'intérêt surtout, et le brutal appétit des sens.

D. Ce que vous me dites me fait horreur, je l'avoue ; mais est-il possible que ce soit là le but auquel tendent les communistes ?

R. Non seulement c'est possible, mais c'est un fait, une réalité : vous pourrez-vous en convaincre vous-même en parcourant leurs livres, leurs proclamations, leurs journaux, en examinant les actes qu'ils ont posés.

D. Comment ? Les communistes ont sanctionné leurs désespérantes doctrines par des faits ?

R. Sans doute. Et cela dans les temps passés, aussi bien que de nos jours ! Dans les temps passés, les Anabaptistes, ces fils aînés du pur Evangile ou du protestantisme, se sont efforcés de mettre cette horrible doctrine en pratique, en Allemagne, en Suisse, en Moravie et dans les Pays-Bas. Ce sont eux qui ont excité la révolte des paysans contre les seigneurs, des sujets contre les souverains légitimes. Ils ont fait main-

basse sur tous ceux qui ne voulaient pas adopter leur manière d'agir et de penser. Leurs chefs sont devenus ensuite des despotes dont la tyrannie effaça celle de Néron. Les soulèvements dont ils furent la cause ont coûté la vie à plus de 100,000 hommes, égorgés sur les champs de bataille.

D. Aujourd'hui, cependant, ces horreurs ne se sont pas reproduites et les choses ont bien changé?

R. Les choses ne sont pas arrivées de nos jours à ces extrémités, parce que les communistes n'ont pas réussi à prévaloir. Cependant, dès l'origine des révolutions de l'année 1848, en Italie aussi bien qu'en France, en Suisse et en Hongrie, ils nous ont donné des indices non équivoques, de leurs barbares desseins et du sort qu'ils préparaient à leurs victimes. Le sac des Eglises et des maisons religieuses, les massacres, les bandes organisées pour l'assassinat, les sicaires armés de poignards, qui assiégeaient la demeure des honnêtes gens et des seigneurs, les incendies allumés par leurs soins, ne furent que l'essai des cruautés projetées pour le jour où leur pouvoir se serait trouvé affermi.

D. Soit; mais jamais ils n'en seraient venus au point de renouveler les atrocités des fanatiques Anabaptistes?

R. Que dites-vous? Ils les auraient dépassées de beaucoup. Car les Anabaptistes, qui ont osé commettre d'aussi grandes horreurs, avaient encore du respect pour la notion de la divinité et de l'immortalité de l'âme, ils avaient foi à l'éternité des peines et des récompenses; ils admettaient la révélation chrétienne, tenaient encore un peu à l'Evangile, et n'avaient pas rejeté absolument tout frein moral; mais qu'attendre des communistes, eux qui ne croient ni à Dieu, ni à l'immortalité de l'âme; eux qui n'admettent ni châtimens, ni récompenses dans la vie future; eux qui n'ont d'autre règle de vie que celle de leur intérêt personnel et de leur chair? L'on ne saurait se faire une juste idée des excès que commettraient ces tigres déchainés, s'il leur était donné de prévaloir et de venir à bout de leurs desseins.

D. Je comprends maintenant ce qu'est le communisme. Veuillez me dire aussi ce que l'on entend par socialisme?

R. Le socialisme est cette doctrine qui réclame le renouvel-

lement de la société, qu'elle veut constituer indépendante du joug de la religion, de l'autorité et de la morale. En un mot : c'est un panthéisme social qui professe la haine contre Dieu, contre l'Eglise et contre toute autorité politique.

D. Quel est le plus mauvais des deux partis, celui du communisme ou celui du socialisme ?

R. Impossible de le dire, car ils sont tous deux exécrables. Les communistes et les socialistes ont fait entre-eux une alliance parfaite. Sauf quelques différences spéculatives, ils s'accordent assez bien, dès qu'il s'agit du but à atteindre et des moyens à employer. Voilà pourquoi dans le langage commun, socialisme et communisme, socialistes et communistes, sont des mots qui se prennent souvent l'un pour l'autre.

D. C'est donc ce communisme ou ce socialisme que prétendent propager les fauteurs de la réforme ?

R. Précisément. Telle est la raison de toutes leurs menées et de toute leur agitation. Le protestantisme n'est qu'un mot vague et une négation de la vraie religion. Comme tel il est merveilleusement propre à couvrir les desseins criminels de ces hommes, qui ne tendent à rien moins qu'à la destruction de toute propriété, à mettre tout au pillage, à se rendre maîtres de tout pour s'entredétruire ensuite les uns les autres.

D. Les propagateurs du Protestantisme ne tendent pourtant pas tous à un but aussi horrible et aussi criminel. Qu'en dites-vous ?

R. Non sans doute. Car il y en a plusieurs parmi eux qui sont des instruments aveugles et rien de plus. Ces gens-là n'ont d'autre fin prochaine que l'intérêt présent, plusieurs sont ignorants et vicieux et ne cherchent qu'à avoir des compagnons dans le vice. Mais les chefs, ceux qui donnent l'impulsion et le mouvement, n'ont d'autre but que celui que je viens de vous exposer, et loin d'en faire un mystère, ils le proclament hautement dans leurs écrits et dans leurs livres.

D. Vraiment ce que vous me dites me fait horreur, je ne puis y penser sans frémir.

R. Vous avez bien raison; mettez-vous donc en garde contre cette peste du Protestantisme, si vous ne voulez encourir avec la perte de votre âme une foule de maux temporels qui l'accompagnent d'ordinaire.

Neuvième Leçon (1).

DES INDICES AUXQUELS ON PEUT RECONNAITRE LES FAUTEURS ET LES APOTRES DU PROTESTANTISME.

D. Comment pourrai-je me garantir contre les propagateurs du Protestantisme ?

R. En les fuyant, comme vous fuirez les personnes atteintes de la peste.

D. Le tout c'est de les connaître. Y aurait-il un moyen sûr pour ne pas s'y tromper ?

R. Oui, il y a moyen de les reconnaître, bien qu'ils se cachent, et qu'ils mettent un masque, pour ne pas paraître tels qu'ils sont. Car, s'ils agissaient à visage découvert, ils n'arriveraient pas à leur but. Ainsi, il leur arrive parfois de faire profession de piété, alors ils ont des paroles mielleuses sur les lèvres, ils vont même jusqu'à protester de leur zèle pour la religion. En cela, ils imitent le démon qui, tout ange des ténèbres qu'il est, se transforme, comme dit l'apôtre, en ange de lumière pour séduire avec plus de facilité les âmes imprudentes. Néanmoins, il y a toujours des indices qui vous les feront reconnaître et vous empêcheront de vous laisser prendre dans leurs filets.

D. Quels seraient ces indices ?

R. Ils sont divers, selon la diversité des protestants auxquels vous pourrez avoir à faire. Comment vous dépeindre ce caméléon, aux couleurs toujours changeantes qu'on nomme protestantisme ? Ici, il prend les dehors de la dévotion et de la régularité, là il se donne des allures de liberté, plus loin il parle d'humanité et de progrès. Tantôt il exalte, comme son fait, l'industrie et le commerce ; tantôt il feint la compassion pour

(1) Nous avons cru pouvoir modifier cette leçon afin de rendre son application plus générale. L'auteur avait particulièrement en vue les menées du protestantisme en Italie. Nous croyons nous conformer à ses intentions en montrant sous quel aspect la prétendue réforme se produit presque partout.

(Note du Traducteur.)

ce qu'il appelle la superstition et l'esclavage. Mais tout variés que peuvent être la défroque et le langage des sectaires, vous trouverez chez tous la même aversion du catholicisme dans ce qu'il a de plus distinct et de plus pratique : je veux dire la papauté, le sacerdoce, les sacrements, le jeûne. Le pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ ne sera pour eux qu'usurpation et tyrannie. Les prêtres seront des intrigants; la confession une torture; le jeûne une superstition. Tous vous traiteront les catholiques de gens arriérés, aveuglés, retenus dans les liens abrutissants du cléricalisme. Puis, changeant tout à coup de thème et passant de l'ordre religieux et moral à l'ordre matériel et physique : ils vous vanteront l'état prospère des nations protestantes, sous le rapport du commerce, des arts et de l'industrie en ajoutant que ces belles choses on les doit au courage qu'on a eu de secouer le joug du Pape et des prêtres. Et des *niais* écoutent ce beau langage avec ébahissement, de l'ébahissement ils passent à l'admiration et de l'admiration on désire faire de même.

D. L'épithète de *niais* n'est-elle pas un peu dure ?

R. Quel autre nom donner à des gens qui se laissent séduire par l'emphase des grands mots et par de vaines apparences, comme ces badauds qui s'arrêtent, la bouche béante, devant les tréteaux de quelque charlatan ?

D. Mais enfin, n'y a-t-il là que des apparences ? Nierez-vous, par exemple, la prospérité de l'Angleterre ?

R. Pauvre homme ! Savez-vous tout ce qui se cache de pauvreté et de misère derrière ces dehors ? D'autres ont soulevé ce voile brillant et montré dans quelle profonde dégradation croupit une bonne partie des prolétaires qui paient de leur sueur l'or de leur pays. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit. Le Protestantisme n'est pour rien dans le mouvement matériel : les circonstances, la richesse du sol, l'activité industrielle d'un peuple, expliquent suffisamment ces oscillations de la fortune. L'Allemagne protestante est-elle plus riche que la Belgique catholique ? Puis la valeur d'une religion se mesure-t-elle à l'argent qu'elle produit ? Ah ! c'est plus haut qu'est son action. C'est sur les intelligences et le cœur que son influence doit s'exercer. Or, quel est l'état religieux et moral du Protes-

tantisme? Où est son *credo*? Est-il un seul de ses articles encore debout? Chacun ne les entend-il pas à sa manière? Bel état que le chaos! Et quant aux mœurs, croyez-vous que la statistique des crimes soit moindre en Angleterre qu'ailleurs? Où le divorce, le suicide, le vol sont-ils plus fréquents? Quelle moralité sort de beaucoup de ces ateliers et de ces mines où les pauvres travailleurs sont entassés par milliers. Contre cette plaie du paupérisme, la charité protestante déploie-t-elle, comme la charité catholique, la moindre ressource de son cœur?... Demandez-le à l'Irlande... Avant de parler prospérité, bonheur, il serait bon de définir en quoi on le fait consister. Le mettre dans l'or, l'argent, les railways et les télégraphes; c'est connaître peu l'Evangile et prendre, *en fait de religion*, l'apparence pour la réalité. Car, encore une fois, ce n'est pas tant ici-bas que plus haut que la religion doit assurer à l'homme sa récompense.

D. Je sais à présent que répondre à ces grands prôneurs de la prospérité matérielle; mais que dire à ceux qui se vantent sans cesse de leur indépendance et de leur liberté?

R. Vous voulez parler des gens du *libre examen* sans doute; car s'il est des hommes peu amis de la véritable liberté ce sont ces partisans du pur Evangile. Ils détestent tous ceux qui croient, parce qu'eux-mêmes ne croient à rien. Ils ont beau dire qu'ils croient à la Bible, ils ne croient qu'à eux-mêmes, car ils font dire à la Bible tout ce qui leur plaît. Pour eux, toute soumission à l'autorité est de l'esclavage, fut-ce à une autorité établie de Dieu. Impatient de tout frein et de tout joug, ils rêvent la licence de tout crime. Mais de la licence de tout crime à la licence de tout faire, il n'y a qu'un pas. Et la licence de tout faire, savez-vous où elle mène? à l'anarchie... Or, l'anarchie conduit droit au despotisme; et malheur au peuple si ces principes subversifs venaient jamais à prévaloir! « Une nation athée ne serait plus à conduire par des lois, mais par le fer. » Ce n'est pas moi, c'est le plus grand des impies qui a dit cela. Il reconnaissait malgré lui que la religion est la base des Etats.

D. Dieu préserve notre patrie de ce malheur!

R. Ce vœu, je n'en doute pas, est au fond de tous les cœurs.

Mais je voudrais que tous vissent aussi clairement que vous, où aboutissent ces doctrines exclusives de la prospérité matérielle, et de la licence : à la négation ou à l'oubli de l'ordre moral et religieux, à la destruction et à la ruine de l'ordre social et politique. Il y a longtemps, qu'on a signalé ces conséquences logiques de la grande révolte du 16^e siècle, et si quelque chose les arrête, c'est que le bon sens inné des peuples recule devant elles : ou en d'autres termes, c'est que le Protestantisme est en contradiction avec lui-même.

D. Je n'en veux pas davantage. Ce que vous m'avez dit me suffit.

R. Dès que vous aurez reconnu ces émissaires de Satan, fuyez-les donc aussitôt.

Dixième Leçon.

DES ARTIFICES DONT SE SERVENT LES PROPAGATEURS DU PROTESTANTISME.

D. Pourquoi disiez-vous que nous devions fuir ces émissaires de la réforme aussitôt que nous les aurions reconnus ?

R. Parce que, à moins de les fuir, vous perdriez votre temps d'abord, et peut-être votre âme ensuite. Ces gens là veulent vous faire goûter une religion qui est tout à fait en harmonie avec les mauvais penchants du cœur humain, une religion qui fomenté toutes les passions. Par conséquent, vous voyez qu'à la longue, la séduction est, pour ainsi dire, certaine. Tous, nous sommes hommes et enclins au mal. Si quelqu'un vient à se persuader que l'on peut commettre le mal impunément, il se précipite dans le vice. Or, tel est le fruit du Protestantisme. Et d'ailleurs, les artifices dont se servent ces séducteurs, pour vous attirer à leur parti, sont si nombreux et si perfides que vous n'échappez à l'un que pour vous laisser surprendre par un autre.

D. Quels sont ces artifices ?

R. Il ne m'est pas possible de vous les énumérer tous. Je m'en tiendrai aux principaux. Le premier, celui qui leur est

commun à tous, c'est de jeter le discrédit sur l'Eglise catholique qu'ils ont coutume de désigner sous le nom de parti clérical, de cour de Rome, de jésuitisme, de superstition. Ils jettent pareillement le discrédit sur le Pape, sur les prêtres et sur les religieux, en les appelant imposteurs et trompeurs; ils décrivent le saint Ministère qu'ils appellent une boutique, les observances religieuses qu'ils font passer pour des superstitions, le culte de la très-sainte et Immaculée Mère de Dieu et des Saints qu'ils taxent d'idolâtrie; les indulgences, etc.

D. J'ai entendu moi-même ces abominations là plus d'une fois. Quel est le second artifice dont ils se servent?

R. Le second, c'est de n'épargner ni mensonges ni calomnies contre la Religion catholique. Car, au mépris de toute pudeur, ils font armes de tous les mensonges et de toutes les calomnies qu'il leur plaît d'inventer à la charge de l'Eglise, des Papes, des Evêques et des Prêtres. Ils exagèrent les abus et les faiblesses de l'un ou de l'autre, ils font semblant de croire que l'Eglise approuve ces défauts, tandis qu'elle les condamne au contraire, et qu'elle verse des larmes d'amertume sur ceux de ses enfants qui s'égarent. Pour vous donner un exemple de la bonne foi des sectaires, ils s'en vont répandant partout que le Pape trafique des indulgences, que les prêtres vendent l'absolution sacramentelle, qu'ils révèlent le secret de la confession, que l'Eglise défend la lecture de la parole de Dieu et ainsi de suite. Or, ce sont là autant de mensonges et de calomnies manifestes.

D. Voilà tout autant de choses que j'ai entendues moi-même. Continuez et indiquez-moi quelques autres manœuvres qu'ils emploient?

R. Ils se servent encore des terreurs imaginaires de l'Inquisition, et quoique l'Inquisition, telle qu'ils la décrivent, n'ait jamais existé; quoique l'Inquisition elle-même, dans sa forme véritable, n'existe plus nulle part, ils n'en continuent pas moins à voir des inquisitions et des inquisiteurs partout. Ils remplissent des journaux et des volumes des peintures les plus affreuses au sujet des tortures, des bûchers, des gibets, et montrent les prêtres toujours occupés à torturer leurs victimes. Tout cela se passe, bien entendu, dans des pays éloignés

de ceux qu'ils habitent. Car, comment faire croire aux Romains qu'on brûle les hérétiques à Rome, ou aux Napolitains et aux Florentins qu'on les brûle à Naples et à Florence. Mais ils ont grand soin de ne pas parler de l'Inquisition qui est réellement en vigueur dans les pays protestants, où l'on emprisonne les évêques et les prêtres, où on les envoie en exil, où on leur fait souffrir toutes sortes d'injures et payer, contre tout droit, des amendes exorbitantes. De plus, il est bon que vous sachiez qu'en Angleterre, il y a peu de temps, on a exprimé, à plusieurs reprises, le désir de renouveler les atrocités exercées pendant près de trois siècles contre les pauvres Catholiques.

D. Quelle impudence! S'arrêtent-ils au moins là?

R. Eh! nous ne sommes qu'au commencement. Une autre de leurs manœuvres, et qui est commune à tous, c'est de distribuer des Bibles tronquées et falsifiées. Ils y ajoutent des brochures au moyen desquelles ils répandent à pleines mains les faussetés les plus insignes contre la doctrine de l'Eglise et contre le clergé.

D. Comment ces hommes-là traitent-ils l'histoire?

R. Ils la traitent en faussaires, en la faisant parler conformément à leurs intentions. Dans leurs récits les Catholiques apparaissent toujours comme coupables, et les hérétiques comme victimes du fanatisme religieux. Cet artifice déloyal, ils le couvrent de quelques rares vérités qu'ils répandent ça et là, pour faire passer l'esprit protestant qui anime leur travail. De semblables histoires sont ensuite répandues avec profusion par les propagateurs du pur Evangile. Elles servent à séduire la jeunesse inexpérimentée et à la prédisposer au but qu'ils se proposent.

D. Quelle abominable perfidie! Ont-ils encore d'autres ressources?

R. Ils ont en outre les écoles. En beaucoup d'endroits les auteurs du Protestantisme introduisent, à l'occasion, certains maîtres hypocrites, certains instituteurs masqués. Dans l'origine, ces derniers se montrent appliqués aux devoirs de leur état, mais ensuite ils arrivent peu à peu à répandre leurs maximes hétérodoxes dans les âmes innocentes des enfants, confiés à leurs soins; ils leur donnent des livres empoisonnés

et parviennent ainsi à corrompre la jeunesse. Ce que j'ai dit des maîtres doit aussi s'entendre des maîtresses. Dans les Universités où s'enseignent les sciences, ils introduisent également des professeurs qui inculquent à la jeunesse les doctrines perverses du Protestantisme.

D. Et auprès des pauvres de quels moyens se servent-ils ?

R. D'un moyen qui est le comble de la cruauté. Car, se prévalant de la misère dans laquelle gémissent un si grand nombre de malheureux, condamnés aux horreurs de la faim et aux privations de tout genre, ils leur offrent quelques pièces de monnaie, pour les faire apostasier. C'est à l'aide de cette mesure d'iniquité que les protestants en Angleterre, en Irlande, à Genève et dans le Piémont ont acheté et achètent encore les âmes et les consciences d'un grand nombre de misérables. Ils savent bien, ces perfides apôtres de l'erreur, qu'il ne manque jamais de ces âmes de boue, disposées à vendre Jésus-Christ pour trente deniers. Aussi, est-ce de celles-là qu'ils se prévalent pour faire nombre et pour entraîner le plus de victimes possible dans la perdition.

D. Mais comment des hommes qui se vantent de probité, ont-ils l'audace d'employer de semblables moyens ?

R. Ce n'est pas parmi les ministres et les propagateurs du Protestantisme qu'il faut chercher la probité. Les hommes de probité ne font pas les ministres, ils n'achètent pas les âmes et ne falsifient pas la Bible. Mais en voilà assez sur ce sujet.

Onzième Leçon.

DE CEUX QUI EMBRASSENT LE PROTESTANTISME.

D. Quels sont ceux qui se font protestants ?

R. Ce sont en général, dans tous les pays, les hommes les plus dissolus, et les plus immoraux. En première ligne viennent l'un ou l'autre prêtre apostat et quelques religieux parjures, gens plongés dans la débauche et dans les vices de tout genre.

D. Est-ce bien vrai ?

R. Le fait est si vrai qu'en Italie, où de pareils scandales se sont produits, quoiqu'en petit nombre, ceux qui ont donné l'exemple d'une semblable apostasie étaient connus partout, à l'étranger aussi bien que chez eux, comme de véritables débauchés. Avant de devenir ce qu'ils sont devenus, ils étaient le scandale des villes et des diocèses auxquels ils appartenaient, ils étaient la croix de leurs évêques et de leurs supérieurs qui ne savaient plus qu'en faire. Après s'être couverts d'infamie, ils se sont à la fin enfuis en pays étranger avec l'une ou l'autre femme, ou, s'ils n'avaient pas encore de femme, ils sont allés à la recherche et en ont épousé une, au mépris de leur vœu de chasteté perpétuelle. Pour justifier leur apostasie, ils s'en vont répandant partout avec une impudence cynique : que c'est la corruption de la cour de Rome et la conviction qu'ils ont puisée dans la lecture de la Bible, qui les ont contraints à faire ce pas.

D. Pourquoi donnez-vous le nom d'apostasie à la profession du Protestantisme ?

R. Parce que c'est renier la religion Chrétienne, quoique ceux qui abandonnent l'Eglise catholique prétendent vouloir demeurer chrétiens et être même des chrétiens plus parfaits que les catholiques. Néanmoins, en réalité, ils abandonnent Jésus-Christ et son Eglise pour professer un Evangile nouveau, un Evangile vague qu'ils ne savent à qui attribuer soit à Luther, soit à Calvin, soit à Zwingli, soit à quelqu'autre imposteur du même genre. Chacun d'eux s'est fabriqué un Evangile à part, différent de celui de tous les autres. La vérité est qu'ils ne croient plus à rien.

D. Mais ne pensez-vous pas que ces hommes-là ont leur conviction ?

R. Oui, la conviction de la chair, la conviction que leur donne leur maîtresse. En dehors de celle-là ils n'en ont aucune autre. Ils croient à leur nouvel Evangile, comme vous croyez au Coran de Mahomet. Ils se sont faits protestants, en vertu de la même conviction que celle qui a engagé le général Bem, d'heureuse mémoire, et consorts à se faire Musulmans.

D. Les protestants connaissent-ils ces modèles de vertu qui désertent l'Eglise catholique pour combattre sous les étendards de la réforme ?

R. Ils les connaissent parfaitement. Ils conviennent eux-mêmes de ce fait : que nous leur enlevons la fleur de leur secte , c'est-à-dire, les personnes les plus sages, les plus pieuses et les plus religieuses qui se convertissent chaque jour, et que nous leur abandonnons la lie , c'est-à-dire, les gens cyniques, vitiés et libertins. Ils confessent : que lorsque le Pape purifie son jardin, il jette pardessus le mur sur leur terrain toutes les mauvaises herbes et toutes les immondices. Ils confessent : qu'ils ne parviennent à recruter que des gens de mauvaise vie.

D. Et malgré tout cela ils les reçoivent?

R. Non-seulement ils les reçoivent, mais ils font même semblant de chanter victoire. Ils font fête, comme s'il s'agissait des conquêtes les plus brillantes. La raison en est simple : c'est qu'ils ne peuvent rien avoir de mieux, c'est que ces apostats sont semblables à leurs premiers pères, à Luther, à Calvin et aux autres; c'est enfin qu'ils espèrent voir ce scandale imité par d'autres encore.

D. Si les chefs sont tels, que sera-ce des simples catholiques qui se font protestants?

R. Je vous l'ai déjà dit, c'est le rebut des catholiques. Tous les gens de mauvaise vie qui n'ont plus aucune pratique religieuse, tous les impies, tous les athées, tous les incrédules, telles sont les recrues les plus précieuses du Protestantisme.

D. Je crois que vous êtes dans l'erreur. Ne sont-ce peut-être pas les progressistes, qui se font Protestants?

R. Progressistes à la façon des écrevisses, qui sont en arrière de plusieurs siècles! Ils n'apportent rien de neuf, mais ils répètent des niaiseries, mille fois réfutées, par exemple : l'invention de la confession par Innocent III; l'invention de la Messe par S. Grégoire-le-Grand; l'invocation des Saints, inventée au 9^e siècle, et ainsi de suite. Ils sont tellement arriérés que, sans le savoir, ils répètent les absurdes doctrines de Simon le magicien et des Gnostiques les plus ignobles. Cesont en effet ces doctrines qui constituent le fond du dogmatisme de Luther et de Calvin, c'est-à-dire, du Protestantisme. Que vous semble d'un progrès de ce genre? Du moment que certains jeunes libertins ont lu quelques passages d'un auteur impie,

ils sont tout triomphants de leur savoir, ils lèvent la tête, comme des chevaux, à qui l'on a mis de nouveaux harnais et, dans leur haute sagesse, ils regardent d'un œil de compassion et de dédain les prêtres vertueux qu'ils rencontrent, comme s'ils avaient à faire à des obscurantistes et à des ignorants. Ils ne comprennent pas qu'ils sont eux-mêmes des types d'ignorance et de ridicule, eux qui embrassent les dégradantes doctrines du Protestantisme, que les protestants instruits repoussent, en se convertissant au catholicisme, comme il arrive tous les jours.

Douzième Leçon.

DU CRIME DONT SE RENDENT COUPABLES CEUX QUI SE FONT PROTESTANTS.

D. De quelle faute se rend coupable le catholique qui se fait protestant ?

R. Il se rend coupable de trois délits d'une haute gravité : le premier contre Dieu, le second contre l'Eglise, le troisième contre la société.

D. Quel est le délit dont-il se rend coupable devant Dieu ?

R. Son crime est le même que celui de Lucifer, qui se révolta contre Dieu par orgueil, et voulut être indépendant de lui. En effet le catholique en se faisant protestant, se révolte contre Dieu qui lui a enjoint, sous les peines les plus sévères, de se soumettre à lui, par l'entremise de l'Eglise qu'il a établie à sa place pour le gouverner et l'instruire. Le transfuge néanmoins, grâce à l'orgueil que le domine, préfère son propre caprice et son sens privé au sentiment de celle que Dieu lui donna pour guide et pour maîtresse.

D. Pardonnez, il me semble que c'est précisément le contraire qui a lieu. Car, celui qui se fait protestant prend la Bible pour règle de sa croyance et par conséquent il laisse la parole de l'homme pour s'attacher à la seule parole de Dieu ?

R. Oh ! votre simplicité est grande. Il est vrai que les pro-

c

testants parlent ainsi, mais c'est là un impudent mensonge. Comment voulez-vous qu'ils prennent la Bible pour règle, s'ils ne savent pas même ce qui appartient proprement à la Bible? s'ils ne comprennent pas la Bible? si chacun force la Bible à dire ce qu'il veut? s'ils trouvent dans la Bible toutes les extravagances qui leur passent par la tête? Et d'ailleurs, Jésus-Christ n'a jamais dit : *lisez la Bible*, mais il a dit : *que celui qui n'aura pas écouté l'Eglise vous soit comme un payen et un publicain*.

D. Ici je vous arrête. Si j'ai bien compris, notre Seigneur a dit en propres termes : *consultez les Ecritures*; de là vient que les protestants ont pris les Ecritures pour règle de leur croyance; et, en effet, ils ont toujours ce passage à la bouche.

R. Cela même prouve à merveille ce que je viens de vous dire, à savoir que les protestants ne comprennent pas l'Ecriture et qu'ils la tiraillent en tout sens.

D. Comment cela?

R. D'abord, il est de fait qu'en cet endroit notre Seigneur s'adressait aux docteurs de la loi pour leur prouver, par les prophéties de l'ancien Testament, qu'il était le Messie, mais jamais il n'a prétendu, comme l'affirment les protestants, que l'Ecriture dut être l'unique règle de notre foi. Sans cela, puisque Jésus-Christ ne parlait ici que des livres de l'ancien Testament, il s'en suivrait que l'ancien Testament seul devrait être la règle de la foi chrétienne! Sachez en outre que Jésus-Christ ne dit pas *consultez les Ecritures*, à l'impératif; mais, *vous consultez les Ecritures*, c'est-à-dire, *vous avez coutume de consulter les Ecritures*. Les protestants eux-mêmes, au moins ceux qui ont de la science et de la loyauté, le confessent. Il suffit de lire le contexte, pour comprendre que Jésus-Christ ne recommande pas, en cet endroit, la lecture de la Bible. Mais vous aurez beau expliquer cent fois ce texte, les protestants n'en persisteront pas moins à reproduire toujours la même ineptie. C'est qu'ils ne cherchent qu'à fausser les idées de ceux qui les écoutent. Du reste, supposez même que, contre toute vérité, le mot latin *scrutamini* se prenne pour un commandement, une fois la nécessité d'obéir à l'Eglise établie, une fois son infaillibilité reconnue, ce précepte serait équivalent à ce-

lui d'un souverain qui recommanderait l'étude du code civil, afin de le faire observer et non pas pour que chacun l'interprète à sa guise.

D. Et cependant les Protestants prétendent prouver leur doctrine par la sainte Ecriture.

R. Les Protestants le prétendent, mais ils ne réussissent pas dans leurs tentatives. Ils prétendent prouver toutes leurs extravagances par l'Ecriture, de la même façon que les Scribes et les Pharisiens essayaient, eux aussi, de prouver par l'Ecriture à Nicodème que Jésus-Christ n'était pas le Messie (S. Jean. VII. 52). *Examinez l'Ecriture*, lui disaient-ils, *et vous verrez que nul prophète n'est sorti de Galilée.* Le fait était faux, attendu que plusieurs prophètes étaient sortis de Galilée. Mais le mensonge coûtait aussi peu à ces hypocrites qu'à nos modernes Protestants. Je suis même forcé de vous dire que les Protestants font de l'Ecriture le même usage qu'en fit le démon, pour tenter Jésus-Christ, lorsqu'il voulut lui persuader, au moyen d'un passage tronqué et pris à sa manière, de se précipiter du haut du temple. *Il est écrit* dans l'Ecriture, lui disait-il. Ainsi en ont usé les hérétiques de tous les temps et de nos jours, ils ne font pas mieux que leurs prédécesseurs.

D. Si les Protestants ne sont pas appuyés sur l'Ecriture, en vertu de quelle autorité croient-ils leurs doctrines ?

R. Leur croyance a pour seul et unique appui l'autorité de la parole de l'homme. Les Luthériens croient sur la parole de Luther, les Calvinistes sur celle de Calvin, les Zwingliens sur celle de Zwingle, les Anglicans sur celle de Henri VIII ou de la papesse Elisabeth, et ainsi de suite. Voilà comment Dieu punit ces orgueilleux, qui, pour avoir refusé de croire à l'autorité infallible de l'Eglise, en sont réduits à croire aveuglément à la parole d'un moine concubinaire, d'un prêtre apostat, d'un roi dissolu et d'une femme sans pudeur.

D. Je saisis maintenant la nature du crime dont ces apostats se rendent coupables devant Dieu. Je voudrais savoir aussi comment ils sont coupables à l'égard de l'Eglise ?

R. Ils pèchent contre l'Eglise par leur rébellion contre la Mère qui les a engendrés en Jésus-Christ, qui les a nourris du

lait de la saine doctrine et des sacrements, qui a toujours eu pour eux des entrailles de charité et d'amour. Or, ces enfants dénaturés méconnaissent ses bienfaits, ils lui font une guerre cruelle, lui déchirent le sein et s'efforcent de plus de lui ravir les âmes que Dieu lui a confiées, pour les entraîner avec eux dans la voie de la perdition.

D. Mais, peut-être, croient-ils conduire ces âmes dans une voie de salut plus assurée?

R. Il est impossible aux Protestants de croire ce que vous dites. Ils disent, en effet, qu'un homme peut se sauver dans toutes les religions, pourvu qu'il croie en Jésus-Christ. Ils affirment et confessent que les catholiques se sauvent et vont en paradis. Cela seul suffirait pour faire voir la triste aberration de ces catholiques qui se font Protestants. Mais, supposez même que les Protestants ne disent pas que les catholiques se sauvent, Jésus-Christ n'en a pas moins dit ouvertement que quiconque n'entre pas dans le bercail par la porte, mais s'y introduit d'une autre manière, est un voleur et un assassin, dont le seul but est de tuer et de perdre les brebis, c'est-à-dire, les âmes. Il ajoute : que ceux-là sont autant de loups ravisseurs qui ne respirent que le carnage. Et d'ailleurs, s'est-il jamais trouvé sur la terre, un catholique qui se soit fait Protestant pour devenir meilleur. On ne saurait jusqu'à ce moment en nommer un seul. Tous ces transfuges se font Protestants pour vivre avec plus de liberté et selon leurs caprices. Sans aller chercher des preuves au loin, regardez autour de vous, et voyez la vie que mènent ces apostats. Si c'est là le fruit de leur prosélytisme, ce n'est sans doute pas l'amour des âmes qui le leur inspire.

D. J'en suis convaincu. Veuillez me dire en dernier lieu de quel crime contre la société se rend coupable celui qui se fait Protestant.

R. Ce crime est plus grand que vous ne pourriez le penser. Car ces incrédules ou ces athées pratiques couverts du manteau du Protestantisme, ne sont que des instruments destinés à préparer le triomphe de l'anarchie, du communisme, du socialisme, et de tout ce qui est hostile à la société. D'où il suit : que ceux qui s'enrôlent sous les bannières de la réforme,

se rendent coupables d'un grand crime contre la société elle-même.

D. Je vois pourtant que ces hommes-là vivent tranquilles et qu'ils prennent même parti contre ces catholiques imprudents, indiscrets et fanatiques, qui sont incapables de demeurer en paix.

R. C'est ce qui arrive dans l'origine, quand ils sont encore en petit nombre. Mais, laissez-les se multiplier; une fois qu'ils se sentiront assez forts, vous verrez ces agneaux transformés en loups, et même en tigres. Sans doute ils commencent par attaquer les catholiques qu'ils accusent de fanatisme, parce qu'ils sont leurs adversaires; mais ensuite ils répandent le trouble partout et s'attaquent bientôt au gouvernement politique. Telle est, en abrégé, l'histoire de toutes les hérésies devenues prépondérantes. Jamais une révolution religieuse n'a manqué d'amener une révolution politique. Avis aux gouvernements!

Treizième Leçon.

DES AGITATIONS DE CONSCIENCE QUE DOIVENT
NÉCESSAIREMENT ÉPROUVER CEUX QUI DE CATHOLIQUES
SE FONT PROTESTANTS.

D. Peuvent-ils jamais jouir de la paix du cœur, ceux qui quittent l'Eglise catholique pour passer au protestantisme?

R. Il est impossible que les apostats et les renégats, qui sortent du sein de l'Eglise catholique, aient jamais la paix au fond du cœur. Car ils sont les ennemis de Dieu, ils sont en révolte ouverte contre lui et contre sa grâce, et ils ont entièrement perdu la foi. *Il n'y a pas de paix pour l'impie*, c'est Dieu qui l'affirme. Or, s'il y a un impie au monde, c'est sans contredit l'hérétique, l'apostat, le renégat.

D. D'après ce que vous dites ces malheureux devraient vivre dans une incessante agitation de conscience, ils devraient être poursuivis par d'amères remords?

R. Sans aucun doute : *qui jamais résista à Dieu et eut la paix?* dit l'Écriture. Ces infortunés portent l'enfer dans leur cœur, ils sont sans cesse tourmentés par les remords et passent des moments d'une tristesse et d'une mélancolie indicibles. Voilà ce qui les rend inquiets, tristes et agités, ce qui les porte à chercher des dissipations et des compagnons, pour adoucir leurs peines. Mais tous leurs efforts demeurent inutiles.

D. Cela n'est pas possible. Car je les vois, au contraire, toujours joyeux, toujours dans les divertissements et les plaisirs.

R. Tout cela n'est que simple apparence. A ne s'arrêter qu'à leurs paroles et à leurs actes, on serait tenté de les croire heureux; mais en réalité, leurs paroles et leurs actes trompent. Ces gens-là sont semblables à des débiteurs écrasés de dettes, qui s'enivrent pour ne pas sentir leur état, mais une fois l'ivresse dissipée, leurs chagrins reviennent comme auparavant. C'est ainsi que ces misérables apostats feignent l'allégresse, évitent la solitude, sortent d'eux-mêmes et vont à la recherche de divertissements pour étouffer le cruel remords qui les poursuit. Mais, nonobstant tous leurs efforts, le ver rongeur est toujours là pour les dévorer. Non, je vous le répète, ne vous fiez pas à l'apparence. *Il n'y a pas de paix pour l'impie.*

D. Ils affirment pourtant qu'ils ont embrassé le protestantisme en vertu d'une *conviction profonde* et grâce à la lecture de la Bible.

R. Leur profonde conviction ressemble à celle qui, de nos jours, en a engagé d'autres à se faire musulmans. Dites-moi, est-il possible que ces renégats, qui ont adopté l'Alcoran, aient aucune foi en Mahomet! Eh bien! telle est exactement la foi et la conviction de ces catholiques qui se livrent au protestantisme.

D. Je crains bien que cette manière de juger ne soit le fruit de vos conjectures et que la réalité ne soit tout autre.

R. Je fonde mon jugement sur des faits. Je le fonde sur l'aveu public, que quelques-uns de ces renégats en ont fait au monde, lorsque, cédant enfin à la grâce, ils ont pris la sage

résolution de rentrer dans le sein de cette Eglise, qu'ils avaient déloyalement abandonnée. Plusieurs d'entre eux, après s'être vantés de la joie, de la satisfaction qu'ils rencontraient dans l'apostasie, après avoir insulté l'Eglise Romaine dans leurs écrits et déversé sur elle, à pleines mains, les accusations de tout genre et les calomnies les plus absurdes, ont été enfin terrassés par la grâce. Incapables de résister plus longtemps aux remords que la divine miséricorde leur suscitait, après une lutte longue et terrible contre eux-mêmes, ils se sont arrêtés enfin, et sont rentrés dans le giron de leur Mère. Or, ce sont ceux-là qui, dans leurs rétractions publiques, ont avoué, avec la plus grande candeur, les angoisses qui les dévoraient au sein du protestantisme. Ils ont rétracté les calomnies par lesquelles ils avaient cherché à discréditer la religion catholique et déclaré fausses toutes les accusations portées contre l'Eglise et les papes. Ces confessions ont été publiées par les journaux, et vous-même vous devez en avoir vu quelqu'une.

D. C'est vrai, je les ai vues. Mais comment se fait-il qu'il y en ait si peu qui fassent retour à la vérité et à l'Eglise?

R. La raison de ce fait c'est que l'héroïsme est toujours la vertu du petit nombre, tandis que la lâcheté est commune à tous. Ils sont si nombreux et si terribles, les obstacles que rencontrent ceux qui voudraient revenir à l'Eglise, que plusieurs n'ont pas le courage de les affronter. Ils préfèrent traîner en gémissant les chaînes dont ils sont chargés.

D. Quels sont ces obstacles?

R. Je viens de vous dire qu'ils sont nombreux. Le premier qui se présente devant les prêtres et les moines apostats, c'est leur concubine (je dis concubine, parce qu'elle ne peut jamais être une épouse légitime) et leurs enfants. S'il est vrai, comme nous l'avons vu, que tous les motifs de leur apostasie se réduisent aux passions effrénées de la chair, il est naturel, qu'après avoir embrassé le protestantisme, leur première pensée soit de s'unir à une femme. Même dans le cas où ils n'auraient pas l'intention de le faire, les protestants les forceraient à en prendre une le plus tôt possible et cela dans la crainte que la proie ne leur échappe. Dès qu'ils ont fait l'acquisition de la femme en question, et que celle-ci leur a donné

des enfants, ils éprouvent la plus grande difficulté à se séparer de leur nouvelle famille. Ce serait, leur semble-t-il, une grande cruauté de devoir abandonner des êtres auxquels ils sont unis par des liens si étroits; qu'importe après cela la parole expresse de Notre-Seigneur Jésus-Christ : celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi et celui qui me préfère son fils ou sa fille n'est pas digne de moi. Les imposteurs parjures ne font aucun cas de ces textes de la Bible, bien qu'ils se vantent d'étudier et de pratiquer sans relâche les vérités de l'Écriture.

D. Je comprends la terrible puissance de cette tentation et la difficulté qu'il doit y avoir à la vaincre. Quel serait le second obstacle?

R. Le second obstacle est celui de l'intérêt. Car leur apostasie leur a fait trouver des bienfaiteurs, des emplois, des pensions, etc. En retournant à l'Eglise ils sont réduits à perdre tout cela, et se condamnent souvent à la pauvreté et à la misère. Vous comprenez sans peine que le nombre de ceux qui ont le courage de faire de pareils sacrifices est bien petit. Ils sont rares ceux qui se souviennent efficacement de cette grande sentence prononcée par le Sauveur : *que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*

D. Hélas oui ! Voilà encore une tentation terrible qui n'est pas inférieure à la première. Quel est le troisième obstacle ?

R. C'est le sacrifice de leur réputation ; car il faudrait se résoudre à une rétractation publique. Or, un tel sacrifice coûte beaucoup à l'amour-propre. Ajoutez-y, chez quelques-uns, la crainte d'une persécution forcée de la part des Protestants, s'ils continuent à demeurer au milieu d'eux après leur conversion, et la honte (mal entendue sans doute) qu'ils auront à subir au milieu des catholiques, s'ils retournent dans leur patrie. Ces obstacles sont de telle nature qu'ils rendent impossible, moralement parlant, le retour d'un bon nombre de malheureux, qui, après avoir fait le pas fatal, gémissent de leur résolution et voudraient bien se raviser. Mais ils ne se sentent pas la force de se soustraire au filet dans lequel le démon les tient enlacés.

D. D'après ce que je vois, le meilleur partirait de ne pas se laisser entraîner pour éviter ensuite un repentir inutile?

R. Sans doute ce parti est, non-seulement le meilleur, mais il est l'unique à prendre. Il n'y a en apparence rien de plus facile que de se faire protestant : l'on croit ce que l'on veut et l'on agit selon sa croyance. Mais tôt ou tard vient le remords, ver qui ronge ; tôt ou tard, on sent qu'on a introduit dans son cœur une vipère qui empoisonne et qui donne la mort. Tel est d'ailleurs l'effet que produit tout péché mortel, une fois qu'il est commis.

Quatorzième Leçon.

DE LA MORT D'UN CATHOLIQUE APOSTAT.

D. Si la vie de l'apostat est si triste et si misérable, quelle ne devra pas être sa mort?

R. La mort de celui qui apostasie est la mort la plus funeste que l'on puisse imaginer. A ce dernier moment où le temps s'envole, à ce moment terrible où toutes les illusions cessent, à ce moment d'où dépend le sort d'une éternité heureuse ou malheureuse, la conscience reprend ses droits et fait subir de cruelles tortures à celui qui meurt rebelle à son Dieu et à l'Eglise.

D. D'où provient cette épouvante et cette agitation terrible de l'apostat au lit de la mort?

R. Elle provient de plusieurs sources. La première c'est la parole infaillible de Dieu qui l'a prédite en termes manifestes dans beaucoup d'endroits de la sainte Ecriture. Voici quelques uns de ses oracles : *Le désir des pécheurs périra. Le cœur endurci se sentira mal au dernier moment de la vie. La mort des impies est affreuse. C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.* Dites en autant de plusieurs autres textes semblables dont les saintes Ecritures sont remplies.

D. Vous supposez que ceux qui se font protestants sont ces pécheurs, ces cœurs endurcis, ces impies dont il est parlé dans les passages de la Bible que vous citez. Mais en est-il réellement ainsi?

R. Sans doute. Et en effet, y a-t-il un homme plus criminel que celui qui trahit sa propre conscience dans une matière aussi importante que l'est celle d'abandonner la seule vraie religion pour s'adonner aux plaisirs charnels et à un vil intérêt; pour suivre un orgueil aveugle et trafiquer de son âme. Y a-t-il un cœur plus endurci que celui qui, après s'être chargé de péchés, passe de désespoir à l'apostasie, qui résiste à toutes les invitations de Dieu, étouffe le cri continu de sa conscience et arrive aux portes de la mort en cet état? Y a-t-il un impie plus déclaré que celui qui poursuit l'Eglise de sa haine, qui lui déclare une guerre à mort, qui cherche à lui ravir ses enfants, pour les corrompre ensuite par ses scandales, ses discours et ses manœuvres? Qui donc est plus impie que celui qui déteste l'Eglise, cette Épouse si chère à Jésus-Christ, cette Épouse qu'il s'est acquise au prix de tant de peines, de tant de sang, et d'une mort si cruelle? Ah! il n'y a pas de paroles capables d'exprimer, comme il convient, cette abominable impiété.

D. Vraiment il n'y a rien à répondre : dites-moi les autres raisons qui rendent épouvantable la mort des apostats.

R. Outre les divins oracles qui prédisent les horreurs de la mort de ces malheureux, ils ont encore un obscur pressentiment du terme affreux auquel ils tendent. Ils sentent au fond de leur âme que Dieu est leur ennemi. Dieu lui-même concourt, par un châtement anticipé, à leur faire sentir plus vivement les terreurs du tribunal inexorable, devant lequel ils vont paraître. Je ne sais si vous vous êtes jamais trouvé présent à la mort de quelqu'un de ces impies; mais croyez-en du moins celui qui l'a vu. Ces misérables deviennent alors insensibles et muets comme des rochers; ou bien encore tombant dans des accès de fureur et de désespoir, ils ne manifestent que trop l'état affreux de leur âme. Leurs yeux troublés et hagards, leur visage défilé, leurs contorsions sont comme autant d'indices de leur réprobation finale.

D. Mais la mort de tous les apostats est-elle réellement telle ?

R. Telle est hélas ! la mort trop ordinaire de ces infortunés, mort que l'on peut appeler, avec justice : un enfer anti-

cipé. S'il y a quelque exception à cette règle, elle est encore plus funeste.

D. Je ne comprends pas; que voulez-vous dire par là?

R. Je veux dire que la mort en apparence plus tranquille de l'un ou de l'autre d'entre eux, est en réalité plus déplorable que celle que je viens de décrire. Ceux du moins dont je vous ai parlé d'abord, éprouvent l'atrocité du remords, et partant, s'ils le veulent, ils peuvent encore, absolument parlant, avec la grâce de Dieu qui ne fait pas défaut aussi longtemps qu'il y a vie, user de ces remords mêmes pour leur salut. Les autres, au contraire, montrent assez, par leur calme stupide, qu'ils ont entièrement perdu la foi, ils font voir qu'ils sont des incrédules et des athées pratiques qui ne tiennent aucun compte de la vie future, qui ne pensent ni à Dieu ni à l'immortalité de l'âme et meurent comme ils ont vécu, c'est-à-dire, comme les animaux déraisonnables. Pour des gens de cette espèce, tous les remèdes sont sans espoir.

D. Pourquoi les appelez-vous *athées pratiques et incrédules*?

R. Parce qu'ils le sont véritablement. Dites-moi vous-même : est-il jamais possible qu'un chrétien sachant qu'après la vie présente il doit se présenter au jugement de Dieu pour recevoir une sentence finale et irrévocable, qui doit décider de son éternité, un chrétien sachant qu'il a commis une offense grave contre Dieu, meure tranquille? Semblable chose ne peut arriver qu'à un athée et à un incrédule achevé.

D. Y a-t-il au moins des exemples de certains hommes qui se repentent à la mort du crime qu'ils ont commis en se faisant protestants?

R. Oui; il y a les exemples de tous ceux qui ne sont pas tout à fait endurcis contre les remords de leur conscience et qui ne sont pas tombés par leur faute dans l'impénitence finale. Lorsque ceux-là s'aperçoivent que le monde fuit devant eux et que la vie est sur le point de leur échapper, alors le bandeau de ce qu'ils appelaient une *profonde conviction* leur tombe des yeux, ils reconnaissent la folle illusion qu'ils se sont faite à eux-mêmes et, au milieu du silence des passions qui se fait alors, ils se souviennent de l'Eglise qu'ils ont abandonnée

et cherchent à se réconcilier avec elle et avec Dieu. Ce sont là de vrais triomphes de la miséricorde de Dieu.

D. Pourquoi appelez-vous ces conversions des triomphes de la miséricorde de Dieu ?

R. Parce que les conversions sincères, à ce moment, sont un miracle, vu l'immense abus que l'on a fait pendant la vie des grâces de Dieu, grâces par lesquelles il ne cessa d'appeler ces pécheurs à la pénitence. En outre il arrive souvent, par un dessein toujours adorable, mais terrible de la divine justice, que ces apostats, à leur dernière heure, cherchent un prêtre catholique et ne peuvent pas l'avoir, soit que ce dernier n'arrive pas à temps, soit encore que l'accès auprès du malade lui soit interdit par une cruelle surveillance. Hélas ! que d'exemples d'événements semblables l'on pourrait citer ! Enfin ces conversions à l'heure de la mort sont appelées des triomphes de la miséricorde divine, parce que Dieu frappe souvent les apostats de mort subite et les transporte ainsi dans l'autre monde, sans qu'ils s'en aperçoivent. La raison de cette justice effrayante nous la trouvons dans l'Écriture. L'on ne se joue pas de Dieu, nous dit-elle.

Quinzième Leçon.

DE LA DAMNATION CERTAINE DES APOSTATS CATHOLIQUES.

D. Est-il vrai que tous les protestants se damnent ?

R. La damnation est certaine pour tous ces protestants que l'on appelle *protestants formels*, c'est-à-dire, pour tous ceux qui savent qu'ils sont hors de l'unique et véritable Église qui est l'Église catholique, pour ceux qui la combattent, qui la calomnient, qui cherchent à lui ravir ses enfants. Je dis : que tous ceux-là se damnent, parce que c'est un dogme ou un article de foi que : *hors de l'Église il n'y a point de salut*. Il n'y a que l'ignorance invincible qui puisse excuser devant Dieu.

D. Qu'entendez-vous par ignorance invincible ?

R. J'entends par là cet état de l'âme en vertu duquel une

personne vit dans la bonne foi, assurée que sa religion qui s'appelle chrétienne est la véritable. C'est ainsi que l'on regarde comme protestants de bonne foi tous ceux qui n'auraient jamais eu un doute, au moins sérieux, au sujet de la fausseté de leur religion. Que, s'il leur était arrivé d'avoir quelque doute, et qu'après l'examen de la chose, ils persistent à croire que le protestantisme est bon, dans ce cas encore, on peut les croire de bonne foi. Ces personnes-là sont excusables devant Dieu, puisqu'elles le servent de la meilleure manière qu'elles connaissent, en observant sa loi divine et en espérant le salut éternel par les mérites de Jésus-Christ.

D. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de protestants qui soient dans cette ignorance invincible, autrement dit, dans la bonne foi?

R. Ceci est connu de Dieu seul. Lui seul scrute le secret des cœurs. Mais si, dans une chose difficile à savoir, il était permis de faire quelque conjecture, mon avis serait qu'il y a beaucoup de ces protestants de bonne foi parmi les gens incultes, parmi les paysans et les ouvriers. Cependant l'ignorance invincible et la bonne foi ne leur sont pas encore suffisantes pour les conduire au salut. Ils doivent de toute nécessité connaître au moins les mystères principaux de notre foi, ils doivent y croire formellement, avoir l'espérance, la charité et une véritable douleur de leurs péchés. Or, ces pauvres malheureux sont pour la plupart dépourvus entièrement de tout cela dans leurs sectes. D'où il arrive que même pour ces protestants de bonne foi, il y a une grande difficulté de parvenir au salut.

D. Ceux qui passent de l'Eglise catholique au protestantisme peuvent-ils avoir cette ignorance invincible?

R. Il serait absurde de le penser. Comment peut-il être dans l'ignorance invincible au sujet de la véritable Eglise, celui qui a été instruit et élevé dans son sein et qui l'abandonne par pure malice, celui qui vend son âme pour une bouchée de pain, qui en trafique dans le but de vivre en impie et en scélérat.

D. Pardonnez; ne pourrait-il pas arriver qu'un catholique prenne la résolution de se faire protestant, en vertu d'une con-

viction profonde puisée dans la lecture de la Bible ou de quelque docte écrit d'un savant protestant; ou bien encore dans un autre but honnête quelconque?

R. Non; cela n'est pas possible, lorsqu'il s'agit d'un véritable catholique. En effet la foi lui enseigne que Dieu a établi l'Eglise pour lui enseigner la vérité avec une autorité infail-
lible, et que quiconque abandonne l'Eglise apostasie la vérité. Or; comme il ne saurait y avoir de vraie conviction contre la vérité, il s'ensuit que la conviction de l'apostat catholique ne peut jamais être ni *profonde*, ni *superficielle*. Quant à la Bible, elle contient la parole de Dieu, c'est-à-dire, la vérité même, et pour cette raison, elle ne saurait jamais conduire personne à l'encontre de la vérité enseignée par l'Eglise. Donc, l'illusion et l'erreur est tout entière du côté de celui qui lit la Bible sans la comprendre. Vient ensuite l'écrit du docte protestant. Mais jamais on ne peut donner le nom de savant à un protestant, lorsqu'il se met en contradiction avec l'Eglise enseignante. Il n'est au contraire, qu'un ignorant ou un présomptueux ou bien encore l'un et l'autre à la fois. En dernier lieu, il répugne, il est impossible qu'un catholique se fasse protestant dans un but honnête. Car, ce serait dire que l'on peut commettre un énorme péché dans un but honnête.

D. Direz-vous donc, qu'il n'y ait aucun catholique qui puisse se sauver après être devenu protestant?

R. Je dis qu'il est certain d'une certitude de foi que tous les catholiques qui se font protestants sont damnés. Exceptez pourtant le cas d'un repentir sincère avant la mort, d'un repentir accompagné de l'abjuration des erreurs protestantes. En dehors de ce cas, il est de foi que tous les catholiques, qui se font protestants, se damnent irrémissiblement pour toute l'éternité.

D. Pourquoi dites-vous que cette damnation est certaine d'une *certitude de foi*?

R. Parce que c'est là un point évidemment révélé de Dieu. N'est-il pas de foi que pour celui qui meurt *par sa faute* hors de l'Eglise il n'y a pas de salut? Il ne peut y avoir de doute sur ce point. Or ces misérables apostats meurent *par leur faute* hors du sein de l'Eglise, donc il est de foi qu'ils se dam-

nent. De plus, il est de foi que quiconque meurt en état de péché mortel se damne. Or, ceux qui meurent dans l'état de schisme et d'hérésie volontaire se trouvent en état de péché mortel, donc il est de foi qu'ils se damnent.

D. Cette maxime me semble d'une intolérance cruelle et tout à fait contraire à la bonté de Dieu.

R. Vous vous trompez étrangement. Cette maxime, loin d'être une maxime d'intolérance, est une vérité de foi parfaitement conforme à la saine raison. Il suffit de ne pas être athée pour s'en convaincre. Dieu ne peut être indifférent au sujet de la soumission qui lui est due. Puisqu'il a lui-même enseigné aux hommes la vraie religion il ne peut transiger avec une religion fausse, inventée à plaisir et subrogée par l'orgueil de l'homme à la religion divine. Si Dieu en agissait autrement, il protégerait le mensonge et donnerait ses récompenses à des ennemis révoltés contre lui, ce qui répugne. Mais de dire que c'est là une conduite cruelle et contraire à la bonté de Dieu, c'est un véritable blasphème, puisque Dieu a révélé le contraire. Ouvrez la Bible vous y lirez : *celui qui n'aura pas cru sera condamné. — Celui qui n'écouterà pas l'Eglise, tenez-le pour un payen et un publicain. — Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise*, et d'autres textes semblables.

D. Je vois que vous avez raison. Je ne puis pourtant pas me persuader, je l'avoue, que tous ceux qui se font protestants encourent la damnation éternelle. De quoi sont-ils coupables, si ce n'est de *diversité d'opinion*?

R. C'est ainsi que parlent les mécréants et les hommes sans raison pour voiler, sous de belles paroles, l'acte même de leur impiété. Mais Dieu a statué le contraire, comme vous venez de l'entendre. Or, qui des deux a raison ? La folle illusion que cherchent à se faire ces impies pour croire et vivre à leur façon, sans remords, fera-t-elle changer les décrets de Dieu ? Les chouettes ne supportent pas la lumière du soleil, mais le soleil, ne resplendit-il pas malgré elles ? Ce qu'ils appellent des *opinions* sont de vraies hérésies, des négations de la foi, des erreurs perverses contre les vérités révélées de Dieu et enseignées par l'Eglise. Donc il n'y a pas d'autre moyen : ou rester

bons catholiques, ou se damner. Dieu a-t-il peut-être besoin de ces renégats ? N'a-t-il pas prononcé la damnation des idolâtres et des infidèles ? Quel droit les apostats prétendent-ils avoir à être mieux traités que ces derniers ?

D. Eh ! il y a une grande différence entre les uns et les autres. Ceux-là étaient des payens et des infidèles, ceux-ci, au contraire, sont des chrétiens qui croient en Jésus-Christ comme nous, qui adorent comme leur Père le même Dieu ; ils l'invoquent chaque jour comme les catholiques, en récitant *l'Oraison Dominicale*. Comment donc pouvez-vous mettre en un seul faisceau les protestants et les payens ?

R. Sachez que les apostats catholiques sont pires que les payens et les infidèles eux-mêmes. Car ceux-ci péchaient par ignorance. Cette ignorance était coupable à la vérité, et c'est pour cela qu'elle ne put leur servir d'excuse ; mais enfin, si on les confronte avec les chrétiens, l'on peut dire que les payens vivaient dans l'ignorance et dans les ténèbres. Ces apostats catholiques, au contraire, pèchent par seule malice et par une malice diabolique, en voulant faire servir leur apostasie à des fins humaines et impies. Ils font profession d'être chrétiens, mais les infâmes Gnostiques prétendaient, eux aussi, au nom de chrétiens. Ils protestent de leur foi en Jésus-Christ, mais c'est une foi à leur manière, car ils ne se donnent aucun souci de savoir quel est ce Christ auquel ils prétendent croire. Ils affirment que Dieu est leur père et ils n'ont de Dieu qu'une idée vague ; ils n'y pensent jamais. Du reste quiconque n'a pas l'Eglise pour Mère, ne saurait avoir Dieu pour Père. Jésus-Christ nous ordonne de regarder ces hommes comme des *infidèles*, et lui, il les regardera comme des *chrétiens* ?

D. Encore un scrupule. Le péché d'apostasie n'est-il pas un péché comme tout autre ?

R. Non sans doute. Il y a une différence énorme entre les autres péchés quelques graves qu'ils soient, et l'apostasie de la foi. Les catholiques qui pèchent, ou par fragilité ou par malice, font assurément mal, et très-mal, ils sont, eux aussi, en état de damnation. Cependant, comme leur cœur retient la foi, bien que celle-ci soit morte, elle y demeure toutefois comme la racine sous la terre. Une fois le bouillonnement des passions

passé, la foi commence à opérer, elle fait agir le remords avec plus de force, et Dieu coopérant par sa grâce, la foi reverdit comme le grain, enseveli pendant l'hiver, repousse au printemps. Dans cette racine de la foi, il se trouve des milliers de ressources pour arriver à la conversion, et en particulier l'usage des sacrements qui nous ramène à Dieu par la voie de la pénitence et de la réconciliation. Au contraire, tout est perdu pour celui qui a renoncé à la foi, il n'a plus de moyens d'aucune nature, il est privé de l'usage des sacrements et de tout autre soutien. Un miracle de la grâce est seul capable de ramener le malheureux apostat dans le bon sentier et dans la voie du salut. Or, vous savez que les miracles sont rares, et de là vient qu'ils sont rares aussi les apostats qui se convertissent. La majeure partie d'entre eux meurt dans l'impénitence finale et se damne.

Seizième Leçon.

DE L'HORREUR QUE DOIVENT INSPIRER LE PROTESTANTISME ET SES FAUTEURS.

D. D'après tout ce que je vois, il est important de veiller soigneusement à ne pas tomber dans les filets du Protestantisme.

R. Non seulement vous devez vous mettre en garde contre le protestantisme et contre ceux qui cherchent à le propager, mais vous devez les avoir en horreur et en abomination.

D. Que voulez-vous dire par là ?

R. Je veux dire qu'au seul mot de protestantisme vous devez frémir d'épouvante, plus même que si vous entendiez parler d'une tentative d'assassinat contre vos jours.

D. Et pourquoi une horreur si grande ?

R. Parce que sans cela vous êtes perdu.

D. Qu'est-ce à dire ?

R. Le protestantisme et les fauteurs du protestantisme sont, dans l'ordre religieux et moral, ce que la peste et les pestifé-

d

rés sont dans l'ordre physique. Or, vous savez que la peste, à moins de prendre toutes les précautions, se communique avec la plus grande facilité. Le protestantisme se communique de même. C'est la religion la plus commode du monde, sans *credo*, sans commandements, sans sacrements, sans abstinences, sans peines, sans dépendance, sans nécessité des bonnes œuvres pour le salut, une religion inventée pour seconder les passions et la corruption de notre cœur. Quoi de plus propre à séduire? C'est un poison qui s'infiltré sans que vous vous en aperceviez, et par suite, la meilleure garantie contre lui, c'est la fuite.

D. Cependant ces protestants vous donnent de si beaux livres spirituels qui vous vont au cœur, comment donc ce que vous dites peut-il être vrai?

R. Repoussez loin de vous avec horreur et les protestants et leurs livres de dévotion qui ne sont que des impostures. Leurs livres ont un vernis de piété, ils citent ça et là des textes de l'Écriture, ils élèvent jusqu'aux nues la Bible seule, comme contenant la pure parole de Dieu, puis ils jettent des doutes sur les vérités de foi, sur les pratiques chrétiennes sous prétexte qu'elles ne sont pas enregistrées dans la Bible. Ils exaltent la foi comme toute puissante et thaumaturge, dans le dessein de vous faire abandonner les bonnes œuvres, et ainsi de suite. En voulez-vous la preuve? Lorsqu'ils vous mettent en secret de semblables livres entre les mains, ils ont soin de vous avertir de ne pas les faire voir à vos prêtres. Que veut dire ceci, sinon qu'ils savent eux-mêmes qu'ils vous donnent des mauvais livres en feignant de vous donner des ouvrages de piété.

D. Que devons-nous faire dans ce cas?

R. Vous devez refuser ces livres, ou bien, dès que vous les aurez reçus, vous devez, sans même les ouvrir, les jeter au feu ou les donner à votre curé ou à votre confesseur.

D. Devons-nous haïr le protestantisme et les protestants, c'est-à-dire, ces fauteurs du protestantisme?

R. Le protestantisme vous devez le haïr de tout votre cœur. Ayez-le en horreur, détestez-le comme le plus grand des maux. Vous devez avoir pour lui autant d'horreur que vous de-

vez avoir d'amour pour votre foi catholique. Mais les personnes, vous ne pouvez, ni ne devez les haïr, parce que notre sainte religion le défend. Il convient de laisser aux protestants la haine contre les personnes. Le catholique ne doit haïr autre chose que l'erreur et le péché. Cela ne nous empêche pas de nous tenir sans cesse en garde contre ceux qui voudraient nous séduire. Ceux-là nous devons les fuir de tout notre pouvoir, ne pas lier conversation avec eux, les traiter, en un mot, à la haine près, comme on traite les voleurs et les assassins. Ces principes vous feront saisir la différence qui existe entre les catholiques et les protestants. Les protestants ou bien vivent dans l'indifférence, ou aiment les erreurs et haïssent les personnes, tandis que les catholiques haïssent les erreurs et aiment les personnes. Ceux-là cherchent à pervertir et ceux-ci à convertir.

D. Mais si les protestants étaient nos amis, nos compagnons, nos hôtes ou même de notre famille?

R. Il ne faut avoir aucun égard ni à l'amitié, ni à l'intimité des relations lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu et du salut de notre âme. Vous devez agir dans ces circonstances, comme agissaient les premiers chrétiens, quand ils étaient forcés de vivre avec les infidèles. Ils évitaient leur commerce de tout leur pouvoir et ne gardaient que les relations indispensables. Ils fermaient l'oreille à leurs discours profanes et séducteurs et se laissaient mépriser et immoler, plutôt que de céder à leurs insinuations et à leurs menaces.

D. Dites-moi : n'est ce pas là forfaire ouvertement à la charité ?

R. C'est au contraire l'acte le plus excellent de la charité. Car, la première charité est celle que nous devons avoir pour notre âme, afin qu'elle ne périsse pas pour l'éternité. En outre, cette conduite à l'égard des ennemis de notre salut, sera une utile leçon que nous leur donnerons afin de les engager à rentrer en eux-mêmes. Du reste, ceux qui vous disent qu'en agissant ainsi vous manquez à la charité, ne s'entendent pas plus en charité, qu'ils ne s'entendent en matière de foi.

D. Pourriez-vous me prouver votre assertion ?

R. Sans doute. Dites-moi : par qui la charité est-elle mieux

comprise, par Jésus-Christ ou par ces séducteurs? Or, voici comment le divin Rédempteur s'exprime dans la Bible : *si votre main, ou votre pied vous scandalise coupez-le et jetez-le loin de vous. Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous, c'est-à-dire, si ceux qui vous sont les plus chers et les plus intimement unis, comme la main, le pied et l'œil, vous sont un sujet de scandale et de perdition, de manière à mettre en péril votre âme, vous devez les méconnaître, les chasser loin de vous, les considérer comme vos ennemis les plus cruels.*

D. Je comprends : mais la charité ne nous permet pas de traiter nos frères avec une semblable dureté.

R. Nous ne devons, nous ne pouvons, pour l'amour des autres, sacrifier le salut de notre âme. Vous savez que S. Jean est appelé l'apôtre de la charité. Or, quand il s'agit des hérétiques, écoutez comme il s'exprime : *si quelqu'un vient à vous et qu'il n'apporte pas cette doctrine, ne veuillez pas le recevoir dans votre demeure, ne le saluez pas même. Car celui qui lui dit : « Je vous salue » prend part à ses œuvres d'iniquité.* Que vous en semble? Les autres apôtres parlent de la même manière dans leurs épîtres, et les premiers chrétiens, au témoignage de l'histoire, agirent toujours conformément à cette doctrine. En effet, l'hérétique Marcion ayant un jour rencontré à Rome S. Polycarpe, disciple de S. Jean, lui demanda : *me connais-tu?* Oui, lui répondit le saint vieillard, *je te connais pour le fils aîné de Satan.*

D. Dorénavant je saurais comment régler ma conduite.

R. Oui : gardez ces avertissements profondément gravés dans votre esprit et ne vous en écarter jamais. Professez une horreur souveraine pour ces maximes par lesquelles des libertins voudraient vous séduire. Fuyez devant eux comme devant le démon. Priez Dieu sans cesse pour qu'il vous tienne éloigné de ces perfides apostats corrupteurs de la foi et de la morale. Prenez toujours conseil de vos confesseurs, ayez soin de bien vivre, fréquentez l'Eglise et Dieu vous aidera. Agissez ainsi, non pas par haine contre qui que ce soit, mais uniquement pour vous préserver vous-même du danger et de la mort éternelle.

D. Veuillez, je vous prie, écouter un moment, si j'ai bien saisi la doctrine que vous m'avez exposée jusqu'ici.

R. Volontiers. Parlez.

D. Vous m'avez dit, ce me semble, que le protestantisme, dans son origine, fut un acte de rébellion contre l'Eglise de Dieu, de la part de trois apostats principaux, rompus à tous les vices et livrés à tous les excès; que, dans sa nature, le protestantisme n'est qu'un amas d'absurdités et de contradictions, aussi bien dans la théorie que dans la pratique. Ses doctrines, m'avez-vous dit, ne sont autre chose qu'une négation des véritables enseignements du christianisme. Il y a, dans son sein, autant d'opinions et de croyances diverses qu'il y a de têtes de protestants. Il enseigne des dogmes affreux qui répugnent à la piété envers Dieu et qui sont contraires à la dignité humaine et à la moralité. Vous m'avez dit, en outre, que cette doctrine n'est adoptée que par des hommes pervers, que ses propagateurs sont des gens de même espèce, que le protestantisme a été imposé aux peuples qui n'en voulaient pas, par la force et la violence, de la même manière à peu près que les Turcs imposèrent l'Alcoran aux nations subjuguées; que l'on s'est surtout servi dans ce but de fourberies et de calomnies contre l'Eglise catholique. Vous m'avez dit : que les protestants ont toujours le mot de tolérance à la bouche ou sous la plume, mais que la haine est toujours au fond de leur cœur. Le glaive, le gibet, l'exil, les spoliations des catholiques sont toujours en usage dans les pays qui leur appartiennent, tandis qu'ils réclament la tolérance pour eux-mêmes dans les pays catholiques. De plus, vous m'avez dépeint les fauteurs et les propagateurs du protestantisme, comme des scélérats et des hypocrites. Leur but n'est autre que de surprendre les gens ignorants et inexpérimentés, de s'emparer aussi de tous ceux qui sont déjà connus pour le désordre de leurs mœurs. Ils en veulent surtout à la malheureuse jeunesse qu'ils cherchent à corrompre et à entraîner dans les vices et le libertinage. Tout ceci n'est cependant encore qu'un moyen pour atteindre le but. Ils n'ont aucun souci, ni d'Evangile, ni de religion, puisqu'ils n'y croient pas; mais ils tendent à introduire partout l'irréligion, l'apostasie, la licence et enfin le communisme et le

socialisme. Vous m'avez fourni des indices certains pour m'aider à reconnaître et à éviter les diverses espèces de propagateurs du protestantisme. Vous m'avez dévoilé les manœuvres perfides dont ils se servent pour insinuer leur Evangile diabolique, qui n'est qu'un amas d'hérésies monstrueuses et ridicules. Vous m'avez dépeint le génie de ceux qui embrassent la réforme, et vous m'avez fait toucher au doigt l'énormité du crime qu'ils commettent, l'affreux état d'agitation et de remords dans lequel ils vivent, et l'horrible mort qui les attend. Car l'on ne plaisante pas avec Dieu, sa justice frappe tôt ou tard, et personne, ni vivant, ni mort, ne peut échapper à ses mains. Vous m'avez prouvé jusqu'à l'évidence la damnation certaine de ces apostats, et démontré : qu'à moins de se convertir avant la mort, par un miracle de la grâce, ils sont assurés de leur perte irréparable. Car pour un catholique c'est une seule et même chose d'apostasier et de se damner pour toute l'éternité. En dernier lieu, vous m'avez inspiré une juste horreur de ce protestantisme, de ce pur Evangile, de cette perfide réforme dont le nom seul me fait soulever le cœur.

R. Très-bien. Vous avez parfaitement saisi toute la doctrine, tenez-la toujours devant vos yeux et soyez assuré qu'alors vous ne vous laisserez pas surprendre par ces charlatans, par ces propagateurs impies, je ne dirai pas d'une nouvelle religion, mais d'une véritable infamie. Si quelqu'un vous disait qu'il y a dans ces pages des assertions fausses ou exagérées, répondez-lui hardiment que nous sommes restés encore beaucoup au-dessous de la réalité, et qu'il n'y a pas dans cet opuscule une seule assertion que l'on ne puisse appuyer, au besoin, sur des preuves irréfragables.

FIN DU PROTESTANTISME.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CONTROVERSES

A L'USAGE DU PEUPLE.

AU LECTEUR.

Elle est vraiment étrange l'idée que les protestants et leurs fauteurs se sont formée de l'Église catholique. Cette idée, cette appréciation basse et erronée, ils s'efforcent de la faire partager par d'autres, et n'épargnent ni le mensonge ni la calomnie pour séduire les âmes.

Il y a même un bon nombre de catholiques qui sont loin de posséder les connaissances qu'il leur conviendrait d'avoir au sujet de cette auguste et divine institution de l'Homme-Dieu.

Il m'a donc semblé que ce serait faire une œuvre utile, dans un temps aussi funeste que le nôtre, de présenter aux uns et aux autres la véritable notion de l'Église. Le tout sera renfermé en peu de pages et exposé avec clarté afin de prémunir les catholiques, ceux-là même qui ont le moins de culture d'esprit, contre les pièges des ennemis de l'Église, et de raffermir la confiance solide qu'ils doivent avoir en Elle. Le plan de cet écrit sera en rapport avec le but que je me suis proposé, celui d'instruire cette portion du peuple surtout, qui est la plus exposée à la séduction. Et en effet les anarchistes et les incrédules de profession qui cherchent, par la propagation du protestantisme, à parvenir à la réalisation de leurs desseins pervers, ces hommes là, dis-je, ne s'adressent point aux savants

qui pourraient leur fermer la bouche. Leur point de mire c'est le peuple ce sont les âmes simples et sans culture. Ils espèrent réussir avec moins de peine à leur inspirer les maximes perverses dont ils sont les apôtres, et comptent se servir ensuite du concours des masses pour l'exécution de projets qui n'ont rien de commun avec la religion. A leur exemple, nous allons nous aussi nous adresser au peuple, et dans cet écrit nous essaierons de détruire les principaux arguments dont les séducteurs se servent pour le surprendre et le tromper. Pour exposer la doctrine catholique avec plus de clarté et d'agrément, nous diviserons la matière en diverses leçons présentées sous la forme du dialogue. Nous n'avancerons rien qui ne soit appuyé sur des bases solides et sur des preuves incontestables, comme l'on pourra s'en convaincre facilement par la lecture de cet écrit.



L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CONTROVERSES A L'USAGE DU PEUPLE.

Première Leçon.

DE L'ORIGINE ET DE LA NATURE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

D. Qu'est-ce que l'Église ?

R. L'Église est la réunion de tous les fidèles qui professent la même foi, participent aux mêmes sacrements et sont soumis à leurs légitimes pasteurs, gouvernés eux-mêmes par le Pontife romain qui est le Pape.

D. Existe-t-il une autre Église en dehors de l'Église catholique ?

R. Il y a beaucoup d'églises *de nom*, mais en réalité il n'y a d'autre Église que l'Église catholique ou universelle.

D. Pourquoi dites-vous qu'en réalité, il n'y a d'autre Église que l'Église catholique et que toutes les autres ne sont Églises que de nom ?

R. Parce que Jésus-Christ n'a institué qu'une seule Église à savoir l'Église catholique.

D. Ceci me semble une prétention inadmissible.

R. Le fait est cependant ainsi. En effet : quelle autre Église Jésus-Christ a-t-il jamais fondée en dehors de celle qu'il déclare vouloir édifier sur S. Pierre, lorsqu'il dit : *Vous êtes Pierre et sur cette Pierre je bâtirai MON ÉGLISE et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Elle?* Or cette Église bâtie sur S. Pierre est unique, donc toutes les autres sont des églises de nom des églises fausses, des églises trompeuses, en un

mot des contrefaçons de la vraie Église. Entre l'Église catholique et les autres réunions qui usurpent le nom d'Église, il y a la même différence qu'entre une personne vivante et un mannequin qui a quelque ressemblance avec celle-ci.

D. Pourtant, ces réunions, que vous appelez des contrefaçons et des simulacres d'église, pourraient bien être l'Église fondée par Jésus-Christ, mais l'église réformée et purgée des nombreux abus qui l'ont défigurée dans le cours des siècles. C'est ainsi que nous avons les réformes des franciscains, des carmélites et d'autres encore ?

R. Cela est impossible. La vraie Église doit toujours être celle-là même qui a été bâtie sur S. Pierre. Or toutes ces réunions dont vous parlez sont séparées, divisées, contradictoires, opposées et hostiles à la vraie Église bâtie sur S. Pierre ; donc elles ne peuvent jamais être l'Église de Jésus-Christ. Si cette raison de la réforme des abus pouvait avoir quelque valeur, nous serions contraints d'ajouter foi à tous ces hérétiques, même aux plus extravagants et aux plus licencieux qui de tout temps ont prétendu réformer l'Église. Les hérétiques sont allés jusqu'à vouloir réformer les apôtres eux-mêmes. Ils se disaient plus sages que ces derniers et ils n'étaient pourtant que les jouets de leurs folles erreurs. Or tels sont exactement encore les prétendus réformateurs de notre temps. — Ces sectes orgueilleuses et insensées qu'ont-elles de commun avec les réformes des ordres religieux, réformes qui se sont opérées sous l'approbation de l'Église et dans le but de promouvoir une plus grande sévérité de discipline et une plus haute sainteté ?

D. Donc, d'après vous l'Église protestante, répandue dans une si grande partie de l'Europe et de l'Amérique, ne serait autre chose qu'un amas d'hérétiques sans valeur ?

R. Sans aucun doute. Car, puisqu'il n'y a point d'Église en dehors de celle que Jésus-Christ bâtit sur S. Pierre, la réunion des protestants ne peut être qu'un simulacre d'Église, et tous ceux qui en font partie, sauf le cas d'ignorance invincible, ne forment qu'un amas d'hérétiques. Et ne vous étonnez pas de trouver parmi eux des hommes savants. Leur science a un tout autre objet que la foi et la vraie doctrine de Jésus-Christ. Il n'y eut jamais de secte au monde, quelque ridicule qu'elle

fût qui n'ait fait parade de ses savants : mais dans les affaires de foi, ils étaient les plus insensés des hommes, de l'aveu même des protestants.

D. Comment prouvez-vous que l'Église catholique est en réalité l'Église fondée par Jésus-Christ ?

R. La chose est évidente par elle-même. Car Jésus-Christ ayant fondé pour toujours son Église sur S. Pierre, il n'y a et il ne peut y avoir d'autre Église véritable en dehors de celle qui existe depuis sa fondation, et qui doit exister jusqu'à la fin du monde, appuyée sur S. Pierre comme sur le principal fondement *visible*. Or la seule Église qui remplisse ces conditions, c'est l'Église catholique, puisque seule, en vertu de son essence et de sa constitution, elle a toujours été et elle est toujours appuyée sur S. Pierre. Donc l'Église catholique est la seule qui soit fondée par Jésus-Christ.

D. Mais cette Église n'a-t-elle pas eu besoin de réforme ?

R. Si vous prenez ce mot de réforme dans le sens que lui donnent les protestants, elle n'eut jamais et n'aura jamais besoin de réforme. De plus ce besoin de réforme dont on parle est une assertion absurde et injurieuse à Jésus-Christ lui-même.

D. Expliquez-vous plus clairement.

R. Volontiers. Les ennemis de l'Église, c'est-à-dire, les hérétiques prétendent que l'Église catholique est tombée dans une foule d'erreurs graves en matière de foi et de doctrine, c'est pourquoi ils voudraient l'arracher à ses erreurs, la rendre sage et la retirer de l'abîme où elle s'est jetée par sa faute. Mais il est impossible que l'Église de Jésus-Christ ait jamais failli attendu que Jésus-Christ lui-même a dit expressément que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Elle ; il a promis à cette Église qui est la sienne, l'Esprit-Saint, c'est-à-dire, l'esprit de vérité qui serait demeuré avec elle pour l'éternité ; lui-même enfin a promis d'être avec son Église jusqu'à la consommation des siècles. Donc pour que cette prétendue nécessité de réforme pût exister, il faudrait dire ou bien que Jésus-Christ nous a induit en erreur par des promesses fallacieuses, ou qu'il n'a pas eu le pouvoir de tenir les promesses qu'il a faites. Mais ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne peuvent exister du moment qu'il s'agit d'un Dieu comme l'est Jésus-Christ.

D. Ce raisonnement me paraît sans réplique. Mais ne pourrait-on peut-être pas dire que ces promesses concernent une Église invisible, c'est-à-dire l'Église des *élus* seulement, et non pas celle des *appelés*?

R. Quand donc cette admirable distinction entre l'Église visible et l'Église invisible a-t-elle été faite? Ce sont les hérétiques qui ont inventé cette distinction pour couvrir la honte de leur apostasie. L'Église fondée par Jésus-Christ est de sa nature visible en tout temps et pour tous. C'est pour cette raison qu'elle a été bâtie sur S. Pierre comme sur le principal fondement visible, et sur les apôtres comme sur des fondements secondaires et soumis à Pierre. Or ces hommes avaient tous une âme et un corps et par conséquent ils étaient visibles à tous les yeux. Jésus-Christ a comparé son Église à une cité placée sur une montagne, à un troupeau guidé par son pasteur, à un royaume soumis à son prince. C'est à cette Église visible et saisissable pour tout le monde qu'il a fait ses promesses et qu'il a légué son autorité. Il a voulu que tous les hommes se soumissent à elle sous peine de damnation éternelle.

Deuxième Leçon.

DES NOTES ET DES PRÉROGATIVES DE LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

D. Vous m'avez enseigné dans la leçon précédente qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir qu'une seule Église. Cette seule Église, me disiez-vous, est l'Église catholique. Je crois que la vérité est de votre côté; je désirerais néanmoins savoir à quels signes l'on peut distinguer avec certitude, la vraie Église de tous ces simulacres d'église qui en usurpent le nom.

R. Je vais vous satisfaire avec le plus de brièveté et de clarté possibles : La seule vraie Église est celle qui est de tous les temps et de tous les lieux. Or il n'est pas d'autre Église qui soit telle en dehors de l'Église catholique. De plus, cette

dernière porte seule avec elle les notes ou les caractères extérieurs qui la distinguent de toutes les sociétés fausses qui réclament le nom d'église, mais qui ne sont en réalité que des nids de guêpes qui font du bruit et qui piquent.

D. Comment prouvez-vous que l'Église catholique seule est l'Église de tous les temps ?

R. La preuve de cette vérité la voici : l'Église catholique est la seule qui tire son origine de Jésus-Christ et des apôtres. Il est impossible de lui assigner une autre origine. C'est de cette source divine qu'elle est sortie pour arriver jusqu'à nous comme un fleuve majestueux dont le cours n'a jamais été interrompu : voulez-vous donner à cet argument une confirmation sans réplique ; essayez de demander aux protestants de quelque secte qu'ils soient : à quelle époque, en quelle année l'Église catholique a pris naissance. Personne d'entre eux ne saura vous le dire. Leurs plus graves docteurs resteront muets comme les autres. Au contraire, tout catholique médiocrement instruit vous dira avec la plus grande précision l'époque, l'année et souvent même le jour qui a vu surgir chacune des sectes protestantes. Il vous indiquera l'occasion et l'auteur de leur naissance. Lisez la *controverse au sujet du protestantisme*, vous y verrez expliqué avec clarté en quelle année naquit le protestantisme de Luther, celui de Calvin, etc.

D. Je suis satisfait. La preuve me paraît simple et facile à saisir. Veuillez me dire comment on prouve que l'Église catholique est l'Église de tous les lieux ?

R. On le prouve en deux mots : l'Église catholique une et indivisible est la seule dont les fidèles soient répandus dans toutes les parties du monde connu. Tous ces fidèles professent la même foi, participent aux mêmes sacrements et sont soumis au même pasteur suprême qui est le Pontife romain ou le pape ?

D. Mais comment peut-on savoir que les catholiques du monde entier professent la même foi et qu'ils sont tous dans la même communion ?

R. Le moyen est encore une fois très-facile. Il suffit de demander à un catholique quelconque soit de la Chine, soit des Indes, soit de l'Amérique, soit de l'Océanie ou de tout autre lieu, s'il croit au pape et à tous les articles de foi que croit le

pape, et tous les catholiques, sans hésiter un moment, vous répondront oui. D'un autre côté défiez un protestant quelconque de vous faire une profession de foi positive sur laquelle tous les autres partisans de la même secte, ou des sectes différentes, soient d'accord, et vous n'en trouverez pas un seul en état de vous satisfaire.

D. Dites-moi maintenant quelque chose des notes ou des caractères extérieurs qui distinguent la vraie Église de ces simulacres d'église qui prétendent lui ressembler.

R. Ces notes d'après le symbole de Nicée sont au nombre de quatre : à savoir l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité et toutes sont tirées des divines Ecritures.

D. Je voudrais voir comment ces notes se prouvent par l'Écriture. En premier lieu, parlez-moi de l'unité.

R. Il y a deux espèces d'unité. La première est l'unité de la foi ; la seconde est celle de la charité et de la communion ; toutes deux concourent à former l'unité suprême de l'Église. Pour ce qui est de l'unité de foi l'apôtre S. Paul nous dit, que *la foi est une* et que nous devons tous concourir à *l'unité de la foi*. Quant à l'unité de charité ou de communion, l'apôtre nomme l'Église le *corps de Jésus-Christ*, dans lequel tous les membres sont unis entre eux et forment un corps compact (par la foi et la charité) dans une juste proportion. Enfin l'unité totale de l'Église est désignée par le divin Rédempteur lui-même sous les emblèmes *d'un seul bercail gouverné par un seul pasteur, d'un royaume*, et d'autres semblables. Il l'appelle de plus *mon Église* au singulier. Tous ces textes de l'Écriture vous font comprendre que la vraie Église de Jésus-Christ doit être revêtue du caractère d'unité.

D. La sainteté de l'Église, comment se prouve-elle par l'Écriture ?

R. Elle se prouve par les mots de l'Apôtre parlant de Jésus-Christ. *Il aime l'Église et s'est livré lui-même pour la sanctifier en la purifiant dans le bain de l'eau par la parole de vie ; afin de faire comparaître devant lui l'Église revêtue de gloire, sans taches et sans rides, sans autre défaut quelconque, mais sainte et immaculée*. Il y a encore beaucoup d'autres passages qui disent la même chose en d'autres termes et lors même que ces

passages n'existeraient pas, il est manifeste que l'Eglise de Jésus-Christ doit être *sainte*.

D. Comment se prouve la note de la catholicité?

R. Par le nouveau Testament tout entier et par les prophéties de l'ancien. Mais contentons-nous de l'autorité du nouveau Testament : notre Seigneur Jésus-Christ donne à ses apôtres la charge de prêcher l'évangile à toutes les nations en disant : *Allez et enseignez à toutes les nations tout ce que je vous ai enjoint, — Allez dans le monde entier, prêchez l'évangile à toutes les créatures. — Lorsque cet évangile aura été prêché dans le monde entier, etc.* Ces paroles et d'autres semblables prouvent qu'il est nécessaire à l'Eglise de s'étendre dans tout l'univers et que par conséquent elle doit être catholique ou universelle.

D. Enfin, comment prouvez-vous par la sainte Ecriture que l'Eglise doit être apostolique?

R. Jésus-Christ confia à ses apôtres seuls la mission de prêcher et de propager son saint Evangile, lorsqu'il leur dit : *Allez et enseignez.* — De plus S. Paul écrit aux premiers fidèles : *vous êtes établis sur le fondement des apôtres et des prophètes*, c'est-à-dire sur la doctrine prédite par les prophètes et prêchée par les apôtres ; doctrine qui devait se perpétuer dans tous les âges. D'où il est facile de comprendre que l'Eglise de Jésus-Christ doit descendre en ligne directe des apôtres et non de Luther ou de Calvin.

D. Comment peut-on reconnaître par le moyen de ces notes que l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise ?

R. On le reconnaît facilement. En effet je vous ai dit que l'Eglise catholique seule est l'Eglise de tous les temps et de tous les lieux, l'Eglise qui se conserve toujours la même. Il s'ensuit qu'elle seule est l'Eglise sainte, une, catholique et apostolique. Mais d'autre part, toutes les sectes ont commencé longtemps après Jésus-Christ ; elles sont divisées entre elles et séparées de l'Eglise catholique ; elles n'ont ni centre commun, ni chef qui les régisse et les gouverne. Il est donc évident qu'elles n'ont ni unité, ni sainteté, ni catholicité, ni apostolicité : ce sont des simulacres d'église, des contrefaçons d'église et rien de plus.

D. Une comparaison me ferait peut-être mieux saisir cette vérité.

R. Supposez un homme qui aurait lu dans la sainte Ecriture la description du temple de Jérusalem, sa majestueuse grandeur, sa magnificence, la profusion de l'or, du bronze, des vases et des ornements sacrés, l'ordre des prêtres et des sacrifices et tout enfin ce qui avait rapport à ce temple. Supposez cet homme entrant à Jérusalem et contemplant cette imposante masse de marbre qui dominait la cité, au moment où il pénètre dans l'intérieur de l'édifice, à la vue du magnifique appareil de l'Arche sainte, des chérubins, de l'ordre vénérable des prêtres des lévites et des rites sacrés dont on environnait les sacrifices offerts à Dieu, quelle, croyez-vous qu'eut été sa pensée? Aurait-il pu même un seul instant confondre le temple de Salomon, avec les pagodes ridicules érigées dans la même ville en l'honneur de Baal par des rois prévaricateurs? Assurément non! Eh bien, l'Eglise catholique par son antiquité et sa majesté; par son unité, sa hiérarchie et son culte, est semblable au temple de Salomon. Les sectes des Vaudois, des Luthériens, des Huguenots, des Mormons, des Méthodistes et d'autres encore qui prétendent au nom d'Eglise, ressemblent au contraire aux pagodes de Baal. Qui pourrait jamais s'y méprendre?

D. Je vous remercie de cette importante leçon; je désirerais pourtant une plus ample explication sur ce même objet.

R. Votre désir sera satisfait lorsque je traiterai l'un ou l'autre point de plus grande importance que j'ai à peine effleuré jusqu'ici.

Troisième Leçon.

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

D. Vous m'avez prouvé qu'il n'y a pas d'Eglise en dehors de l'Eglise catholique. Aussi dès ce moment quand je dirai simplement l'Eglise, j'entendrai parler uniquement de l'Eglise catholique. Maintenant dites-moi : comment prouvez-vous que l'Eglise est infaillible?

R. Je vous l'ai déjà prouvé en vous citant les paroles par lesquelles Jésus-Christ a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre cette Église, qu'il a élevée lui-même sur S. Pierre, comme sur le fondement visible et le chef suprême de l'Église sur la terre. En outre, Jésus-Christ a dit à ses apôtres qu'il leur enverrait l'Esprit-Saint pour que celui-ci demeurât toujours avec eux; que lui-même resterait avec eux jusqu'à la fin des siècles, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du monde. Or toutes ces promesses seraient fausses si l'Église n'était pas infaillible. Mais afin de donner un nouvel appui à mon raisonnement, j'ajouterai encore les paroles de l'apôtre S. Paul qui nomme l'Église *la colonne et le fondement de la vérité*. Il est évident que rien de tout cela ne se serait vérifié, si l'Église pouvait errer en matière de foi ou de morale, et par conséquent entraîner les fidèles dans des erreurs de ce genre.

D. Pardonnez si je vous interromps. Ces choses là se trouvent-elles dans la Bible?

R. Assurément et même en caractères très-lisibles.

D. Comment se fait-il donc que les savants protestants ne les y trouvent pas?

R. Ils ne les trouvent pas, parce qu'ils ferment les yeux pour ne point voir. Ils trouvent dans la Bible ce qui n'y est pas, et n'y trouvent pas ce qui y est. Tous les hérétiques en ont toujours agi de la même façon. Les interprétations violentes et les subtilités frivoles ont été de tout temps leurs armes favorites. Aussi voilà pourquoi les hérétiques de tous les temps se sont plu à vanter la Bible comme l'unique règle de foi. C'est qu'ils forcent la Bible à dire ce qu'ils veulent.

D. Encore une question. Ces paroles *l'Église est infaillible* se trouvent-elles distinctement énoncées dans la Bible?

R. Non pas dans ces termes précis, comme on ne trouve pas non plus en termes précis qu'il y a *trois personnes distinctes* en Dieu et cependant cet article, les protestants *orthodoxes* l'admettent comme un article de foi. Il suffit donc que la vérité en question se trouve dans la Bible en des termes équivalents. Demandez un peu à ces graves docteurs protestants s'ils ont jamais lu dans la Bible : *Jésus-Christ est infaillible, les apôtres*

furent infaillibles? Ces paroles expresses personne ne pourra vous les montrer. Et pourtant voilà encore une vérité qu'ils admettent. Pourquoi ne seraient-ils donc pas obligés d'admettre l'infailibilité de l'Église, bien qu'elle ne soit pas exprimée en termes exprès, puisqu'il y a tant d'autres expressions qui disent la même chose?

D. Vous avez raison; mais cette infailibilité dont vous parlez est-elle un attribut de l'Église entière?

R. Elle est un attribut de l'Église entière dans un sens, et dans un autre sens, elle est une prérogative de cette partie de l'Église que l'on nomme *enseignante*.

D. Expliquez-vous un peu plus clairement.

R. Voici donc ce que j'entends par là. Si vous considérez l'Église collectivement, c'est-à-dire, si par l'Église vous entendez à la fois et le pape et les évêques et le clergé et le peuple, comme tous ceux-ci croient les vérités de foi de la même manière et qu'il est impossible qu'ils ne soient pas d'accord à croire les mêmes vérités, dans ce sens, dis-je, l'infailibilité appartient à toute l'Église. Mais lorsqu'il s'agit d'enseigner, de décider des questions douteuses ou controversées, alors l'infailibilité appartient seulement aux pasteurs suprêmes de l'Église, c'est-à-dire aux évêques unis avec le Souverain-Pontife qui est leur chef. Tout enseignement, toute décision, toute définition en matière de foi ou de morale émanée de l'épiscopat catholique, ayant à sa tête le Pontife romain, tout cela, dis-je, doit être tenu de foi, parce que ce corps enseignant ou cette réunion d'évêques unis avec le pape est infailible. Les fidèles de leur côté sont obligés d'admettre de foi cet enseignement, cette décision, cette définition qu'on leur propose. La partie de l'Église qui enseigne, est appelée Église *enseignante* et possède l'infailibilité *active*. Les fidèles qui la reçoivent constituent l'Église *enseignée* et jouissent de l'infailibilité *passive*. Ces considérations font comprendre que l'infailibilité absolue, pleine et totale réside dans toute l'Église considérée collectivement.

D. Maintenant je crois vous avoir compris. J'ai cependant entendu dire à quelques protestants, ou à des adhérents de leurs erreurs que les catholiques ont tort de prôner si haut

l'infaillibilité de leur Église, vu qu'ils ne savent pas en qui réside cette infaillibilité. D'après les uns c'est le concile qui la possède, d'après les autres, c'est le pape, et ils sont incapables de se mettre d'accord.

R. Si quelqu'un a tort en cette matière, ce sont les protestants. Car il n'est jamais bon de parler de ce que l'on ne sait pas. Les catholiques du monde entier disent et croient que les évêques et le pape unis ensemble sont infaillibles, et que c'est dans cette union que réside l'infaillibilité promise par J.-C. à son Église. Quant à la question de savoir si le Souverain-Pontife par lui-même, ou les évêques par eux-mêmes jouissent de la même prérogative, c'est un point qui ne touche pas à la foi, c'est une question domestique, une question de famille dans laquelle les étrangers ne doivent pas s'immiscer. Du reste si j'avais à vous donner mon sentiment je vous dirais d'abord qu'il y a là une question de mots plutôt qu'une question de fait; car, d'un côté jamais il n'arrive que le pape soit séparé de tous les évêques, et beaucoup moins qu'il leur soit contraire, et d'autre part il est inouï que le sentiment de tous les évêques ait été différent de celui du pape et surtout qu'il lui ait été contraire. Dans la pratique d'ailleurs ce sont toujours les évêques qui réclament du pape la décision définitive. En second lieu l'opinion la plus communément admise, c'est que le pape est infaillible lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire solennellement et à toute l'Église, sur des matières de foi. Dans ce cas son autorité irréfragable a le privilège de mettre fin à toutes les discussions.

D. Vous avez raison. Mais on m'a fait encore une autre objection. Cette infaillibilité de l'Église, m'a-t-on dit, n'est pas de foi, puisque l'Église elle-même n'a jamais défini sa propre infaillibilité. Que répondez-vous?

R. Je dis que cette seconde objection n'est pas plus solide que la première. Les auteurs de votre objection partent d'une fausse supposition, à savoir : que les vérités définies expressément par l'Église sont seules de foi. Le fait est qu'un bon nombre d'articles de foi, admis par les protestants prétendus *orthodoxes* eux-mêmes, n'ont jamais été définis par l'Église; par exemple, que Jésus-Christ s'est offert lui-même en sacrifice sur

la croix, qu'en mourant il a donné à Dieu une pleine satisfaction pour nos péchés; qu'il a été vrai prêtre pendant sa vie mortelle et d'autres encore qui sont de foi contre les Sociniens. La même chose a lieu pour l'infailibilité de l'Eglise qui est un article de foi sans avoir été définie. L'Eglise a toujours été en possession de l'infailibilité. C'est en vertu de cette prérogative qu'elle a rendu dans tous les siècles des définitions de foi, ce qu'elle n'aurait pu faire sans l'infailibilité. Jamais personne, excepté les hérétiques, ne l'a révoqué en doute. D'ailleurs, pour les hérétiques, une semblable définition serait inutile. Car si l'Eglise n'est pas infailible, elle pourrait errer dans la définition de son infailibilité. Néanmoins, lorsque l'occasion s'en est présentée l'Eglise a indirectement défini son infailibilité au concile de Trente.

D. Allons, je vois bien que la saine raison fait défaut à nos adversaires. Il me reste pourtant à vous exposer un autre doute qu'ils m'ont mis dans l'esprit. L'Eglise est *sainte* quoiqu'un bon nombre de ses membres abusent de leur liberté et commettent des péchés même assez graves. Il pourrait donc arriver de même que l'Eglise tombe dans l'erreur par un abus de sa liberté, bien qu'elle soit infailible. De cette façon l'infailibilité s'évanouit.

R. Ceux qui raisonnent ainsi confondent deux choses qui sont bien différentes. Ils confondent la règle ou la loi avec la conformité pratique à la règle. La règle de la foi aussi bien que des mœurs doit être droite et infailible, et celle-là l'Eglise nous la donne infailiblement. Mais la conformité pratique à cette règle dépend du libre arbitre de chacun, et de là naissent les péchés contre la foi et contre les mœurs. L'Eglise cependant est toujours sainte et infailible; parce que sa sainteté et son infailibilité ne dépendent pas du libre arbitre des hommes, mais de l'assistance que Dieu lui a promise.

D. Quelles conséquences tirez-vous de toute la doctrine que vous m'avez exposée jusqu'ici?

R. J'en tire plusieurs conséquences fort importantes que je vais vous mettre sous les yeux, les unes après les autres:

1^o L'infailibilité de l'Eglise une fois posée, il s'en suit que toutes les sectes condamnées par l'Eglise comme coupables

d'erreurs sur des points de doctrine et de dogme sont réellement dans l'erreur et dans l'hérésie.

2° Il s'en suit que tout enseignement ou toute parole contraire à la doctrine dogmatique de l'Eglise n'est autre chose qu'une hérésie qui ne peut jamais être justifiée ni avec la moindre apparence de raison, ni par des textes bibliques sur lesquels on croirait pouvoir appuyer ces erreurs.

3° Il s'en suit que toutes les attaques partielles contre un point particulier quelconque, par exemple, contre la messe, la confession, etc., etc., sont tout autant d'erreurs contre la saine logique, c'est-à-dire déraisonnables.

4° Qu'il y a obligation sous peine de péché grave, pour tout fidèle ignorant ou savant, de se soumettre aveuglément et avec humilité à l'autorité enseignante de l'Eglise. La résistance à cette autorité est un acte d'un orgueil intolérable, un acte de rébellion contre le Dieu qui nous a donné l'Eglise pour nous instruire avec infailibilité à sa place, et pour être la règle prochaine de foi que nous devons suivre.

5° Il s'en suit finalement que ceux qui cherchent à insinuer, sous quelque prétexte que ce soit, de vive voix ou par écrit, des doctrines contraires à l'enseignement de l'Eglise, doivent être considérés comme hérétiques et entachés de protestantisme. C'est pourquoi, il importe de repousser ces gens comme des trompeurs, etc., de rejeter avec horreur les livres des hérétiques. S'il vous arrive de recevoir ces libelles sans les connaître, si vous avez des doutes sur leur nature, s'il vous semble qu'ils contiennent des doctrines contraires à l'enseignement de l'Eglise, vous devez aussitôt les faire examiner par votre curé ou votre confesseur et les remettre pour cela entre leurs mains. Car ceux qui parlent de la sorte, et qui distribuent de semblables livres sont autant de loups qui cherchent à ravir des âmes pour les livrer au démon.

Quatrième Leçon.

DE LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

D. J'ai été satisfait de vos explications sur l'infailibilité de l'Église; veuillez, je vous prie, me faire comprendre avec la même clarté, la sainteté de l'Église. Comment peut-on connaître que l'Église catholique est sainte?

R. La sainteté pour autant qu'elle réside dans l'âme, nous ne pouvons la connaître, mais il nous est possible de la constater avec une entière sécurité d'après ses indices extérieurs.

D. Pourquoi dites-vous que la sainteté de l'Église ne se reconnaît qu'aux signes extérieurs? N'a-t-elle pas Jésus-Christ pour chef? N'a-t-elle pas les moyens qui conduisent à la sainteté comme les sacrements, par exemple? N'a-t-elle pas une loi sainte pour guide? Et tous ces signes ne sont-ils pas intrinsèques à l'Église. Pourquoi dites-vous donc que cette sainteté se manifeste seulement par ses signes extérieurs?

R. Il n'y a pas de doute que la vraie Église ne doive être appelée sainte, parce que Jésus-Christ son chef est saint; parce que sa doctrine est sainte; parce que les sacrements qu'elle administre aux fidèles sont saints, et parce que plusieurs de ses membres sont saints. Mais notez bien cette distinction. Il ne s'agit pas seulement ici de savoir si la vraie Église doit être sainte, mais il s'agit encore de constater cette sainteté pour autant qu'elle tombe sous les sens; il s'agit de distinguer cette vraie Église de toutes les sectes qui revendiquent pour elles-mêmes cette sainteté dont nous parlons. Or telle est la raison pour laquelle je vous ai dit que la sainteté de l'Église catholique se reconnaît aux signes extérieurs.

D. Mais les sectes, ne pourraient-elles pas prétendre aussi à la possession de ces signes extérieurs?

R. Allons donc! Ces signes extérieurs sont de telle nature que nulle secte ne les a et ne peut y prétendre. C'est pour cette raison qu'elles s'attachent plus volontiers aux signes intérieurs et invisibles afin de n'être pas prises en défaut.

D. Quels sont donc ces signes extérieurs de la sainteté intérieure de l'Église catholique?

R. Il y en a deux surtout. Le premier est la sainteté éclatante et héroïque, qui se manifeste dans les œuvres et dans toute la conduite uniforme des vrais serviteurs et amis de Dieu. Le second est le don permanent des miracles, des prophéties et d'autres grâces semblables appelées *faveurs divines*. Or ces deux signes ne se trouvent que dans la seule Eglise catholique et romaine.

D. Toute la difficulté, je le vois, consiste à prouver cette assertion. Comment démontrez-vous d'abord que l'éminente et héroïque sainteté des œuvres ne se trouve que dans la seule Eglise catholique?

R. Ma démonstration est basée sur les faits. L'Eglise a dans tous les siècles, depuis le temps des apôtres jusqu'à nous, inscrit dans ses fastes et elle y inscrira chaque jour un nombre prodigieux de personnes saintes. Parmi ces saints les uns se sont signalés par le martyre, d'autres par la profession monastique et religieuse et par l'exacte observance des conseils évangéliques; d'autres encore, par de saintes institutions, au bénéfice de toutes les classes de la société. Tous ces saints, il est vrai, possédaient la sainteté dans un degré héroïque, grâce à l'exercice des mêmes vertus théologales, qui sont, la foi, l'espérance et la charité et des mêmes vertus cardinales, à savoir : de la prudence, de la justice, de la force, de la tempérance et des autres vertus qui leur sont annexées et qui en dépendent. Néanmoins chacun des saints a un caractère spécial qui le distingue, et de là vient cette immense variété dans leur conduite pratique. Il y a des saints de toute condition, des hommes, des femmes, des vierges, des personnes mariées, des veuves, des princes, des particuliers, des riches, des pauvres, des jeunes gens, des vieillards et ainsi de suite. Chaque classe de la société chrétienne trouve ainsi le modèle auquel elle peut se conformer.

D. Comment sait-on que ce furent là de vrais saints?

R. Cette connaissance nous vient par le jugement que l'Eglise prononce sur eux. Jamais elle n'accorde à personne l'honneur des autels; jamais elle ne permet la solennelle invocation de quelqu'un de ses enfants, sans une discussion préalable, c'est-à-dire, sans un examen de ses vertus. La manière

dont cette discussion s'est faite a varié selon les époques. Dans l'origine, elle se fesait par les évêques et par la voix universelle des peuples, chez qui ces saints avaient fleuri. Dans les temps postérieurs cette discussion fut réservée au Saint-Siège de Rome qui exerce seul ce droit depuis plusieurs siècles. La sévérité avec laquelle on procède soit dans l'examen des vertus exercées par les saints dans un degré héroïque, soit dans celui des miracles que Dieu a opérés par leur intercession; cette sévérité, dis-je, est telle qu'à moins d'un scepticisme absolu l'on ne saurait révoquer en doute ni ces vertus ni ces miracles. La lecture des actes des martyrs, ou des vies des saints approuvés par l'Eglise suffit pour vous porter à la dévotion, à la piété et à l'admiration. Faites-en vous même l'essai et vous verrez par votre propre expérience la vérité de ce que je viens d'avancer.

D. Ce que vous me dites est vrai. Je l'ai expérimenté moi-même plus d'une fois. Rien n'est capable de m'émouvoir comme la lecture des vies des saints. Mais quoi? Les protestants n'auraient-ils pas aussi leurs saints à opposer aux saints des catholiques?

R. N'ayez aucune crainte à ce sujet. Les protestants sont sans cesse occupés à médire des saints catholiques, mais ils ne songent guère à nous donner un de leurs propres saints. D'ailleurs, où voulez-vous qu'ils trouvent un saint tandis que les fondateurs de leur religion ont été au jugement de l'histoire des hommes perdus de mœurs. L'Eglise catholique compte ses saints par millions, tandis que les protestants n'en ont pas même un seul et ne prétendent pas en avoir. Ils font même profession de les mépriser.

D. Vos jugements au sujet des protestants me paraissent d'une sévérité outrée. Il y a certainement parmi ces derniers, un grand nombre de personnes probes et honnêtes.

R. Je n'ai jamais contesté qu'il y eut parmi eux des personnes probes et honnêtes. Il y en a même qui sont à l'abri de tout reproche selon le monde. Néanmoins, je vous répète que les protestants n'ont pas et qu'ils sont incapables d'avoir un seul saint. Car en premier lieu cette probité, cette honnêteté si vantée peut être purement naturelle et philosophique. Or dans

ce cas elle se trouva même parmi les payens et les hérétiques des temps passés. Autre chose est la probité, ou la vie vertueuse ordinaire, autre chose la sainteté prise dans toute la rigueur de ce mot. L'on pourra bien vous accorder qu'il y a parmi les protestants un certain nombre d'hommes vertueux et probes, mais des saints qui aient habituellement et avec constance suivi le sentier des vertus héroïques, qui l'aient parcouru avec aisance et même avec joie jusqu'à la mort, au milieu des épreuves les plus difficiles et des tentations de tout genre, au milieu des persécutions, des désagréments, des dérisions et des injures ; des saints dont les bienfaits étaient récompensés par l'ingratitude et qui ne cessaient pas néanmoins de prier pour leurs persécuteurs, d'offrir pour ceux-ci leurs pénitences et leurs tortures en toute humilité, et dans un esprit de mortification incessante, non, non, des saints de ce genre les protestants ne les ont pas et ne peuvent les avoir. L'Église catholique, au contraire, en eut à toute époque, en tout lieu, de tout âge, et de toute condition.

D. Maintenant je saisis votre pensée. Mais il me reste encore une difficulté. J'ai entendu dire souvent que l'on voyait plus de moralité et d'honnêteté parmi les populations protestantes que parmi les catholiques. A quoi attribuez-vous ce fait ?

R. J'ai vraiment pitié de votre simplicité. Qui donc vous a fait croire que les populations protestantes soient plus morales et plus adonnées à la vertu que les catholiques ? Comment ? tandis que la doctrine du protestantisme ouvre la porte à l'immoralité et à la corruption, les sectateurs de cette même doctrine seraient des modèles de vertu et de probité. Il y aurait là un miracle d'un nouveau genre ! Mais malheureusement les statistiques publiques de l'Angleterre, de la Suède, de la Prusse comparées à celles de France, d'Italie, d'Espagne et de Belgique, donnent des résultats tout opposés. Lorsque les faits parlent, les paroles ne servent plus de rien. En outre : s'il est vrai, que les protestants nous surpassent en général pour la probité, comment se fait-il que les catholiques les plus dissolus se fassent protestants, et cela pour vivre avec plus de liberté et de licence ? Comment se fait-il que toute l'admiration des libertins soit pour le protestantisme ? D'un autre côté, com-

ment expliquer alors que les protestants les plus distingués par leur science et leur probité se fassent catholiques ? D'où vient enfin que l'ivrognerie publique et la dissolution des mœurs règnent surtout en Écosse, en Angleterre, et parmi d'autres populations protestantes.

D. Il n'y a rien à répondre. Maintenant, dites-moi quelques mots du second indice de la vraie sainteté de l'Église, c'est-à-dire des miracles. Les miracles opérés par l'intercession des saints ne sont-ils pas autant de fables ? Et de fait, l'on me dit quelquefois : *Les avez-vous vus ces miracles ?*

R. Tel est en effet le langage des hérétiques et des libertins qui ne se donnent aucun souci d'examiner si leurs raileries sont fondées ou non. Il est plus facile de mépriser, que de donner des preuves.

D. Expliquez-vous un peu mieux.

R. Je veux dire que cette espèce de gens n'examine pas les raisons qu'ont les catholiques pour affirmer qu'il s'est toujours opéré et qu'il s'opère encore dans l'Église de vrais miracles par l'intercession des saints. Les préjugés aveuglent nos adversaires, au point de leur faire croire que les catholiques dans la confiance qu'ils accordent à ces miracles sont autant d'enfants et d'esprits sans intelligence, qui adoptent et propagent avec ardeur, sans discernement aucun, les légendes du moyen-âge. Dans leur orgueil, ils regardent les Baronius, les Bellarmin, les Pétau, les Bossuet, les Fénelon, les Muratori, les Gerdil et tant d'autres grands hommes, comme autant de nullités à côté d'eux. Néanmoins, chaque époque a vu fleurir dans l'Église, une foule de critiques du premier ordre. Ces hommes après avoir discuté avec toute la sévérité de la science, les raisons d'admettre ou de rejeter les miracles dont nous parlons, les ont admis et défendus. Mais que voulez-vous faire avec des gens qui font preuve d'une crédulité enfantine, quand il s'agit de croire toutes les calomnies répandues contre l'Église ? Le mal est dans le désordre de la volonté.

D. Quelles seraient les preuves que l'on apporte en faveur de ces miracles ?

R. Les voici : Il s'agit ou bien des miracles des premiers siècles, ou de ceux des âges suivants jusqu'à la naissance de la

prétendue réforme, ou de ceux enfin qui se sont opérés depuis. S'il est question de ceux des deux premières époques, ils reposent sur le témoignage des hommes les plus illustres par leur science et leur sainteté. De ce nombre sont : S. Irénée, S. Cyprien, Eusèbe, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire de Nysse, S. Grégoire de Nazianze, Théodoret et d'autres jusqu'à S. Bernard et jusqu'à la naissance du protestantisme : si l'on veut parler des miracles postérieurs à ces temps, et qu'on laisse de côté les années qui s'écoulèrent depuis le 12^e siècle, époque à laquelle le siège apostolique s'attribua exclusivement l'examen des causes des saints, il est certain que depuis le jour où le rigoureux tribunal de la Rote, et après lui la Congrégation des Rites, ont entrepris la discussion de ces causes, il est certain, dis-je, que l'on procède avec une rigueur qui rend impossible l'admission d'un miracle dont la vérité ne serait pas évidente. L'on examine le fait attesté par des témoins sous la foi du serment, l'on consulte les amis, les parents, les connaissances, les médecins et les savants etc., l'on écrit des mémoires pour et contre, en un mot, l'on n'omet aucun moyen pour arriver à cette certitude complète que l'on peut avoir en des affaires de cette nature. Quant à ceux qui vous disent : *Les avez-vous vus ces miracles ?* Vous pouvez leur répondre : avez-vous vu les miracles opérés par Jésus-Christ et par les apôtres ? Avez-vous vu César, Cicéron, Charles Quint ? Avez-vous vu Pékin, Amsterdam, Berlin et Londres ? Et cependant vous croyez sur le témoignage et la relation d'autrui, à l'existence de ces miracles, de ces personnes, de ces villes. Pourquoi donc ce témoignage et ces relations cesseraient-ils de mériter votre confiance, du moment qu'il s'agit des miracles que Dieu opère par l'intercession des saints ?

D. Mais l'époque des miracles n'est-elle pas passée ? Qui croit encore aux miracles depuis les progrès que les sciences physiques ont faits ? Serons-nous donc obligés de croire à tous les miracles racontés dans les vieilles chroniques ou légendes du moyen-âge ?

R. Les catholiques ne prétendent pas qu'il faille accorder une confiance aveugle à tous les récits des vieilles chroniques. Mais ils prétendent, et avec justice, que l'on ajoute foi

à ces miracles, qu'une critique sévère et éclairée ne peut pas rejeter, à ceux-là en particulier qui sont juridiquement approuvés par l'Église romaine. Tout le progrès des sciences physiques n'empêche pas qu'il y ait un vrai miracle lorsqu'un aveugle recouvre la vue ou un paralytique le libre usage de ses membres; lorsqu'une blessure jugée mortelle et désespérée se cicatrise en un clin d'œil; lorsqu'une mesure de blé se multiplie en un instant jusqu'à donner dix ou vingt mesures, et ainsi de suite. Si les progrès de la physique donnaient jamais de semblables résultats je m'avouerais vaincu. Or, sachez le bien, ces faits prodigieux et d'autres semblables ont dernièrement encore reçu l'approbation de la congrégation des Rites, après l'examen le plus sévère. Je puis, pour ma part, en rendre témoignage comme de choses qui ont même passé par mes mains. Comment se fait-il que les Grecs schismatiques dont la superstition, au témoignage des protestants eux-mêmes, surpasse celle des catholiques, comment se fait-il que les Juifs à leur tour, ne trouvent aujourd'hui aucun miracle dans leur religion, malgré leur zèle à le chercher? Ils en trouvaient cependant dans les temps passés, c'est-à-dire alors que les Grecs n'étaient pas schismatiques et que les Hébreux n'étaient pas rejetés de Dieu. Les catholiques seuls se sont toujours prévalus et se prévalent encore des vrais miracles qui s'opèrent au sein de leur Église. Je pourrais ajouter que les protestants eux-mêmes ont à diverses reprises rendu témoignage de ces miracles. Mais il est inutile de s'étendre plus longuement sur des faits qu'ils pourraient examiner eux-mêmes.

D. Je vois que vous ne leur laissez aucune issue. Mais peut-être, les protestants ont-ils également leurs miracles? Ne font-ils pas eux aussi des miracles?

R. Sans doute : les protestants font des miracles, mais ce sont les miracles d'hérétiques. A ce sujet Tertulien disait déjà de son temps, que là où les apôtres et les saints faisaient ressusciter des morts, les hérétiques faisaient mourir les vivants. L'envie de faire des miracles, n'a pas manqué aux protestants, mais leurs tentatives ont si mal réussi qu'ils trouvent plus aisé de dire que les miracles ne sont pas nécessaires pour prouver la vérité de la doctrine. C'est ce qui a donné lieu à cette mor-

dante plaisanterie d'Erasmus : Les protestants tous ensemble, dit-il, n'ont jamais réussi à redresser un cheval boiteux.

D. Quelle conclusion tirez-vous de tout ce que vous m'avez dit jusqu'ici ?

R. Ma conclusion la voici : Puisque le vrai miracle est un témoignage rendu par Dieu à la véritable sainteté, elle doit donc être véritablement sainte, cette Église catholique, dans le sein de laquelle Dieu a opéré et opère encore tant de miracles par l'entremise de ses saints. Je conclus encore que c'est une grande consolation pour les catholiques, de songer qu'ils se trouvent au sein d'une Église que Dieu favorise si manifestement de son secours, tandis que les protestants au contraire font partie d'une secte qui a pour chefs des prêtres mariés, des moines apostats, et des religieux défrôqués.

Cinquième Leçon.

DE LA FERMETÉ ET DE L'IMMUTABILITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

D. L'Église catholique peut-elle jamais défaillir et cesser d'exister ?

R. Si la chose était possible, Jésus-Christ son fondateur aurait manqué à sa parole. Car il a lui-même promis que l'Église ne périrait pas pendant tout le cours des siècles. De là vient que le royaume de Jésus-Christ, c'est-à-dire, son église est appelé éternel et qu'en réalité il n'aura pas de fin.

D. D'où vient donc cette fermeté et cette solidité, si puissante qu'elle empêche l'Église de jamais crouler ?

R. Elle vient de l'excellent ou pour mieux dire du divin architecte qui la fonda. Cet architecte n'est autre que Jésus-Christ lui-même en personne qui, pour la rendre capable de résister à tous les assauts et à toutes les secousses, la bâtit sur un fondement d'une immuable solidité.

D. Quel est ce fondement si solide ?

R. Ce fondement est multiple et composé, pour ainsi dire, de

diverses pierres. La pierre angulaire, celle qui soutient toute la masse imposante de l'édifice est Jésus-Christ lui-même. La pierre secondaire, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, est l'apôtre S. Pierre avec tous ses légitimes successeurs. La première pierre a sa force et sa solidité d'elle-même, la seconde est forte et solide grâce à la vertu que Jésus-Christ notre seigneur lui a communiquées. Cette vertu fut communiquée à S. Pierre par Jésus-Christ lorsqu'il lui dit : *Vous êtes Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.*

D. Quelle différence y a-t-il entre ces deux pierres ou entre le premier fondement et le second ?

R. Outre la différence que je viens d'indiquer, à savoir que l'une a sa solidité dans sa propre vertu et l'autre dans la vertu de Jésus-Christ; il y en a encore une seconde, c'est que le premier fondement est invisible puisque le Rédempteur, après sa résurrection, s'est soustrait à nos regards; le second au contraire est visible comme le fut S. Pierre durant sa vie mortelle, et comme le sont après lui ses successeurs.

D. Mais S. Paul n'a-t-il pas dû que nous autres fidèles nous sommes édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes? N'est-ce pas S. Jean qui affirme dans la description qu'il fait de l'Eglise, sous l'emblème de Jérusalem, qu'il y a douze fondements à savoir les douze Apôtres? Pourquoi donc me disiez-vous que le fondement visible de l'Eglise est le seul apôtre S. Pierre, et que ses successeurs le sont après lui?

R. Tout cela est très-vrai, mais il convient d'observer le sens des paroles que vous venez de citer. S. Paul appelle les Apôtres et les Prophètes du nom de fondement, parce que la doctrine prêchée par les Apôtres était celle que les Prophètes avaient prédite. La même raison a fait écrire à S. Jean que les fondements de cette Jérusalem céleste ou de l'Eglise étaient au nombre de douze. Il a voulu dire que les premiers prédicateurs de l'Evangile avaient été douze et non pas que l'Eglise eut été bâtie sur douze fondements. De plus, tous les Apôtres furent par Jésus-Christ lui-même, soumis à Pierre comme à leur chef.

D. S'il en est ainsi, l'Eglise doit avoir de tout temps re-

connu pour son fondement l'Apôtre S. Pierre et ses successeurs, n'est-il pas vrai?

R. Sans doute. Aussi l'Eglise en a-t-elle agi ainsi dans tous les âges depuis les temps apostoliques. Du vivant même de l'Apôtre S. Jean, on eut recours à l'autorité de S. Clément, évêque de Rome et par conséquent successeur de S. Pierre, et néanmoins S. Clément n'avait pas été Apôtre. C'est ainsi que l'autorité suprême du siège de Rome, fut reconnue d'âge en âge jusqu'à nos jours, comme je vous le prouverai dans une autre leçon. En attendant, pour ne pas sortir de notre sujet, tenez pour certain que l'Eglise catholique, fondée par Jésus-Christ sur S. Pierre est douée d'une fermeté et d'une solidité telles que personne ne pourra jamais l'ébranler.

D. Y eut-il des tentatives pour la faire crouler?

R. Oh! Songez si les portes de l'enfer ne tentèrent pas contre elle une guerre furieuse, une guerre implacable, une guerre perpétuelle dans le dessein de l'abattre! Elle était à peine fondée que les juifs commencèrent l'attaque; aux juifs succédèrent les payens et les empereurs tout puissants qui la firent nager dans le sang pendant près de trois siècles. Les payens eurent d'abord pour complices et puis pour successeurs tous les hérétiques, depuis Simon le Magicien jusqu'à Luther, Calvin et les sectaires modernes. Ceux-ci eurent également dans leur parti des empereurs et des rois formidables. La lutte que l'Eglise soutint et soutient encore contre ses ennemis lui a fait donner le nom d'Eglise militante.

D. Et quel fut le sort de l'Eglise au milieu de ces redoutables combats?

R. Il fut tel qu'on devait l'attendre. L'Eglise demeura inébranlable, et victorieuse; elle vit périr tous ses agresseurs. Tous vinrent se briser contre cette roche trop dure pour eux. Les juifs perdirent leur patrie et les payens leur empire, les sectes, quelque nombreux que fussent leurs adhérents, s'évanouirent l'une après l'autre. Le même sort est réservé aux sectes modernes ni plus ni moins.

D. Oh, ceci me semble trop fort! Comment, l'anglicanisme, le protestantisme, qui paraissent avoir des racines si fortes et si profondes, qui s'appuient sur des bases en apparence si

solides, qui sont répandus dans une partie si considérable de l'Europe et de l'Amérique, qui ont des personnages si importants pour défenseurs, seraient condamnés à périr un jour? Ceci me paraît impossible.

R. Ne voyez-vous pas que votre raisonnement vient confirmer tout ce que je vous ai dit? Celui qui n'a d'autre soutien qu'un bras de chair, pourra-t-il se tenir assez ferme pour ne pas être un jour menacé d'une chute? Or, ces appuis que vous donnez au protestantisme sont tous également charnels; c'est la puissance, la dilatation, les soutiens solides, les défenseurs. Dieu seul a été oublié, lui qui est l'unique et véritable soutien sans lequel tout périt. Les sectes des Ariens, des Eutychiens, des Iconoclastes, ont eu une puissance plus forte, une extension plus grande, des soutiens plus puissants que le protestantisme et l'anglicanisme, et néanmoins elles ont péri, parcequ'elles avaient Dieu contre eux. C'est cette même cause qui fera périr les sectes modernes.

D. Vous avez cette fois incontestablement tort. Car l'on m'a répété plus d'une fois que l'un des arguments les plus convainquants en faveur du protestantisme, est la situation florissante dans laquelle se trouvent les pays protestants, au point de vue de l'industrie, du commerce et des richesses. C'est à faire envie aux catholiques.

R. Toujours des raisons matérielles et terrestres! Les arguments que vous apportez prouveraient tout au plus que le Dieu qui protège les protestants est le Dieu Mammon. Quand donc Jésus-Christ, dont toute la vie se passa dans la pauvreté, et qui inculqua toujours l'esprit de pauvreté, a-t-il donné comme caractères de la vérité de sa religion, le commerce, l'industrie et les richesses? Si votre argument pouvait avoir quelque valeur, il faudrait dire que le paganisme fut une excellente religion, puisque pendant plusieurs siècles après Jésus-Christ, les payens furent plus riches que les chrétiens. Dans les siècles suivants, les Turcs à leur tour eussent été les véritables adorateurs de Dieu, alors qu'ils remportaient partout des victoires sur les chrétiens. Si la richesse et le commerce sont des indices de la vraie religion, l'Espagne, le Portugal et Venise, à l'époque où ces états étaient plus in-

dustrieux, plus commerçants et plus riches que ne le sont aujourd'hui les pays protestants, avaient donc la vraie religion. De nos jours au contraire que les vicissitudes des temps les ont fait déchoir de cet état de prospérité leur religion serait fausse. Bien entendu, qu'elle redeviendrait vraie, si ces contrées revenaient à être riches et commerçantes comme autrefois. Voilà les raisons auxquelles descendent les évêques anglicans et les ministres soi-disant évangéliques pour prouver la vérité de leurs sectes. Du reste, je vous ai déjà démontré plus d'une fois, que cette prétendue prospérité des pays protestants n'existe pas. Mais, les protestants, fussent-ils tous riches comme Crésus, il n'en demeurerait pas moins vrai, que le protestantisme périra comme ont péri toutes les autres sectes.

D. Ne savez-vous pas que les protestants frémissent de colère quand on leur parle de la sorte ?

R. Laissez-les frémir tout à leur aise, cela n'ôte rien à la vérité que je viens de vous exposer. Si la Réforme avait eu à soutenir la centième partie des tempêtes et des guerres qui ont assailli l'Eglise catholique, il ne resterait plus aujourd'hui le moindre débris du protestantisme. Que si, grâce aux nombreuses conversions qui consolent l'Eglise catholique, les protestants tout florissants qu'ils paraissent encore se fondent comme la neige au soleil, qu'arrivera-t-il lorsque le vent de l'opinion aura tourné et que la mode du protestantisme sera passée ! L'Eglise catholique, et ce point est hors de doute, l'Eglise catholique sera toujours la même.

D. Comment peut-on savoir que l'Eglise catholique demeure toujours la même ?

R. Les faits seuls nous instruisent à ce sujet. D'abord, la succession des papes, des évêques et des prêtres, autrement dit, de la hiérarchie ecclésiastique n'a jamais été interrompue depuis les apôtres jusqu'à nos jours. Deuxièmement, la doctrine de l'Eglise n'a jamais changé, puisqu'elle croit aujourd'hui les mêmes vérités qu'elle croyait aux temps apostoliques. Malgré tous les efforts des hérétiques de tous les temps pour la faire changer, il n'est jamais advenu qu'elle ait cédé ou qu'elle ait transigé sur le moindre article.

D. J'entends dire pourtant que l'Eglise a ajouté à sa doctrine plusieurs articles de foi que l'on ne croyait pas d'abord. Si le fait était réel l'Eglise aurait certainement varié.

R. Voilà ce qu'affirment les protestants et les anglicans, mais ils sont incapables de fournir la preuve de leur assertion. L'Eglise croit aujourd'hui les mêmes articles et en même nombre qu'autrefois. La preuve en est dans les documents irréfragables de l'antiquité sacrée, dans les Pères, dans les Conciles, dans les actes des Martyrs, dans les Liturgies et dans d'autres sources encore. Donc, si vous voulez savoir quelle était l'antique foi de l'Eglise, il vous suffit d'examiner ce qu'elle croit aujourd'hui. Ces articles que les hérétiques prétendent avoir été *ajoutés*, ne sont autre chose en réalité que des développements ultérieurs de la doctrine déjà reçue par l'Eglise. Ce sont des définitions expresses prononcées contre les nouveaux adversaires de la même doctrine.

D. La doctrine des protestants ne pourrait-elle pas aussi se dire immuable?

R. Non, cela est impossible. De deux cents sectes qui se disent protestantes, il n'y en a pas deux qui soient d'accord entre elles au sujet de la doctrine. Chacune a son *Credo* en partie différent de celui d'une autre. Pour ce qui est de la fermeté de la croyance, si vous exceptez l'opposition au catholicisme, le seul point, dans lequel tous les protestants soient constants, leurs doctrines changent à chaque instant. Il arrive souvent que la même personne modifie plusieurs fois sa croyance, et qu'elle ne sait pas elle-même ce qu'elle croit.

D. Mais c'est une véritable Babel qu'une pareille façon de croire!

R. Vous avez raison : d'ailleurs, les protestants ne sauraient agir autrement, attendu qu'ils n'ont aucune règle de foi.



Sixième Leçon.

DU POUVOIR ENSEIGNANT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET DE L'OBLIGATION QU'IL Y A DE L'ÉCOUTER.

D. Pour quelle fin Jésus-Christ a-t-il institué l'Eglise?

R. Jésus-Christ a institué l'Eglise, il l'a faite infaillible et perpétuelle pour qu'elle enseignât à toutes les nations et en tout temps ces vérités qu'il a daigné révéler une fois au monde; il l'a instituée encore pour que les hommes instruits de la sorte par l'Eglise pussent, moyennant la foi et les bonnes œuvres, parvenir au salut éternel.

D. Mais était-il nécessaire que cet enseignement nous arrivât par l'Eglise? La lecture des livres saints ne suffisait-elle pas pour nous enseigner ces vérités?

R. Non, cela ne pouvait suffire pour plusieurs raisons : La première c'est le bon plaisir de Jésus-Christ, la sagesse éternelle, qui en décida autrement. La seconde ce fut d'obliger l'homme à s'humilier et à dépendre de l'Eglise de Jésus-Christ. La troisième c'est que la lecture de la Bible n'eut jamais pu établir l'unité de croyance parmi les fidèles. Ce qui se passe chez les hérétiques et surtout chez les protestants en est une preuve évidente. Ils prétendent se diriger par la seule lecture de la Bible, et ils sont arrivés à un tel degré d'ignorance et de confusion qu'ils ne se comprennent plus entre eux et qu'ils ont enfin perdu la foi et l'idée même de la foi.

D. Mais, n'est-il pas contraire, peut-être, à la dignité de l'homme, cet être raisonnable, d'être contraint de recevoir aveuglément de la part de l'Eglise, l'enseignement de la foi?

R. Se soumettre à Dieu, dépendre de sa volonté n'a jamais été contraire à la dignité de l'homme. C'est même la plus belle gloire de l'homme que de croire et d'obéir à Dieu. Or, la soumission à l'Eglise et la croyance accordée aux vérités qu'elle enseigne, qu'est-ce autre chose sinon se soumettre à la volonté de Dieu, et croire à Dieu? En effet, Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : *qui vous écoute, m'écoute; celui qui ne croira pas à ce que vous enseignerez sera condamné?* Et l'apôtre

S. Paul ne loue-t-il pas les premiers fidèles de ce qu'ils avaient accueilli ses paroles, *comme la parole de Dieu, ce qu'elles étaient en réalité*. Donc l'hommage le plus méritoire qu'une créature raisonnable puisse offrir à Dieu, c'est l'assujettissement de sa propre intelligence aux vérités enseignées par l'Eglise.

D. Très-Bien ! Mais, autre chose étaient les Apôtres, autre chose est l'Eglise. Il me semble que vous faites ici une étrange confusion.

R. Sous le rapport de l'enseignement en matière de foi, les Apôtres et l'Eglise sont une même chose, un même instrument dont Dieu se sert pour faire connaître aux hommes ses vérités. En effet, l'Eglise n'est-elle pas infaillible, comme je vous l'ai démontré dans une autre leçon ? Jésus-Christ n'est-il pas toujours avec elle, selon sa promesse ? L'Esprit de vérité, ou l'Esprit-Saint, n'est-il pas sans cesse au milieu d'elle pour l'empêcher de dévier de la vérité ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit expressément : *si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un payen et un publicain* ? Donc, écouter l'Eglise vaut autant qu'écouter Dieu, et quand on refuse d'écouter l'Eglise, c'est comme si l'on refusait d'écouter Dieu.

D. Soit. J'admets ce que vous dites ; il n'en demeure pas moins vrai néanmoins que celui qui écoute l'Eglise, ne reçoit la parole de Dieu que par un intermédiaire, et telle est la condition des catholiques. D'un autre côté, celui qui lit la Bible, écoute Dieu lui-même directement, et telle est la condition des protestants. Les catholiques reçoivent la lumière réfléchie par l'interposition d'un miroir qui est l'Eglise ; les protestants au contraire reçoivent la lumière directe, ils sont comme inondés de ses rayons. La condition des protestants n'est-elle peut-être pas meilleure ?

R. Ce raisonnement prouve chez celui qui le fait qu'il ne sait pas ce qu'il dit. En effet, l'adversaire suppose que celui qui lit la Bible, lit la propre parole de Dieu, telle qu'il l'a proférée. Or, cette supposition est entièrement fausse, vu que les protestants ne lisent d'ordinaire la Bible que dans une traduction le plus souvent mutilée et falsifiée par les hérétiques.

Il n'est personne qui puisse leur garantir la conformité de ces traductions que l'on met entre les mains du peuple, avec le texte divin. D'où vous voyez que les protestants, lorsqu'ils lisent la Bible, la lisent non seulement à travers un prisme, mais derrière un verre coloré et trouble.

D. Cette observation m'avait toujours échappé : mais quelle est la seconde raison pour laquelle, d'après vous, les protestants ne savent ce qu'ils disent ?

R. La voici : les protestants supposent que quiconque lit la Bible la comprend et saisit le véritable sens que Dieu a eu en vue : et cependant, c'est un fait constant que la majeure partie des savants eux-mêmes ne comprend pas la Bible ; à plus forte raison doit-il en être de même des personnes simples et du vulgaire. Si les savants comprenaient la Bible, ils ne seraient pas en désaccord perpétuel sur le vrai sens de chaque passage. Les sectes protestantes, au nombre de deux cents et plus, sont opposées et divisées entre elles, précisément à cause de l'interprétation fausse qu'ils donnent à l'Écriture.

D. Y a-t-il encore une autre raison ?

R. Je pourrais vous en citer plusieurs autres encore, mais le désir de rester dans de justes bornes, me force à résumer le tout en peu de mots. Voici donc comme je raisonne : Si ceux qui lisent la Bible, recevaient en réalité cette lumière directe et ce torrent de lumière et de chaleur dont on parle, ils auraient assurément une foi très-vive. Mais tout au contraire, les protestants sont devenus pour la plupart des rationalistes, c'est-à-dire, des incrédules qui nient toutes les vérités surnaturelles, et détruisent la Bible pour autant qu'il est en eux.

D. Il en sera ce que vous voudrez, mais, il est néanmoins certain que ceux qui reçoivent la doctrine des mains de l'Eglise, la reçoivent des mains de l'homme, tandis que ceux qui la prennent dans la Bible, la reçoivent de Dieu lui-même. N'en est-il pas ainsi ?

R. Non sans doute ; et en effet les protestants ne reçoivent-ils pas la Bible par l'entremise de l'homme. Qui donc remet la Bible aux mains des protestants, sinon les ministres qui sans autorité aucune, assurent que ce livre contient la parole de

Dieu? En outre, comme je vous l'ai dit ailleurs, l'Eglise parle et enseigne au nom de Dieu qui l'a constituée à sa place pour enseigner toutes les nations, quand il a dit aux apôtres : *allez et enseignez*. Enfin, les protestants ne prennent pas à proprement parler, leurs doctrines dans la Bible, mais ils les reçoivent de leurs ministres, et ceux-ci les tiennent des premiers réformateurs. Il paraît donc très légitime de conclure que ce sont les protestants seuls qui souscrivent à la parole de l'homme, et voilà sans doute une véritable dégradation de la créature raisonnable.

D. Oh ! La découverte est curieuse ! Ainsi donc, ces hommes qui se décernent les titres pompeux de *chrétiens de la Bible*, de *filis du libre examen*, ne sont en définitive autre chose que les chrétiens et les fils de Luther, de Calvin, de Zwingle, etc. ?

R. Sans doute, ni plus ni moins. Il n'est pas un seul de ces nombreux enfants du libre examen qui soit protestant en vertu de l'examen qu'il a fait. Ils se suivent les uns les autres et se persuadent qu'ils ont fait un examen, qu'ils n'ont jamais entrepris.

D. Ces réflexions ne m'étaient jamais venues à l'esprit.

R. Concluez donc, qu'il ne faut jamais prêter l'oreille à ces trompeurs de profession, qui s'en vont répandant des faussetés aussi palpables. Soyez, au contraire, un enfant docile de l'Eglise, votre mère, qui, en vertu du secours divin, est incapable de vous enseigner le mensonge ou l'erreur.

Septième Leçon.

DE LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

D. Qu'entendez-vous par ce mot constitution de l'Eglise?

R. Par Constitution de l'Eglise, j'entends sa forme ou son organisme et son gouvernement; les éléments qui la composent et la constituent telle qu'elle est par la volonté de son divin fondateur, Notre Seigneur Jésus-Christ.

D. Quelle est donc la forme du gouvernement de l'Eglise?

R. L'Eglise est une monarchie parfaite. Elle a pour chef

suprême sur la terre le Pontife romain, qui, sans être sous la dépendance d'aucun pouvoir humain, dirige, régit et gouverne toute l'Eglise.

D. Mais avec la tête, il faut de toute nécessité un corps : De quels éléments se compose donc le corps de l'Eglise ?

R. Le corps de l'Eglise est composé de la hiérarchie ecclésiastique d'une part, et de l'autre de tous les fidèles qui sont en communion de foi et de subordination avec leurs légitimes pasteurs, subordonnés à leur tour au pape leur chef suprême.

D. Qu'entend-on par hiérarchie ecclésiastique ?

R. Hiérarchie ecclésiastique veut dire précisément le gouvernement sacré de l'Eglise. Elle se compose des évêques, des prêtres et des ministres subalternes. Elle se nomme gouvernement sacré, parce que Jésus-Christ a confié à ce corps le gouvernement de l'Eglise ou des fidèles.

D. Comment l'union de la sacrée hiérarchie et de son chef donne-t-elle naissance à un seul corps bien réglé ?

R. Le fait arrive d'une manière vraiment admirable. Car tout le pouvoir, donné par Jésus-Christ à son Eglise, dérive du Pontife romain comme de sa source. Celui-ci confie une portion du troupeau à chaque pasteur, c'est-à-dire, qu'il assigne à chaque évêque, un nombre plus ou moins considérable de fidèles à gouverner, dans une certaine étendue de pays nommée Diocèse ou Eglise partielle et particulière. Or, c'est l'union de toutes ces Eglises partielles, soumises au chef suprême, qui constitue l'Eglise universelle et catholique dans tout l'univers. Il en résulte la grande unité ou identité de la même Eglise.

D. Les évêques sont-ils tous égaux entre eux ?

R. Au point de vue de l'ordre, ils sont tous égaux sans contredit, puisque l'épiscopat est le même en tous ; mais au point de vue de l'autorité ou de la juridiction, il y a différents degrés parmi les évêques. Nous avons les patriarches, les primats, les archevêques et les évêques. De plus, il en est encore quelques-uns qui gouvernent l'Eglise en vertu de l'autorité spéciale des Pontifes romains, en qualité de vicaires apostoliques ou de simples vicaires, selon l'exigence de l'Eglise. Dans chaque diocèse existent, en outre, diverses dignités ; on a les

curés, les recteurs des Eglises et d'autres encore qui, sous l'autorité de chaque évêque, administrent les sacrements, prêchent et exercent les fonctions ecclésiastiques, chacun d'après son degré.

D. Y a-t-il beaucoup d'évêques dans l'Eglise catholique?

R. Il y en a un très-grand nombre. Ils sont plus de mille cinq cents répandus sur toute la surface de la terre.

D. Tout ce grand corps, à ce que je vois, doit avoir une autorité et une force immenses.

R. Assurément. L'union de ce corps étant si parfaite, chaque évêque est fort de la force de tous, et tous le sont de la force de chacun. Comme ils se prêtent un appui mutuel, il en résulte que l'autorité spirituelle de l'Eglise est telle que nulle autre ne peut lui être comparée. Il n'y a ni empire ni monarchie, quelques grands qu'ils soient, qui puisse soutenir la comparaison avec l'Eglise, dont la domination s'étend sur toute la terre. Tout est petit, je dirais même microscopique à côté de l'Eglise catholique, dont l'autorité est la plus imposante que l'on puisse rencontrer sur cette terre.

D. S'il en était ainsi, l'Eglise serait donc invincible?

R. Elle l'est en réalité. L'Eglise est invincible, parce qu'elle est soutenue et défendue par le bras du Tout-Puissant. Elle est invincible à cause du courage que la foi donne au catholique sincère, d'être prêt à répandre, au besoin, son sang au milieu des plus cruelles tortures pour la défense de la foi; elle est invincible, parce qu'elle fatigue et désarme ses persécuteurs, à force de patience et de longanimité. Aux yeux de l'Eglise, qui a les siècles pour elle, cent années sont comme un seul jour; dans l'intervalle les persécuteurs, leurs ministres et leurs agents disparaissent de ce monde, et lorsque la guerre est terminée, la victoire demeure toujours à l'Eglise. Cependant au terme de la lutte, elle compte ses héros, et les inscrit au rang des saints, tandis que l'histoire impartiale enregistre le nom de ses persécuteurs dans le livre de l'infamie. L'Eglise enfin est invincible, parce que la persécution ne pouvant jamais être universelle, tandis qu'elle souffre et qu'elle fait des pertes dans un endroit, elle gagne et triomphe dans un autre. C'est ce qui fait qu'elle est toujours également grande et forte.

D. Cependant, il est incontestable que l'Eglise catholique a fait de grandes pertes à l'occasion du protestantisme, du schisme grec et de l'invasion mahométane, etc. Où voyez-vous donc la réalisation de ce triomphe de l'Eglise?

R. Ce que je vous ai dit se réalise à la lettre. En effet, depuis cet assaut de trois siècles que les protestants ont fait soutenir à l'Eglise, celle-ci, bien loin de diminuer, s'est accrue de plus de quarante millions de nouveaux fidèles. En outre, elle a aujourd'hui réparé les pertes qu'elle avait faites durant les deux premiers siècles de la prétendue réforme. Car au sein même de l'anglicanisme et du protestantisme, elle a converti à sa doctrine les hommes les plus illustres par leur science et leur probité, et elle en convertit encore tous les jours et partout. Le domaine de l'Eglise a pris de plus un développement immense chez les infidèles. Quant à ce qui concerne le schisme gréco-russe, il est comme le mahométisme en pleine voie de décadence, attendu qu'il dépend des fluctuations politiques, et qu'il ne se dilate et ne se soutient que par la force matérielle.

D. Oh ! comme ces réflexions amoindrissent à mes yeux ce protestantisme dont on fait tant de bruit. Que deviennent donc les pasteurs et les ministres des sectaires, quand on les compare avec la majestueuse autorité de l'Eglise catholique?

R. Le protestantisme en face de l'Eglise est si peu de chose qu'il disparaît pour ainsi dire, même quand on le prend dans son ensemble. Que dire alors de chaque secte en particulier. Elles font pitié à voir et leurs ministres sont réduits à des atômes. Lorsque les docteurs de la secte publient leurs élucubrations contre l'Eglise, cette dernière, comme une tendre mère, jette sur eux un regard de pitié et demande à Dieu leur conversion. Quant aux nouvelles doctrines qu'ils annoncent elle n'en tient aucun compte.

Multième Leçon.

DU PAPE, DES CARDINAUX ET DES ÉVÊQUES.

D. Qu'est-ce donc que le pape, contre lequel s'élèvent tant de clameurs de la part des incrédules et des libertins?

R. Je vous dirai d'abord deux mots sur la signification de ce nom de *Pape*, et je vous parlerai ensuite de la dignité du pape dans l'Eglise. Le mot *Pape* signifie Père. Le Pontife romain reçoit ce nom parce qu'il le mérite par excellence, en sa qualité de père commun de tous les fidèles. Ce titre fut, à une certaine époque, commun à tous les évêques, parce qu'ils sont en effet les pères de leurs sujets spirituels. Mais dans la suite des temps, il fut réservé à l'évêque de Rome seul, parce qu'il est le père de tous les fidèles du monde.

D. Je comprends maintenant la haine acharnée des protestants, des incrédules et des libertins contre le pape. C'est qu'ils sont autant de fils renégats et rebelles, qui déniaient à ce père commun l'amour, l'obéissance et le respect qui lui sont dûs. Dites-moi quelque chose touchant la dignité du pape.

R. La dignité du pape est la plus grande qui puisse échoir à un mortel. Le pape ou le Pontife romain est le vicaire de Jésus-Christ sur la terre; c'est lui qui gouverne toute l'Eglise en vertu de l'autorité suprême que Dieu lui a confiée. Il est le successeur du chef des apôtres, S. Pierre, à qui Jésus-Christ a promis et conféré les clefs du ciel, sur lequel il a bâti son Eglise et à qui il a confié ses brebis et ses agneaux, c'est-à-dire, tous les fidèles, évêques, prêtres et laïques, quelque soit leur rang ou leur dignité, sans distinction aucune.

D. Mais tout cela se trouve-t-il dans la Bible?

R. Tout cela s'y trouve de la manière la plus manifeste. Je vous ai déjà rapporté ce passage de l'Evangile de S. Mathieu, où on lit que S. Pierre, ayant par révélation divine, confessé la divinité de Jésus-Christ en ces termes exprès : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant*, le Sauveur repartit aussitôt : *Tu es bienheureux, ô Simon fils de Jona, parce que ni la chair, ni le sang, ne t'ont fait cette révélation, mais bien mon père qui est dans les cieux; et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette*

Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Tout ce que TU auras lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel. Ce passage me semble suffisamment explicite. Nous trouvons, en outre, dans l'Evangile de S. Jean, que Notre Seigneur Jésus-Christ, ayant demandé à S. Pierre s'il l'aimait, s'il l'aimait même plus que ceux qui étaient là présents, le saint apôtre répondit jusqu'à trois fois qu'il l'aimait. A chacune de ces réponses d'après le récit de l'Evangile, le divin Sauveur lui dit : *si vous m'aimez païssez mes agneaux, païssez mes brebis.* Ces paroles font voir à l'évidence, que Jésus-Christ confia à Pierre le soin de toute son Eglise, car chacun sait que dans l'Evangile les fidèles sont désignés sous les noms d'agneaux et de troupeau. Il ressort de ces deux passages que S. Pierre fut établi chef de l'Eglise, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et pasteur suprême de tous les pasteurs.

D. Le fait est vrai pour S. Pierre. Mais comment prouve-t-on que la dignité de S. Pierre soit devenue l'apanage des Pontifes romains?

R. Cette vérité est appuyée sur les propres paroles de la Bible que je vous ai citées, et sur les faits. Je dis d'abord qu'elle est basée sur les paroles de la Bible; car si les portes de l'enfer ne devaient et ne devront jamais prévaloir contre l'Eglise bâtie sur S. Pierre, et si d'un autre côté S. Pierre ne devait vivre qu'un petit nombre d'années, l'autorité qui lui fut accordée devait donc évidemment passer à ses successeurs. Dites en autant des soins et de la garde du troupeau. Le troupeau doit demeurer jusqu'à la fin du monde, donc il faudra également jusqu'à la fin du monde un pasteur chargé de le garder et de le guider. Mais il était impossible que S. Pierre vécût aussi longtemps, donc son autorité devait se perpétuer dans la personne de ses successeurs. — La seconde preuve est tirée des faits. Car, S. Pierre choisit d'abord l'Eglise d'Antioche pour théâtre de son zèle, puis il la quitta pour se transporter à Rome, la capitale du monde payen : c'est dans cette ville qu'il fixa son siège, et par cet acte, il fit de Rome la capitale du monde chrétien. Après y avoir gouverné l'Eglise

pendant vingt-cinq ans, il y fut crucifié et il transmet à son successeur l'héritage de son siège et de sa dignité de primat universel. Ces successeurs du prince des apôtres se perpétuèrent sans interruption pendant XVIII siècles depuis S. Pierre jusqu'à Pie IX dans le gouvernement de l'Eglise de Dieu.

D. Existe-t-il des documents certains qui établissent cette autorité universelle des Pontifes romains sur toute l'Eglise?

R. Il en existe presque autant qu'il y a de faits dans l'histoire ecclésiastique, à commencer depuis S. Clément et même depuis S. Lin jusqu'à Pie IX. Toutes les controverses en matière de foi et de discipline universelle, tous les pères de l'Eglise d'Orient et de celle d'Occident, tous les conciles généraux, tous les appels des principaux sièges épiscopaux au siège de Rome, toutes les lettres décrétales adressées par les Souverains-Pontifes aux diverses Eglises et d'autres actes semblables sont autant de documents irréfragables en faveur de l'autorité exercée par les papes sur l'Eglise universelle. Ils furent le centre de l'unité de l'Eglise; sans eux toute son unité s'évanouirait; ils furent comme le soleil d'où partent tous les rayons qui éclairent le monde.

D. Les protestants connaissent-ils ces passages de la Bible que vous m'avez cités, et ces faits que vous venez de m'exposer?

R. S'ils ne sont ni aveugles, ni ignorants, ils les lisent et les connaissent sans aucun doute.

D. Comment alors se fait-il qu'ils ne croient pas au pape, qu'ils poussent même la haine contre lui jusqu'à la fureur?

R. C'est qu'ils sont hérétiques et protestants. Les papes les ont toujours condamnés et frappés d'excommunication, à raison de leurs fausses doctrines et de leur opiniâtreté à les défendre. Il en a été ainsi de toutes les autres hérésies. De là vient cette haine commune à tous les hérétiques contre le siège de Rome qui les foudroie. Ils sont semblables à certains oiseaux nocturnes que la faiblesse de leurs prunelles rend incapables de regarder le soleil, sans souffrir. Ils haïssent la lumière du jour, ils la fuient et ne sortent que dans les ténèbres.

D. Je comprends maintenant la raison pour laquelle ils donnent au pape les noms d'Antechrist et d'homme du péché;

je vois pourquoi ils nous jettent comme une insulte la qualification de papistes. Pourraient-ils jamais aimer celui qui les a condamnés comme hérétiques et rebelles ?

R. Vous avez raison. Les protestants disent que le pape est l'Antechrist : mais la génération perverse des Scribes et des Pharisiens en agissait de même à l'égard de notre divin Sauveur. Elle l'appelait démoniaque, Belzebub, imposteur, et cela parce qu'il les condamnait. Lorsque les protestants nous donnent le nom de papistes nous devons nous en glorifier comme un titre d'honneur. Car ce nom n'a d'autre signification que celle de catholiques dévoués au Saint-Siège, comme doivent l'être tous les vrais chrétiens. Il vaut mieux, sans contredit, être papiste que protestant, Calviniste, Luthérien, Zwinglien, Methodiste, Anglican, etc. Ces titres là sont de vraies flétrissures.

D. En effet les protestants paraissent en rougir. Ils prennent le nom d'Évangéliques et de Réformés. Pourquoi cela ?

R. Je dis qu'ils s'appellent Évangéliques et Réformés par antiphrase ou par contre-sens, attendu qu'ils ne sont autre chose que les destructeurs de l'Évangile et les corrompateurs de l'Eglise. Et de même que Scipion reçut le titre d'*Africain* pour avoir ravagé l'Afrique, ainsi les protestants se nomment *évangéliques* pour avoir corrompu l'Évangile. Du reste ce procédé lui-même est loin d'être nouveau. Les anciens hérétiques prirent les titres d'*Apostoliques*, d'*Angéliques*, etc., bien qu'ils fussent des sectaires et des esclaves du démon.

D. L'idée est originale. Mais retournons au pape. L'on me demande quelquefois : S. Pierre allait-il par hasard en carrosse ? Était-il roi ?

R. Demandez, à votre tour, à ceux qui vous font de semblables questions, si au temps de S. Pierre les rois et les princes étaient papes ou papesses, comme le sont aujourd'hui les rois et les princes protestants. Vous pourrez leur répondre ensuite que les papes n'ont jamais cherché à être princes temporels, mais que les circonstances les ont rendus tels. Les peuples d'Italie les plus voisins de Rome, et les romains eux-mêmes au VI^e et au VII^e siècle se voyant abandonnés par les faibles empereurs de Constantinople, persécutés même pour

la foi catholique et exposés aux invasions des barbares, se mirent de leur propre mouvement sous la protection et la tutelle des Pontifes. Ce fut, en outre, un trait spécial de la divine Providence. Car au milieu de la dissolution de l'empire Romain, et tandis que chaque conquérant gardait sa proie, il était convenable que le Pontife de Rome fut indépendant. Sans cela, s'il s'était trouvé soumis à quelque prince, il n'eut pas joui de la liberté nécessaire au gouvernement de toute l'Eglise répandue en tant d'empires et de principautés. Il eut même excité la jalousie des autres princes, surtout s'il eut agi contre leurs intérêts; il leur eut paru sous l'influence du roi dont il eut été le sujet. Ce furent ces considérations qui engagèrent plusieurs souverains à faire aux papes la concession d'un vaste territoire arraché aux mains des barbares. Ces monarques donateurs coopérèrent ainsi à créer en faveur des Pontifes romains, un territoire d'une étendue équitable, qui put suffire à concilier le respect au père commun des fidèles, sans exciter des craintes de la part d'autrui. Voilà en résumé l'histoire de la souveraineté temporelle, dont le pape se trouve investi. Une fois la souveraineté temporelle posée, le carosse vient de lui-même.

D. Cependant on ne saurait contester qu'à l'époque ténébreuse du moyen-âge les Pontifes n'aient abusé de leur autorité lorsqu'ils délièrent les sujets du serment de fidélité à leur prince et qu'ils précipitèrent du trône les rois et les empereurs. N'en est-il peut-être pas ainsi?

R. Non, non, il n'en est nullement ainsi. Ceux qui se permettent ces accusations sont des calomniateurs des Pontifes romains et du Saint-Siège. Les papes n'ont jamais causé le moindre désagrément aux bons princes, ils les ont, au contraire, toujours protégés et défendus. Mais si les chefs des peuples venaient à abuser de leur pouvoir au détriment de leurs sujets ou de la foi et de la morale, les papes accouraient aussitôt pour prendre sous leur sauvegarde les droits foulés aux pieds pendant ces siècles de fer, alors qu'un grand nombre de rois étaient encore barbares et croyaient par conséquent, que tous les méfaits leur étaient permis. A cette époque, le Pontife romain était considéré comme le génie

tutélaire de la société. C'était à lui qu'on recourait pour mettre un terme aux désordres et aux contestations. Il ne manque point de graves auteurs protestants qui décernent aux Souverains-Pontifes du moyen-âge le titre mérité de sauveurs de la civilisation européenne. L'excommunication et la perte du pouvoir, qui en était alors la suite, étaient toujours le châtiment des attentats contre la foi catholique, que ces rois avaient juré de maintenir. Or dans les temps modernes les protestants ont témoigné eux-mêmes par leurs actes, et témoignent encore aujourd'hui qu'il n'y a là rien de répréhensible. Si quelqu'un de leurs princes vient à se faire catholique, il est aussitôt déclaré déchu de son trône. Mettez qu'en Suède, en Danemarck, en Prusse, en Hollande, en Angleterre, le roi ou la reine se convertissent au catholicisme, ils perdent aussitôt leur couronne.

D. Il n'y a rien à répliquer. Mais j'entends dire souvent encore qu'il y a eu un grand nombre de Pontifes pervers et de mauvaises mœurs. Est-ce vrai?

R. Dans toute réunion de personnes il y en a toujours qui manquent à leurs devoirs; mais il ne faut pas ajouter foi à tout ce que l'on dit en cette matière. Les ennemis du Siège apostolique prétendent que les mauvais papes ont été *en grand nombre*, et cela est faux. Car nos adversaires eux-mêmes ne comptent que sept ou huit, ou tout au plus, dix ou douze papes indignes de la tiare. Mais que sont dix ou douze Pontifes dans la longue série d'environ 260 papes qui se succédèrent pendant près de dix-huit siècles. Et remarquez que l'on compte au delà de 80 papes qui sont morts martyrs et qui ont été mis au rang des saints. Citez-moi une seule dynastie d'empereurs, de rois, ou de princes qui, durant le cours je ne dirai pas de dix-huit, mais de trois ou quatre siècles, n'ait compté beaucoup plus de mauvais princes qu'on ne compte de mauvais papes pendant l'espace de plus de 1800 ans. D'un autre côté, pas une seule dynastie ne vous offrira une série aussi considérable d'hommes illustres par leur science, la pureté de leur vie, leur vertu, leur bienfaisance, leur magnanimité, comme vous en offre le Siège apostolique. Il faut être bien aveuglé par les préjugés pour soulever une semblable

difficulté qui tourne au bien de la religion, dans ces sens, qu'elle établît qu'aucun Pontife ne faillit jamais en matière de foi.

D. Vous venez de m'enlever un bon nombre de préjugés. J'ai appris à estimer, à aimer, à révéler, comme il convient, l'auguste chef de notre sainte religion, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Mais que dites-vous des cardinaux ?

R. Les cardinaux tirent leur origine de l'ancien clergé romain, auquel était confié à divers titres le soin des différentes Eglises de Rome. La splendeur de cette dignité, comme il était naturel que la chose se passât, s'accrut à proportion du lustre extérieur qu'acquerrait chaque jour l'Eglise romaine. Ils furent alors ce qu'ils sont encore aujourd'hui, les conseillers du Souverain-Pontife. Des hommes chargés de veiller au bien-être de l'Eglise universelle. Lorsque le Saint-Siège vient à vaquer, c'est à eux qu'appartient le droit d'élire un nouveau pape. Celui-ci est, d'ordinaire, choisi dans leur sein, et cette règle s'observe aujourd'hui avec la plus grande exactitude. Grâce à un long usage, les cardinaux ont une immense expérience du maniement des affaires; aussi sont-ils chargés de prêter au Souverain-Pontife le concours de leurs lumières, dans toutes les affaires les plus importantes de l'Eglise.

D. Comment le luxe des cardinaux se concilie-t-il avec la pauvreté et l'humilité de Jésus-Christ ?

R. D'abord le luxe des cardinaux n'est pas aussi grand que vous vous l'imaginez. En second lieu, qu'est ce donc que ce luxe, assez médiocre d'ailleurs, si ce n'est un signe extérieur de leur dignité; ce sont eux qui approchent le trône pontifical de plus près, ils sont les princes de l'Eglise, les premiers ministres du pape. — voudriez-vous qu'ils ne gardassent pas à l'extérieur une certaine dignité ? Du reste le nombre de leurs domestiques est assez restreint, et leurs richesses proviennent en partie de leur patrimoine, en partie des emplois, dont ils sont chargés. Il n'est pas un seul évêque Anglican, quelque mal partagé qu'il soit, qui n'ait le triple ou le quadruple; plusieurs même ont jusqu'au décuple des revenus des cardinaux. L'on parle des revenus du poste même de cardinal, mais combien n'est-il pas de gens qui ignorent que ces revenus ne suffiraient pas à leur entretien. Je dis qu'il est des pasteurs Anglicans qui

n'échangeraient pas leur traitement contre celui des cardinaux. Quant à ce qui regarde la pauvreté et l'humilité de Jésus-Christ que les protestants se contentent de rappeler aux autres, sans se soucier de les pratiquer eux-mêmes, il convient de distinguer la personne, de la dignité dont celle-ci est revêtue. La dignité est grande, mais la personne qui la possède peut être un modèle de pauvreté d'esprit et d'humilité. Témoin ce grand nombre de saints cardinaux, comme S. Charles Borromée, le B. Barbarigo, le B. Thomas. le V. Bellarmin et tant d'autres. La pourpre dont ils sont revêtus, a été adoptée pour symboliser le serment que font les cardinaux de répandre au besoin leur sang pour la défense de la foi et de l'Eglise. Il faut savoir encore qu'il n'y a peut-être pas d'existence plus asservie que celle des cardinaux. Leur vie entière s'écoule, pour ainsi dire, au milieu des affaires les plus graves, les plus épineuses et les plus désagréables; ils sont sans cesse occupés à discuter les innombrables questions qui leur sont proposées par tout l'univers catholique.

D. J'avoue que je ne connaissais pas ces détails auparavant. Maintenant parlez-moi des évêques.

R. Chacun sait que les évêques sont les successeurs des apôtres. Ils sont les supérieurs des simples prêtres et sont placés par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu. Tout l'épiscopat uni au Pontife romain constitue l'Eglise enseignante, dans le cas où il est dispersé comme dans celui où il se trouve réuni en concile.

D. C'est sans contredit une autorité vénérable que celle des évêques de l'Eglise catholique. A quoi faut-il donc attribuer les invectives des hérétiques et des libertins contre les évêques?

R. A la même raison qui dicte leurs invectives contre le pape et les cardinaux; c'est assez dire qu'ils haïssent les évêques parce que ceux-ci condamnent leurs erreurs et veulent les retenir dans le devoir; telle est la cause de la guerre obstinée qu'ils leur font, des calomnies qu'ils répandent sur eux, des exils qu'ils leur font subir, quand ils le peuvent, des spoliations qu'ils exercent contre eux, lorsque ces pasteurs se refusent à trahir leur conscience en souscrivant à d'injustes

prétentions. C'est encore là une mauvaise habitude de certains gouvernements qui persécutent les évêques, lorsque ceux-ci déclarent qu'ils veulent faire leur devoir sans respect humain. Les protestants et les anglicans voudraient tenir eux-mêmes le bâton pastoral et conduire les évêques catholiques comme ils conduisent leurs ministres du culte, leurs évêques anglicans et leurs pasteurs. Mais les évêques catholiques, n'acceptent point une servitude aussi honteuse; aussi sont-ils l'objet des persécutions des impies et parfois les martyrs de leur devoir. Heureusement que les évêques catholiques ne craignent pas le martyre !

D. Cette fermeté m'inspire de la vénération pour les évêques, tandis qu'elle me donne du mépris pour les ministres des sectaires, pour ces esclaves du pouvoir et de leur intérêt.

R. Vous avez raison de vénérer les évêques de l'Eglise catholique qui seule est capable de former de pareils héros.

Neuvième Leçon.

DES PRÊTRES ET DES RELIGIEUX.

D. Je voudrais avoir maintenant quelques détails sur les prêtres et les religieux. Que faut-il en penser ?

R. Audire des libertins et des protestants les prêtres et les religieux sont ce qu'il y a de plus vil au monde. De là vient qu'on n'entend sortir de la bouche de ceux-là, qu'on ne rencontre dans leurs écrits d'autres qualifications à l'adresse des prêtres que celles de *parti clérical*, de *faction cléricale*, de *gouvernement clérical*, de *parti prêtre*, de *faction monacale*, de *boutique*, etc. De là encore ces expressions d'*imposture des prêtres*, d'*invention des moines*, d'*hypocrisie* et d'autres insultes en si grand nombre qu'on pourrait en former un vocabulaire. Mais ceux qui pensent et s'expriment de la sorte, au sujet du clergé catholique, sont des chrétiens déjà renégats ou bien près de renier leur foi. Ils sont la matière dont on fait les protestants. D'après les principes de la foi, les prêtres sont les ministres du Dieu vivant; après les évêques ils forment le corps le plus

respectable de l'Eglise et sont revêtus du plus grand pouvoir qu'il y ait sur la terre, celui d'offrir le sacrifice du corps et du sang du divin Rédempteur, d'absoudre les pécheurs de leurs fautes, d'administrer les sacrements, d'annoncer la parole de Dieu, en un mot de conduire les hommes au salut éternel.

D. Si telle est la vérité, comment expliquer la haine et le mépris dont on poursuit ces vénérables ministres de la religion ?

R. C'est précisément parce que les prêtres sont les ministres de la religion, qu'ils sont l'objet de la haine de ceux qui détestent la religion. L'amour et la vénération envers les prêtres du Seigneur s'accroît dans la mesure de l'amour et de la vénération, que l'on a pour la religion ; et au contraire la haine et le mépris pour les prêtres augmente avec la haine et le mépris de la religion. Or, comme les libertins, fauteurs du protestantisme, ont voué une haine mortelle à la religion chrétienne, ils ont également une haine mortelle contre les prêtres et les religieux qui en sont les ministres. Les loups ont en horreur les gardiens du troupeau, qui les empêchent d'y exercer des ravages. C'est ainsi que ces libertins qui voudraient séduire les fidèles et arracher de leur cœur la foi et la piété, s'irritent et frémissent de rage contre les prêtres qui déjouent leurs projets.

D. Mais j'entends dire néanmoins, tous les jours, que le clergé est avare, cruel, altier, qu'il trafique de l'Eglise, que vous en semble ?

R. Ceux qui vous parlent ainsi vous trompent, et cherchent à vous éloigner en même temps de la piété et de la religion. Le vrai peuple chrétien, non seulement ne hait pas les prêtres, mais il les aime, les estime et les vénère. En voulez-vous une preuve : regardez cette foule qui assiste à leurs sermons, qui accourt à leurs confessionnaux, qui vient recevoir de leurs mains le pain de vie, qui les fait dépositaires de ses angoisses, de ses souffrances, de ses douleurs, qui en reçoit des secours secrets dans ses besoins. Le pauvre se sert de leur médiation, pour obtenir les aumônes que le riche aime à leur confier. Le malade les appelle auprès de son lit de mort pour exhaler entre leurs bras son dernier soupir.

D. Quel est donc le peuple qui accuse ou pour mieux dire qui calomnie le clergé catholique ?

R. Il est facile de le deviner. Ce prétendu peuple se compose de tous les gens oisifs et vicieux, qui ne pouvant suffire d'eux-mêmes à payer tous les plaisirs qu'ils convoitent, voudraient mettre la main sur le modeste revenu des prêtres. Les ministres du sanctuaire devraient, à leur avis, travailler beaucoup et vivre d'air. Les faibles ressources que les droits de son ministère procurent au clergé sont flétries du nom de trafic. Mais eux qui prétendent lire la Bible, pourquoi n'y découvrent-ils pas aussi que celui qui travaille est *digne de son salaire*, ou comme dit l'apôtre : que celui qui sert à l'autel vit de l'autel, et d'autres passages semblables. Les ministres protestants et anglicans se font payer fort cher leur assistance aux mariages, aux funérailles et aux baptêmes, et cette rétribution ils l'extorquent avec une telle rigueur, que si l'on ne débourse pas aussitôt, ils refusent à la fin de baptiser. Mais personne ne parle des ministres protestants qui sont payés fort cher et qui ne travaillent pas, personne ne les accuse de trafiquer des choses saintes ; fiez-vous après cela aux gens de cette espèce. Voilà l'injustice du monde.

D. Les reproches des libertins et des adeptes du protestantisme s'adressent peut-être aux mauvais prêtres et non pas aux prêtres vertueux. N'est-il pas permis de flétrir les mauvais prêtres ?

R. Il s'agit d'abord de savoir quels sont, dans l'idée des incrédules et des libertins, les prêtres vertueux et les mauvais prêtres, car les libertins ont un langage à part, un vocabulaire qui leur est propre. Sachez donc que les prêtres vraiment vertueux, ceux qui s'appliquent avec zèle à leur propre sanctification et au salut d'autrui et qui mettent en œuvre, à cet effet, la piété, la prière, l'assiduité en chaire et au confessionnal, ceux qui s'acquittent ponctuellement de leurs devoirs sont précisément ceux à qui les protestants et les libertins font une guerre acharnée, qu'ils calomnient, qu'ils maltraitent, qu'ils qualifient d'altiers, d'avares, de pervers, et qu'ils persécutent de toute manière. D'un autre côté, les libertins et les protestants élèvent jusqu'aux nues ce petit nombre de

prêtres parjures, qui acceptent leurs maximes, qui vivent dans le désordre, ne se soucient ni de piété, ni de religion, et qui sont rebelles à leurs évêques. Prenez donc pour règle générale de croire toujours, (en fait de religion et d'Eglise) l'opposé de ce que vous disent les protestants et les impies.

D. Maintenant je saisis le mystère. Je vois pourquoi tant d'excellents curés qui travaillent avec un zèle infatigable du matin au soir, qui se privent de leur nourriture pour la donner aux pauvres, sont taxés d'imprudence et d'impopularité. Je vois la raison des désagréments, des vexations et des exils qu'on leur fait subir, tandis que les girouettes qui tournent à tout vent, sans énergie et sans vigueur, qui secondent, comme ils le disent, le progrès et le mouvement, sont au contraire exaltés, flattés et décorés du titre d'hommes modérés qui savent vivre! Est-ce là de la bonne foi? Dites moi aussi quelques mots au sujet des religieux : que doit-on en penser ?

R. On entend par religieux, ceux qui, outre la pratique des devoirs communs à tous les hommes, se consacrent à Dieu dans un ordre approuvé par l'Eglise, pour y suivre les conseils évangéliques moyennant les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance : ce sont eux qui forment le plus bel ornement de l'Eglise.

D. Très-bien; mais ne sont-ils pas inutiles et même nuisibles à la société ?

R. Tout au contraire. Car lorsqu'ils vivent selon l'esprit de leur vocation, c'est-à-dire, séparés du monde, adonnés à la retraite, à l'étude, à la prière, à la mortification et à l'humilité, ils servent à l'édification commune, au bon exemple et attirent la bénédiction de Dieu sur les peuples. S'ils appartiennent à un institut qui professe la vie active, ils sont d'un grand secours aux évêques dans l'administration de leurs diocèses et dans le saint ministère, ils viennent en aide au clergé séculier qui se trouve parfois dans l'impossibilité de satisfaire à tous les besoins. Du reste, ils se rendent utiles à la société en mille manières différentes.

D. Comment les religieux peuvent-ils être utiles à la société en mille manières, s'ils vivent séparés de la société ?

R. Les religieux sont séparés de la société dans ce sens, que

leur vie et leur conversation sont très-différentes de celles des hommes du monde. Mais pour ce qui est de leurs ministères, il est évident qu'ils ont le bien de la société pour but. Ils se rendent donc utiles à la société non seulement par l'exercice des ministères qu'on nomme apostoliques, c'est-à-dire, par les prédications, les missions, les exercices spirituels, l'administration des sacrements et autres semblables, mais encore par leur assiduité à l'étude, par la culture de toutes les branches de la science, par l'imprimerie, par la publication de livres, par l'éducation de la jeunesse, par leurs écoles. De plus, ils viennent en aide à la société dans un grand nombre d'institutions de bienfaisance et de charité chrétienne, dans les orphelinats, dans les hôpitaux, dans les ateliers, etc. Les communautés religieuses de femmes pratiquent elles aussi, une bonne partie de ces œuvres, de sorte qu'il n'est aucune branche de la bienfaisance et de la charité à la culture de laquelle les religieux ne se dévouent. C'est au point qu'ils sacrifient leur santé et leur vie pour le bien public, et qu'ils trouvent souvent la mort au service de cette société qui les calomnie.

D. Je comprends les immenses services que rendent les religieux. Mais les protestants et ceux qui prennent leur parti connaissent-ils ces détails ?

R. Et comment ne les connaîtraient-ils pas, puisqu'ils les ont tous les jours sous les yeux ? Ils ont même essayé plus d'une fois d'imiter nos religieux en contrefaisant leurs œuvres, mais leurs tentatives ont toujours échoué. Il ne pourrait d'ailleurs en arriver autrement, puisqu'ils sont dépourvus de tous ces secours dont abonde l'Eglise catholique, et pardessus tout de la foi et de la charité. Cependant les libertins, qui sont les vrais ennemis du bien public et qui voudraient s'approprier l'administration des instituts de charité, pour en dévorer les ressources, haïssent et persécutent les religieux, comme ils haïssent et entravent le bien quelque part qu'il se trouve.

D. Il est pourtant incontestable que parmi les prêtres et les religieux, il s'en trouve qui sont plutôt nuisibles qu'utiles à la société.

R. Votre assertion n'est malheureusement que trop vraie ;

mais remarquez, je vous prie, que ces mauvais prêtres et ces moines déréglés, qui sont d'ailleurs en petit nombre, sont précisément ceux que les protestants admirent et exaltent. En effet ce sont ces prêtres et ces moines scandaleux, qui se font protestants. Ces derniers les comblent d'éloges et les font même ministres dans leurs sectes. C'est une chose ridicule, de voir ces pauvres protestants obligés de recevoir chez eux une race d'hommes semblables. Mais le nombre de ces apostats est, grâce à Dieu, fort restreint et il est évident d'ailleurs que la faute de quelques individus ne saurait nuire à la corporation ou à l'institut dont ils font partie.

Dixième Leçon.

DES ABUS DONT ON ACCUSE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

D. Les protestants n'ont-ils pas eu des motifs sérieux de se séparer de l'Eglise romaine qui est un nid d'énormes abus? Pourriez-vous le nier?

R. Je vous répondrai avant tout, que dans la supposition même qu'il y eut eu ou qu'il y ait encore maintenant au sein de l'Eglise des abus deux fois plus nombreux que ne le prétendent les protestants; cette raison ne saurait jamais justifier leur rébellion, contre l'Eglise de Jésus-Christ. La rébellion est toujours rébellion, et il s'agit ici de rébellion contre Jésus-Christ et son Évangile. Je réponds, en second lieu, qu'autre chose est l'existence d'abus *dans l'Eglise*, autre chose que ces abus doivent être appelés abus de l'Eglise. L'Eglise a toujours condamné les abus. Elle a toujours cherché, autant qu'elle a pu, à les déraciner. Je réponds, en troisième lieu, qu'une grande partie des prétendus abus que les protestants reprochent à l'Eglise sont en réalité des vérités de foi qu'ils contestent ou de saints usages reçus depuis la plus haute antiquité.

D. Il y aura peut-être de l'exagération dans les reproches des protestants, mais il y a aussi quelque chose de vrai. Par exemple, le trafic des indulgences, n'est-il pas un énorme abus? N'est-ce pas une profanation du sang de Jésus-Christ?

Eh bien ! ce honteux trafic ne se faisait-il pas au nom du pape avant la réforme ?

R. Le trafic des indulgences est sans contredit un abus énorme et une véritable profanation du sang du Rédempteur. Mais je nie absolument qu'un semblable trafic, infâme et sacrilège de sa nature, ait jamais eu lieu du consentement et sous l'approbation du pape, et je défie tous les protestants, tant qu'ils sont, de prouver leur imputation. Et en effet, arrêtons-nous à l'époque de la perfide réforme, et voyons ce qui se passa alors. Le pape invitait tous les chrétiens à contribuer par leurs aumônes aux frais immenses que réclamait la reconstruction de l'Eglise de S. Pierre à Rome. Pour exciter la générosité des fidèles, le pape, n'ayant pas d'autres moyens à son service, leur accordait des indulgences comme il en accorde encore aujourd'hui pour engager les fidèles à donner un sou, chaque semaine, à la belle œuvre de la propagation de la foi, ou à celle de la S^{te} Enfance et pour d'autres œuvres pieuses du même genre. Quel est celui qui viendra taxer cet usage de trafic, de marché d'indulgences ? Le tort et l'abus fut du côté de certains collecteurs qui avaient reçu la charge de publier les indulgences dans les divers pays de la chrétienté, et de recevoir les dons offerts par la piété des fidèles. Ces collecteurs abusèrent de leurs fonctions et causèrent ainsi du scandale aux fidèles. Aussi furent-ils supprimés par le saint concile de Trente.

D. Soit ; mais l'indulgence que l'on accordait n'était-elle pas elle-même un abus et un grand abus ? Comment attacher la rémission de la peine et de la coulpe, la rémission de tous les péchés présents et futurs, à l'aumône d'un écu, par exemple, à un pèlerinage, à la visite d'une église ? L'indulgence dans les temps anciens ne fut jamais autre chose que la rémission des peines canoniques imposées par l'Eglise ; mais jamais elle ne fut la rémission des péchés devant Dieu.

R. Je vois bien que vous n'avez d'autres notions au sujet des indulgences, que celles que vous avez prises chez les menteurs de profession ou chez les ignorants. C'est une absurdité de faire consister l'indulgence dans la rémission de la coulpe et de la peine. Jamais les Souverains-Pontifes n'ont

songé à accorder de semblables indulgences. Ils accordent seulement la rémission pleine ou partielle de la peine temporelle qui reste à payer à Dieu, après avoir obtenu la rémission de la culpé et de la peine éternelle. Cette rémission de la culpé et de la peine éternelle ne s'obtient jamais par les indulgences, mais par le seul sacrement de la confession. Et remarquez : que la rémission attachée aux indulgences ne s'obtient qu'à la condition d'être bien disposé intérieurement, d'être en état de grâce et de poser quelques œuvres de piété qui compensent cette dette de la peine temporelle que l'on avait contractée auprès de Dieu. Quand on vient nous dire ensuite que l'on accorde l'indulgence pour tous les péchés *commis* et à *commettre*, on reproduit une des nombreuses et absurdes calomnies inventées contre l'Eglise par les hérétiques. Les indulgences ne sont pas pour les péchés, mais pour les peines temporelles seules. Que les indulgences enfin ne soient autre chose que la rémission des peines canoniques, imposées par l'Eglise aux pénitents, c'est là une assertion essentiellement fausse et démentie par les faits que nous offrent les anciens. Ces derniers nous enseignent, qu'en vertu de l'indulgence, les fidèles étaient délivrés devant Dieu, ou, comme ils s'expriment, *dans le Ciel*, des peines dues à leurs péchés. Grâce à Dieu, les œuvres de Tertullien et de S. Cyprien existent encore, et chacun peut y voir leur doctrine sur ce sujet.

D. Vous avez déjà détruit quelques-uns de mes préjugés. Cependant, il n'en reste pas moins vrai, aux yeux des protestants, que la facilité de gagner des indulgences refroidit l'esprit de pénitence; qu'elle fait languir le zèle pour les bonnes œuvres et l'exercice des vertus. En effet, quand on peut, par exemple, gagner 200 jours d'indulgence, en baisant la croix plantée à Rome au milieu du Colisée, quand on peut, en visitant une église et en récitant quelques prières, gagner une indulgence plénière, l'on n'aura pas grand souci de faire pénitence. L'on péchera en toute liberté, et l'on gagnera ensuite une indulgence. Voilà la porte ouverte à tous les excès; le nierez-vous?

R. Remarquez d'abord que cette objection devient absurde

dans la bouche des protestants ! Comment peuvent-ils jamais parler de pénitence, eux qui abhorrent la pénitence comme un serpent ? Comment peuvent-ils parler de jeûne, eux qui ne le connaissent que de nom ? Comment ont-ils le courage de parler de bonnes œuvres, eux qui prêchent l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut ? C'est une assertion vraiment ridicule dans la bouche des protestants, que celle de soutenir que les indulgences augmentent la facilité de pécher, tandis qu'ils ouvrent la porte à tous les péchés et à tous les désordres, en soutenant qu'il suffit d'avoir la foi pour obtenir la rémission de tout péché. Ils font Dieu l'auteur de nos péchés, ils enseignent que l'observation des commandements de Dieu est impossible, ils déniaient à l'homme le libre arbitre, et le réduisent ainsi à la condition d'une belle machine, d'un tronc d'arbre, d'une statue qui pèche nécessairement. Que vous en semble ? Ils sont vraiment dignes de risée, quand ils reprochent aux catholiques de donner, par le moyen des indulgences, la liberté de pécher ! Mais pour vous faire toucher au doigt leur erreur, je dis : que s'ils connaissaient les dispositions et les conditions requises pour gagner les indulgences plénières surtout, ils n'oseraient jamais avancer ce qu'ils avancent. Pour gagner une indulgence, il faut l'état de grâce, le repentir de ses péchés, et la résolution de ne les plus commettre. Et tout cela ne suffit pas encore, puisque l'on exige en outre, la plupart du temps, la confession, la communion, des prières, des aumônes, etc. Dites aux protestants de se soumettre à toutes ces conditions ; ils viendront ensuite baiser la croix du Colysée, et gagneront l'indulgence à leur tour.

D. Mais que direz-vous d'un autre abus criant, celui des sommes d'argent qui vont à Rome ? A Rome tout se paie. L'on paie pour les dispenses de mariage, l'on paie pour les bénéfices ecclésiastiques, l'on paie pour la dispense d'âge, pour les oratoires privés, l'on paie... Et que ne paie-t-on pas à Rome ?

R. A Rome, l'on paie beaucoup moins que ne se font payer les avocats et les employés dans quelque pays du monde que ce soit. Mais dites-moi à votre tour : Rome n'est elle pas au service du monde entier ? Il y a, dans cette ville, outre la Pénitencerie, plus de quinze ou vingt Congrégations tout occupées

de la marche des affaires de toute la chrétienté. Or, ces Congrégations réclament un bon nombre d'hommes savants, pratiques et versés dans les affaires. Ceux-ci ne vivent point d'air, ils ne vont pas sans habits. Il convient donc qu'ils aient une maison, des vivres et des domestiques, ni plus ni moins que les protestants. Mais où voulez-vous que l'on prenne les sommes nécessaires à l'entretien d'un si grand nombre d'employés, et de fonctionnaires de l'Eglise? Dans la caisse de l'Etat? Non sans doute, car les sujets du Souverain-Pontife, ne doivent pas rétribuer ceux qui desservent la chrétienté tout entière. Il ne reste donc au pape d'autre moyen, pour couvrir ces dépenses indispensables, que celui d'exiger ces sommes de ceux qui demandent au Saint-Siège des grâces et des faveurs. Il faudrait plutôt s'étonner de ce que le peu d'argent qui vient à Rome puisse suffire à toutes les nécessités.

Onzième Leçon.

DE L'INQUISITION.

D. Est-il vrai que l'Eglise catholique prétend imposer sa croyance par le moyen du gibet, du glaive et du feu?

R. Cette manière de persuader les gens par la force est réservée aux Turcs et aux protestants; mais elle ne fut et ne sera jamais celle de l'Eglise catholique qui ne veut pas des fidèles esclaves, mais libres.

D. S'il en est ainsi, dans quel but fut donc établi cet horrible tribunal de l'inquisition, qui nagea pendant tant de siècles dans le sang humain, qui alluma tant de bûchers, et immola tant de victimes innocentes?

R. Ce sont là autant de fables que vous avez apprises des protestants, ou lues dans quelque brochure ou dans quelque roman.

D. La dissimulation ne sert de rien ici. Il s'agit de faits publics et notoires pour tout le monde. Comment prétendez-vous les nier?

R. Je vous répète que toutes ces assertions sont des rêves de romanciers et des fables inventées par les protestants.

D. Mais est-il vrai, oui ou non, qu'à Rome, dans presque toutes les contrées d'Italie et autre part, surtout en Espagne, il y avait des tribunaux d'inquisition et des inquisiteurs?

R. Le fait est très-exact; j'ajoute de plus, que dans certains endroits ces inquisiteurs existent encore aujourd'hui et que là où il n'y a pas d'inquisiteurs nommés, les évêques eux-mêmes sont les inquisiteurs nés.

D. Oh! Il ne fallait plus que cela! Dites-moi maintenant : est-il vrai, oui ou non, qu'il faut dénoncer aux inquisiteurs les hérétiques, les gens suspects d'hérésie, ceux qui disent des blasphèmes hérétiques et qui commettent des délits semblables, et que les inquisiteurs jugent ensuite les causes qui concernent la foi?

R. Oui, cela encore est vrai.

D. Donc, il est également avéré que les tribunaux de l'inquisition ont condamné à la prison et aux flammes des centaines de malheureux, pour de simples opinions spéculatives?

R. Oh! Non, cela est faux, sous tous les rapports; et je le prouve en deux mots : le tribunal de l'inquisition est vraiment un tribunal ecclésiastique, établi pour discuter les causes qui concernent la foi, afin de la maintenir pure et sans tache au milieu du peuple fidèle. Toute société a le droit et même le devoir de maintenir fermes et intacts ses institutions substantielles et fondamentales. Si l'Eglise laissait au bon plaisir de chacun la liberté de répandre, parmi le peuple chrétien, des erreurs contraires à la foi, de terribles ravages pourraient avoir lieu dans les vérités religieuses au grand détriment des consciences et des âmes. L'Eglise est la société la plus parfaite qui existe; sa fin prochaine est de conserver la foi dans toute sa pureté et son intégrité; et, pour cette raison, elle doit procéder contre ceux qui voudraient l'altérer ou la détruire. C'est dans ce but qu'ont été établis les tribunaux de l'inquisition, chargés de surveiller les perturbateurs et ceux qui répandent des hérésies et des impiétés.

D. Aussi longtemps qu'il s'agit d'examiner les opinions, et de signaler, par un jugement, celles qui sont bonnes et celles qui sont mauvaises, je vous accorde que l'Eglise a le droit de se servir des inquisiteurs dans ce but; mais pourquoi sévir avec tant de rigueur contre des malheureux qui ne sont coupables de rien, si ce n'est de quelque diversité d'opinion? Pourquoi vouloir les contraindre de vive force à soumettre leur croyance?

R. Ayez un peu de patience et vous comprendrez tout. Et d'abord, sachez qu'aucune hérésie ne s'est jamais produite et propagée sans avoir apporté le désordre, l'agitation, et souvent même la révolte dans la société. De là vient que le pouvoir politique, dans un grand nombre de pays catholiques, voulant sauvegarder la paix de l'Etat, inscrivit dans son code, au rang des autres délits, celui d'hérésie et d'innovations religieuses et décréta des peines contre ceux qui se rendraient coupables d'aussi pernicieux méfaits. Mais, comme le pouvoir civil ne saurait être juge en matière de foi, il laissa cet examen aux juges ecclésiastiques, en se réservant le droit d'appliquer les peines que le code statuait contre les divers degrés de ce délit. Il ne faut donc pas confondre, comme vous le faites, le jugement des inquisiteurs ecclésiastiques, avec la rigueur des peines dont le pouvoir civil exigea l'application.

D. Je comprends encore cela, et il n'y a rien à y redire, vu que la même chose a lieu dans le cas de peste. Les médecins déclarent que telle maladie est épidémique et pestilentielle et le pouvoir civil établit le cordon sanitaire, afin d'empêcher cette maladie d'infester le pays. Mais, il m'est encore impossible de comprendre pourquoi l'on décrétrait des peines si sévères contre de simples opinions. Comment expliquez-vous ce point?

D. Ce point s'expliquera de lui-même, pourvu que vous rectifiez les idées fausses que vous avez dans la tête. Vous donnez toujours le nom d'*opinions*, de *simples opinions*, de *convictions* aux maximes et aux doctrines les plus pernicieuses à la foi et à la société. L'Eglise n'a jamais procédé contre les opinions, aussi longtemps que celles-ci demeurèrent dans la conscience ou dans le cerveau de ceux qui les avaient; mais,

elle a toujours procédé et elle procède encore contre elles, du moment que ces opinions se produisent au-dehors, se communiquent et se propagent. Et remarquez que le pouvoir civil en agit de même contre ceux qui sèment des maximes subversives de la tranquillité publique. Pour ce qui est de la sévérité des peines statuées contre le crime d'hérésie, elle dépend en grande partie du caractère de l'époque, de celui de la nation, et de la nature même des erreurs. Dans les siècles passés, l'on regardait la peine de mort et celle du feu comme le juste châtiment du crime d'hérésie. C'est ce qui fait que nous la voyons établie dans les codes de presque toutes les nations, et en particulier en Allemagne, à Genève, en Angleterre, c'est-à-dire, chez les protestants eux-mêmes. J'ai dit que cette sévérité dépend encore du *caractère de la nation* Car quelques nations usent d'une sévérité plus grande que les autres dans l'application des peines établies. C'est ainsi que les exécutions pour crime d'hérésie furent beaucoup plus rares en Italie qu'en Espagne. A Rome, on trouve à peine quelques rares exemples, si toutefois l'on en trouve un, d'une condamnation à mort pour le seul crime d'hérésie. Au contraire, les papes ont, à plusieurs reprises, employé leur influence et même les menaces pour essayer de mitiger et de faire cesser les exécutions trop fréquentes et trop cruelles qui avaient lieu en Espagne. Ceci doit vous faire voir une fois de plus que les papes et l'Eglise ne sont pas coupables des mesures que le pouvoir civil a pu prendre en Espagne et ailleurs. J'ai dit en dernier lieu, que cette sévérité dépend encore de la nature des erreurs, attendu que quelques-unes d'entre elles sont des erreurs pratiques et directement subversives de l'honnêteté et de la moralité publiques. Voilà pourquoi l'on procède contre elles avec une plus grande sévérité.

D. Mes idées commencent à s'éclaircir. Je vois bien qu'il ne faut jamais précipiter son jugement, alors même que la chose paraîtrait avoir toute l'apparence de la vérité. Mais, je voudrais savoir maintenant de quelle manière le tribunal de l'inquisition procède d'ordinaire contre les hérétiques, et si ces derniers doivent être punis par le pouvoir séculier (1).

(1) Il est évident que ces remarques s'appliquent aux pays où existent des lois répressives contre l'hérésie.

(Note du traducteur.)

R. Le tribunal de l'inquisition et le pouvoir séculier doivent procéder contre le crime d'hérésie, lorsqu'une erreur ou un schisme est à son origine, et qu'il cherche à se répandre au détriment de la foi et de la sécurité publiques. Mais si l'erreur vient à prévaloir et à s'établir de telle manière qu'un essai de répression produirait l'effet contraire, alors se présente la théorie de la tolérance civile, qui, dans certains cas, est indispensable à la tranquillité publique. Cette distinction vous fera comprendre aussitôt ce qui au premier abord peut paraître contradictoire. Par exemple, les décrets de plusieurs conciles, et en particulier ceux du iv^e concile de Latran, doivent s'entendre du temps auquel les hérésies commençaient à se montrer dans certains pays, quand les hérétiques étaient encore en petit nombre, et que le remède au mal était facile; mais lorsque l'hérésie a prévalu dans une contrée, lorsqu'elle y a pris une consistance politique et légale, alors la théorie de la tolérance civile des hérétiques reçoit son application, et l'inquisition cesse de procéder contre eux. Et remarquez ici en passant que les protestants qui nous objectent les décrets du concile de Latran, se comptent eux-mêmes au nombre des hérétiques que le gouvernement devrait châtier.

D. Cette explication, que vous me donnez, me semble un échappatoire pour ôter à l'inquisition ce qu'elle a d'odieux.

R. Cette explication est si peu un échappatoire qu'elle est appuyée sur des faits publics et constants. Il n'y a sans doute pas de meilleur interprète des décrets des conciles contre les hérétiques que Rome elle-même, dans le sein de laquelle fut célébré ce iv^e concile de Latran, dont les protestants ont tant d'horreur. Or, Rome est si éloignée de sévir contre les protestants qu'elle les accueille même avec amour. L'on voit affluer à Rome des protestants de toutes les nations. Ils y viennent les uns par curiosité, les autres pour étudier les beaux-arts et ceux-ci sont admis à faire partie de l'académie de S. Luc. En un mot, ils jouissent de tous les privilèges dont jouissent les catholiques dans les mêmes circonstances. Personne, à Rome, ne crée le moindre désagrément aux protestants, aussi longtemps qu'ils se contentent de professer le culte de la secte à laquelle ils appartiennent. La seule chose

qui leur soit prohibée, c'est de faire du prosélytisme, au moyen de leurs bibles corrompues ou de toute autre manière. Cette prohibition est de droit naturel pour tous les pays catholiques, par conséquent pour Rome avant tous les autres. Voilà des faits qui parlent, des faits qui démontrent l'absurdité et le ridicule des terreurs et des clameurs des protestants à l'endroit de l'inquisition : si leurs frayeurs sont réelles, pourquoi affluent-ils à Rome en tout temps de l'année?

D. Il n'y a rien à répondre; mais les protestants chez eux, ne sont-ils pas beaucoup plus tolérants à l'égard des catholiques?

R. Tout au contraire. Les protestants n'ont pas honte de tenir une conduite parfaitement opposée à celle des catholiques. Ces éternels détracteurs de l'inquisition, qui ne cessent de parler des horreurs de ce tribunal de sang, sont précisément ceux qui ont érigé partout des tribunaux d'une inquisition odieuse, des tribunaux de délation, contre quiconque professait, même en secret, la religion catholique. La chose se pratiqua en Hollande pendant deux siècles; elle se fit en Angleterre, avec une cruauté incroyable, pendant à peu près trois siècles; le code anglais est encore souillé aujourd'hui par l'énumération des peines atroces, statuées contre ceux qui oseraient faire profession de la foi catholique. Ces lois ne sont pas observées de nos jours, mais elles ne sont pas toutes abolies, et un beau jour elles pourraient revivre. La Suède et le Danemarck persistent encore dans cette cruelle sévérité. Dans les autres pays protestants, comme à Genève, dans le grand duché de Baden, dans toute la Suisse protestante, dans les principautés de l'Allemagne, en un mot, partout où le protestantisme domine, il est incroyable que de vexations, que d'outrages, que d'avanies de tout genre l'on fait souffrir aux catholiques, même de nos jours. Il y a d'ailleurs, sur ce point, une différence essentielle entre l'Eglise catholique et les pays protestants. Dans l'Eglise, le jugement à porter sur les erreurs est du ressort de celle-ci; mais l'exécution du code civil contre les perturbateurs appartient au bras séculier. Dans les pays protestants, au contraire, comme la même personne est à la fois prince, pape ou papesse, c'est le même tri-

bunal qui prononce la sentence et qui la fait exécuter. C'est ainsi que la reine Elisabeth fit bruler plusieurs personnes, pour crime d'hérésie, et que les évêques de Londres et d'York en firent bruler d'autres; Calvin, à son tour, fit mourir Michel Servet, sur le bûcher et ainsi de suite.

D. Je ne me serais jamais attendu à des faits semblables. Comment donc les fauteurs du protestantisme ont-ils l'audace de reprocher sans cesse l'inquisition aux catholiques, tandis que les protestants sont mille fois plus cruels? Ce procédé révolte toute pudeur et toute loyauté. Mais, avant de finir ce sujet, veuillez me dire deux mots encore au sujet du fameux massacre de la S. Barthélemy où périrent tant d'hérétiques.

R. Je vous satisferai en peu de mots, tout en m'appuyant sur l'autorité des protestants eux-mêmes. 1° Ce massacre affreux ne fut pas aussi considérable qu'on l'a dit dans l'origine. 2° Ce massacre fut un crime purement politique, auquel la religion fut totalement étrangère; les hérétiques trouvèrent même un refuge chez les évêques et chez les prêtres. 3° Ce massacre fut provoqué par ceux que les hérétiques, toujours inquiets et rebelles, firent des catholiques peu auparavant, et en particulier par le massacre d'Amboise, de Meaux et par d'autres, où furent immolés plus de catholiques qu'il ne périt de huguenots, pendant la nuit de la S. Barthélemy. Ce massacre lui-même fut précédé de cinq guerres civiles. Il eut lieu après la prise de diverses places fortes, livrées par trahison entre les mains des huguenots, après tant de prêtres et de religieux égorgés, après l'assassinat de tant de fidèles, commis au milieu des offices religieux, pendant le temps des processions, sur les routes publiques de Paris, de Paumier, de Rhodéz, de Valence, etc. Ce fut donc une coupable vengeance d'une fureur irritée par les nombreuses cruautés que les huguenots ou calvinistes avaient exercées en France contre les catholiques. Voilà en abrégé toute l'histoire de ce massacre de la S. Barthélemy dont on a tant parlé.

D. Jamais je n'avais entendu parler de tout ce que vous venez de me raconter. Je vois bien qu'il ne faut pas se fier à certaines gens, qui vous font d'incessantes lamentations sur le caractère cruel des catholiques. La cruauté est réellement du

côté des protestants; qui ne cessent de persécuter l'Eglise catholique, tout en feignant l'innocence et la candeur.

R. Vous avez raison de refuser votre confiance à certains écrivains, vendus au parti de la calomnie et de l'imposture, aux protestants et à leurs adhérents. Du reste, ce sont les protestants qui, lorsque l'imposture ne leur réussit pas, cherchent à imposer leurs extravagances par la force. C'est cette raison qui m'a fait dire, au commencement de cette leçon, que les hérétiques et les turcs jouissaient du privilège exclusif d'imposer leur fausse religion par la violence.

Douzième Leçon.

DE LA CONFESSION.

D. La confession des péchés qui se fait au prêtre pour en obtenir l'absolution, n'est-elle pas une institution des papes, et une invention des moines et des prêtres? N'est-ce pas S. Benoît, qui le premier l'introduisit parmi les moines? Les prêtres ensuite s'en servirent après lui, et enfin, elle fut imposée à tous les fidèles par l'audacieux Innocent III?

R. Oh! que d'absurdités vous m'avez dites en peu de mots! Vous paraissez avoir lu l'*Essai dogmatique et historique touchant la confession*, écrit par un apostat concubinaire, dont la profonde ignorance n'est égalée que par son impudeur. Pour vous donner une idée de la sagacité de cet écrivain, je prendrai un exemple dans ce que vous venez d'avancer. Il dit donc que Benoît de Nursia introduisit la confession d'humilité et de dévotion parmi les moines, que les prêtres s'en emparèrent bientôt et l'imposèrent aux fidèles. Donc la confession était déjà instituée au vi^e siècle de l'Eglise. Mais, d'après le même auteur, l'institution de la confession est l'œuvre de l'audacieux Innocent III qui fleurit au xiii^e siècle, ou, comme il s'exprime ailleurs, ce fut ce pape qui rendit la confession obligatoire. Donc on établit au xiii^e siècle ce qui était déjà en vigueur au vi^e. Y a-t-il une contradiction plus flagrante que celle-là? Quant à la science ecclésiastique de vo-

tre docteur, en voici une charmante preuve : d'après lui, S. Benoît introduisit la confession chez les moines au ^{vi}^e siècle; or, nous savons que deux siècles auparavant, S. Basile avait déjà établi cet usage chez les religieuses. Celles-ci étaient à la lettre obligées de se confesser à un prêtre, et S. Basile trace lui-même les règles à suivre dans l'observation de cette loi.

D. Je croyais que l'auteur de l'*Essai dogmatique* était un puits de science, et je vois maintenant que c'est un homme d'une ignorance grossière. Dites-moi, du moins, si la confession a été instituée par Dieu, et si cette institution divine se prouve par la Bible, ou bien si elle est contraire à la Bible. L'auteur de l'*Essai* prétend que Bellarmin aurait voulu nous persuader qu'il y avait des confessionnaux dans le paradis terrestre, dans la synagogue et partout ailleurs. Sont ce peut-être là les arguments sur lesquels les catholiques s'appuient pour prouver l'institution divine de la confession?

R. L'institution de la confession, ou, pour parler plus clairement, l'obligation imposée à tous les chrétiens de confesser distinctement tous leurs péchés mortels, commis après le baptême, pour en recevoir l'absolution et le pardon, vient sans aucun doute de Dieu, c'est-à-dire, de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. La preuve évidente de cette proposition se tire de la Bible et particulièrement des paroles consignées au ^{xx}^e chapitre de l'Evangile de S. Jean. On lit en cet endroit que le divin Sauveur, apparaissant après sa résurrection à ses disciples, c'est-à-dire, aux *dix* apôtres, (car S. Thomas était absent et le traître Judas s'était pendu) leur dit : *recevez le S. Esprit, ceux dont vous aurez remis les péchés, les péchés leur seront remis; et ceux dont vous les aurez retenus, les péchés leur seront retenus.* De ces paroles on conclut que Notre-Seigneur en donnant à ses apôtres la faculté de délier et de lier, c'est-à-dire, de remettre et de retenir les péchés, les a établis juges pour prononcer la sentence qui remet ou retient les péchés. Mais, il est évident que le prononcé d'une semblable sentence ne doit pas dépendre d'un simple caprice, et qu'il doit être basé sur la pleine connaissance de la cause. Or, la pleine connaissance de la cause ne saurait exister dans

le cas présent , sans l'accusation ou la manifestation des péchés de la part du délinquant. Voilà de quelle manière l'on prouve à l'évidence, par les paroles du Sauveur, consignées dans la Bible, l'obligation imposée à tous ceux qui ont grièvement offensé Dieu, après le baptême, de confesser leurs péchés pour en obtenir la rémission. Cette preuve de la nécessité de la confession est pour les protestants un dard meurtrier si difficile à rompre qu'ils n'y sont pas encore parvenus depuis trois siècles. L'auteur du traité *dogmatique et historique* n'y réussira pas mieux que les autres.

D. Je comprends sans peine toute la difficulté que doivent avoir les protestants pour détruire un argument semblable. Mais pourquoi donc le cardinal Bellarmin s'est-il avisé de mettre, pour ainsi dire, des confessionnaux dans le paradis terrestre où il n'y avait aucun prêtre : et cela parce qu'il était de mauvaise humeur contre S. Thomas d'Aquin, qui avoue qu'une pareille institution ne se trouve pas dans la Bible ? Cette assertion me semble un peu ridicule.

R. Vous avez là une nouvelle preuve de l'ignorance et de la mauvaise foi de l'écrivain apostat. Car Bellarmin intitule le 2^e chapitre de son 5^e livre de la Pénitence de cette façon : *Preuves de la nécessité de la confession tirées de L'EVANGILE*. Ensuite, il écrit en tête du 3^e chapitre : *Confirmation de la même vérité, par les figures qui précéderent la confession sacramentelle*. En effet, le savant cardinal, à l'exemple de Tertulien, observe avec raison que l'ancienne loi nous présente des figures et des ébauches des principales vérités de notre foi. C'est ce qui eut lieu pour les sacrements principaux et les plus nécessaires, comme pour le Baptême, pour l'Eucharistie et la Pénitence, qui furent institués depuis par Jésus-Christ dans la loi nouvelle. Parmi d'autres figures ou emblèmes de la confession orale, Bellarmin apporte pour exemple la confession que nos premiers parents durent faire à un ange qui leur apparut dans l'Eden, sous la forme d'un homme ; celle de Caïn ; et la déclaration que les lépreux étaient obligés de faire aux prêtres, selon la loi de Moïse etc. Où sont donc les confessionnaux placés dans le paradis terrestre par Bellarmin ? La mauvaise foi de l'apostat est tout aussi évidente dans le

passage où il fait dire à S. Thomas d'Aquin : que l'institution de la confession ne se trouve pas dans la Bible. S. Thomas, ne dit qu'une chose, c'est qu'elle ne s'y trouve pas *expressément*, c'est-à-dire, *désignée par le terme exprès de confession*, tout comme on ne trouve pas désignés en termes exprès dans la Bible, le mystère de la *Très-Sainte-Trinité*, celui des *deux natures en Jésus-Christ*, celui de l'*unité de personne* et d'autres encore que les protestants admettent néanmoins. Mais, si la confession ne se trouve pas dans la Bible *en termes exprès*, elle s'y trouve sans contredit en termes équivalents, comme je vous l'ai prouvé ci-dessus, fiez-vous après cela à ces apostats qui suivent le *pur Evangile* !

D. Quelle ignorance ! L'on me dit pourtant que Notre-Seigneur n'a jamais confessé personne ; que dans l'*Oraison Dominicale*, il nous a même appris à demander directement à Dieu le pardon de nos péchés, sans nous fixer d'intermédiaire. Cette même doctrine, il nous l'a enseignée encore, dans la parabole de l'enfant prodigue et dans celle de la brebis égarée. Et la raison en paraît claire : c'est que Dieu seul peut remettre les péchés ; les hommes n'ont pas ce pouvoir. D'ailleurs, ce qui lave les souillures de nos péchés, c'est le sang du Rédempteur et la foi que nous avons en lui et non pas l'absolution. Donc la confession paraît contraire à la parole de Dieu.

R. Ces beaux arguments déjà mille fois réfutés sont dignes de l'auteur apostat. Jésus-Christ n'avait pas besoin d'entendre les confessions, puisqu'il était la sagesse éternelle et qu'il connaissait par conséquent de lui-même et les péchés et le cœur et les dispositions des pécheurs. Mais, les prêtres ne sauraient arriver à cette connaissance sans une manifestation et des signes extérieurs. Si Notre-Seigneur nous apprend à demander immédiatement à Dieu, dans l'*Oraison Dominicale*, la rémission de nos dettes ou de nos péchés, il nous enseigne aussi à demander directement à Dieu notre pain quotidien, et cependant la Bible dit : que *celui qui ne travaille pas ne doit pas manger*. Et en effet, le pain ne tombe pas de lui-même dans la bouche de celui qui ne s'ingénue point à le gagner. Donc de même que la demande que nous faisons de notre pain

quotidien n'exclut pas l'emploi des moyens pour le gagner, ainsi la demande que nous adressons à Dieu, pour obtenir de lui la rémission de nos péchés, n'exclut pas l'emploi des moyens déterminés par Jésus-Christ pour obtenir le pardon. Ensuite, si les paraboles n'en parlent pas, c'est que la confession n'était pas encore instituée. Ces paraboles n'ont d'ailleurs pour but que de représenter la miséricorde de Dieu, dans l'accueil qu'il fait aux pécheurs repentants, pourvu toutefois qu'ils accomplissent ce qu'il exige d'eux. L'auteur du traité dogmatique nous dit ensuite que le sang de Jésus-Christ suffit pour nous purifier de nos péchés; mais si cet argument avait quelque valeur, on pourrait s'en servir pour exclure également la nécessité du baptême et de la foi. Que Dieu seul ait en définitive le pouvoir de remettre le péché, qui l'a jamais contesté. Quel est celui qui nous remet nos péchés par le moyen de l'absolution, si ce n'est Dieu lui-même, qui confère cette vertu aux sacrements? Par là vous pouvez concevoir l'ignorance du docteur apostat qui ne sait pas distinguer le pouvoir direct d'absoudre des péchés, du pouvoir communiqué au prêtre. Et cet homme arrogant osera traiter comme des enfants et le cardinal Bellarmin et le grand S. Thomas lui-même?

D. Votre solution me satisfait pleinement; mais il me reste encore une difficulté, c'est qu'il ressort des faits et des témoignages anciens, que la confession n'était pas en usage dans l'ancienne Eglise. Depuis S. Clément de Rome, jusqu'à S. Bernard, on ne trouve aucun saint qui se soit confessé, même à l'article de la mort. S. Cyprien et S. Augustin, quoiqu'ils fussent excommuniés (au dire de l'auteur de l'Essai dogmatique), ne se confessèrent pas, même à leurs derniers moments. Nectaire, évêque de Constantinople, abolit la confession à cause du scandale qu'avait donné un confesseur. S. Jean Chrysostôme à son tour déclare ouvertement qu'on ne doit pas révéler ses péchés à un homme, et qu'il suffit de se confesser à Dieu seul. Or, si la confession était d'institution divine, comment eut-on jamais agi et parlé de la sorte dans l'ancienne Eglise?

R. Vous venez d'accumuler en peu de mots les mille et une objections proposées par l'auteur de l'Essai dogmatique;

mais ces difficultés ne sont qu'une nouvelle preuve de son ignorance, de son insigne mauvaise foi et de ses contradictions perpétuelles. Développons ces trois points de son panégyrique. Et d'abord disons quelques mots de son ignorance. D'après lui la confession n'était pas en usage dans l'ancienne Eglise et aucun saint ne s'est confessé, pas même à l'article de la mort. Or, je vais vous donner la preuve du contraire : S. Irénée, qui brilla vers la fin du deuxième siècle et qui fut disciple de S. Polycarpe, lequel avait lui-même conversé avec S. Jean l'Evangéliste, vivait sans doute à l'époque de la plus grande pureté de l'Eglise; or, il nous raconte que quelques femmes avaient été séduites par un certain Marc hérétique et sectateur, lui aussi du pur Evangile, comme le sont les protestants d'aujourd'hui. Ces femmes, (dit S. Irénée) *étant rentrées dans le sein de l'Eglise de Dieu, confessèrent ce péché avec leurs autres erreurs, c'est-à-dire, qu'elles confessèrent le péché qu'elles avaient commis avec l'hérétique Marc.* En outre, le même S. Irénée rapporte que la femme d'un certain diacre ayant aussi fait une chute, *raconta en confession tout ce qui s'était passé.* Il rapporte enfin que ces sectateurs du pur Evangile, ayant déshonoré plusieurs de ces pauvres femmes qui avaient des consciences *cautérisées*, quelques-unes d'entre elles *furent la confession publique de leur crime*; d'autres rougirent de poser cet acte, c'est-à-dire, de se confesser et se retirèrent en silence, le désespoir dans l'âme; d'autres encore apostasièrent tout à fait, et quelques-unes demeurèrent indécises entre les deux partis. Voilà donc la confession en usage dès le deuxième siècle, et conséquemment transmise par le 1^{er}. Et remarquez que cette confession était une *confession distincte* de tous les péchés, même de pensée; car la femme de ce diacre s'accusa d'avoir eu intérieurement des affections déréglées, comme elle le dit elle-même en public. De plus la confession était d'*obligation* et non pas *libre*; car sans cela quelques femmes ne seraient pas tombées dans le désespoir par la honte qu'elles avaient de se confesser. Enfin cette obligation était si rigoureuse que quelques-unes d'entre elles préférèrent l'apostasie à la confession.

D. Ces faits là seuls suffisent pour confondre cet imposteur. Mais croyez-vous qu'il en ait eu connaissance?

R. Je ne le crois pas. Car, comme je vous l'ai dit, il est d'une ignorance incroyable; s'il les connaissait tant pis pour lui; car il s'est fait passer ainsi pour un fourbe. Mais poursuivons. Au 5^e siècle Origène parle de la nécessité de confesser les péchés secrets et cachés. Ceux qui conservent de semblables péchés sur leur conscience, il les compare à des malades qui restent dans leur triste état aussi longtemps qu'ils n'ont pas rejeté le venin qu'ils ont dans les entrailles, et les exhorte à choisir de bons confesseurs, comme on choisit de bons médecins. Au 4^e siècle, outre le témoignage de S. Basile, dont je vous ai déjà parlé, nous apprenons de Paulin, l'historien de S. Ambroise, que ce saint entendait les confessions de ses pénitents avec tant de charité et une telle abondance de larmes, qu'il forçait les pauvres pécheurs à pleurer avec lui, et il ajoute qu'il ne parlait à personne si ce n'est à Dieu seul de ce qu'il avait entendu en confession. Au 5^e siècle S. Jean Chrysostôme dont l'auteur apostat cite, sans les avoir compris, des passages nombreux et étendus, dans le but de faire croire que ce Docteur de l'Eglise réprouvait la confession faite à un homme, et qu'il tenait uniquement à celle que l'on fait à Dieu en secret, S. Chrysostôme, dis-je, dans ses livres du Sacerdoce, exalte le pouvoir qu'ont les prêtres de remettre les péchés, pouvoir que n'ont pas les empereurs et les grands de la terre, ni même les anges et les archanges. En outre, il entendait lui-même les pénitents, et c'était un confesseur plein de bonté et de mansuétude; ses ennemis eux-mêmes rendirent témoignage de la bonté dont il usait au saint Tribunal. Dans le concile célébré au bourg du Chêne, parmi les autres griefs qu'ils soulevèrent contre lui, ils lui reprochèrent en particulier : *Qu'il congédiait les pécheurs en disant : si vous retournez dans le péché repentez-vous de nouveau; et chaque fois que vous aurez péché venez à moi, je vous guérirai.* Au rapport de Socrate, il leur disait sans hésiter : *Quand vous auriez péché mille fois, venez toujours vous confesser.* Cette conduite lui attira des reproches de la part de Sisinnius, évêque des Novatiens (les protestants d'alors), qui écrivit un livre sur cette matière. Écoutez encore ce que disait, au même 5^e siècle, le grand évêque d'Hippone S. Augustin, pour remuer les con-

sciences des pécheurs qui différeraient la confession jusqu'à la mort. Voici ses propres paroles : *S'il (le pécheur) attend jusqu'au terme de la vie, il ne sait pas s'il pourra recevoir la pénitence et confesser ses péchés à Dieu et au prêtre.*

D. De quel front cet écrivain ose-t-il donc prétendre que la confession n'était pas en usage aux premiers siècles de l'Eglise ?

R. Je vous l'ai déjà dit, son ignorance et sa mauvaise foi expliquent tous ses écarts. Du reste, je pourrais vous citer une série bien plus longue de Pères et de Conciles, mais je m'abstiens de le faire, parce que notre homme proteste qu'il ne se soucie pas des Pères. Il prétend bien avoir le droit d'apporter l'autorité des Pères contre les Catholiques, mais il ne veut pas que les Catholiques lui opposent les Pères à leur tour, à lui qui s'entend mieux que tous les Pères dans l'interprétation de la Bible. Voilà pourquoi je me suis contenté de vous citer les Pères qu'il cite lui-même, et à ce propos je me rappelle qu'il invoque aussi Tertullien lorsqu'il avance que S. Cyprien et S. Augustin sont morts excommuniés et sans se confesser à leurs derniers moments. Je ne sais d'où lui vient cette étrange érudition au sujet de l'excommunication de S. Cyprien et de S. Augustin; ce qui est certain c'est que ce trait est une des mille faussetés dont il a parsemé son libelle. Mais venons en à Tertullien. Cet écrivain est si loin de rejeter la confession que dans le livre même cité par l'auteur de l'*Essai*, il condamne hautement ceux *qui ont la présomption de négliger ou de différer d'un jour à l'autre la manifestation d'eux-mêmes, songeant plus à un misérable honneur qu'à leur salut éternel.* Ensuite il apporte plusieurs raisons pour prouver aux pécheurs la nécessité absolue de révéler leurs fautes. Il se sert à son tour de la comparaison du malade et du médecin, comme Origène et d'autres. S. Cyprien, dans son livre *de ceux qui sont tombés* et dans plusieurs de ses lettres, inculque l'obligation de la confession et donne aux prêtres la faculté d'entendre les confessions en son absence et d'absoudre les fidèles.

D. Les preuves, que vous m'avez apportées en faveur de l'existence de la confession dès le premier et le deuxième siè-

cles de l'Eglise, sont plus que suffisantes pour me convaincre de la profonde ignorance de cet apostat. Quant aux siècles postérieurs, vous vous êtes contenté de me parler des Pères qu'il cite. Je voudrais savoir maintenant comment il s'est fait que Nectaire ait aboli la confession. Ce seul fait, s'il est vrai, démontrerait que la confession a été établie par l'Eglise, d'autant plus qu'au dire de l'auteur de l'*Essai* l'Eglise entière applaudit à cette abolition et que tous les évêques abolirent la confession à l'exemple de Nectaire.

R. Les preuves, que je vous ai apportées en faveur de l'usage de la confession sont en réalité peu nombreuses. J'aurais pu vous en fournir un bien plus grand nombre. J'aurais pu vous dire qu'anciennement les prêtres priaient à la messe pour ceux qu'ils avaient confessés, qu'il y avait les confesseurs des empereurs, des rois et des princes, qu'au 6^e siècle, Jean, surnommé le Jeûneur, évêque de Constantinople, nous a laissé une formule d'interrogations à faire aux pénitents. Cette formule est en tout semblable à celle que nous trouvons encore dans nos livres de piété pour l'examen de conscience, ou dans les directoires des confesseurs. J'aurais pu ajouter que plusieurs anciens conciles prescrivent aux évêques de s'enquérir, dans la visite de leurs diocèses, si tous les fidèles se sont confessés au moins une fois l'an, que toutes les anciennes sectes orientales encore existantes comme les Nestoriens, les Eutychiens, les Cophtes, les Jacobites, les Grecs (dont les premiers se sont séparés de l'Eglise romaine au 6^e siècle, et les autres depuis dix siècles à peu près), retiennent toutes l'usage et l'obligation de se confesser au prêtre. On peut voir les preuves de ce fait dans les ouvrages de Renaudot, de Morin, de Martène, d'Assemani et d'autres quel'auteur de l'*Essai* n'a probablement jamais vus.

D. Mais arrivez, je vous prie, à l'explication de l'affaire de Nectaire. Je suis curieux de savoir comment vous résoudrez cette difficulté.

R. Cette terrible difficulté se résout sans peine. Il suffit d'opposer une dénégation absolue à l'ignorante assertion de l'apostat. Il dit que Nectaire abolit la confession, et cela est faux; il dit que cette mesure fut prise aux applaudissements de

l'Eglise entière et que tous les évêques abolirent la confession à l'exemple de Nectaire, et cela est une nouvelle fausseté. L'histoire de l'abolition de la confession est fautive; car si Nectaire avait aboli la confession, S. Jean Chrysostôme son successeur immédiat dans l'épiscopat n'eut pas parlé de confession, il n'aurait pas confessé lui-même comme il l'a fait. S. Basile, contemporain de S. Jean Chrysostôme, n'aurait pas insisté sur l'obligation de la confession, en parlant aux religieuses et aux moines. S. Ambroise, à peu près contemporain de l'un et de l'autre, n'aurait pas exercé le ministère de la confession, S. Augustin n'aurait pas parlé de l'obligation rigoureuse de confesser ses péchés avant la dernière maladie. Les Nestoriens et les Eutychiens qui se sont séparés de l'Eglise depuis l'époque où vécurent ces saints, s'ils n'avaient pas trouvé la confession en usage dans l'Eglise catholique, au temps où ils ont abandonné cette dernière, n'eussent pas emporté cet usage avec eux; personne dans l'Eglise romaine ne se serait confessé après cette époque, et cependant la pratique de la confession existait au témoignage de Sozomène lui-même, et S. Innocent I n'eut pas corrigé certains abus qui s'étaient introduits dans quelques provinces par rapport à la confession: et néanmoins il est certain que tout cela s'est fait. Il est donc faux que Nectaire abolit jamais la confession.

D. Qu'abolit-il donc?

R. D'après quelques-uns, il abolit la pénitence publique et d'après d'autres (qui paraissent mieux fondés en raison), il abolit le tribunal mixte du grand pénitencier (comme nous disons encore aujourd'hui). Ce tribunal avait été établi à l'occasion des Novatiens, afin d'empêcher que l'on n'accusât l'Eglise de trop d'indulgence dans la rémission de toutes sortes de péchés. J'ai donné à ce tribunal le titre de *mixte*, parce qu'il avait été institué non seulement pour remettre les péchés, mais encore, quand il s'agissait de crimes plus énormes, pour obliger à la pénitence publique ceux qui les avaient commis ou qui en étaient complices. Quelquefois il imposait encore l'obligation de dénoncer à l'évêque certains péchés qui lui étaient réservés. C'est ainsi qu'il arriva un jour qu'une femme ayant été obligée de dénoncer le péché d'un diacre,

cette révélation fut cause d'un grand scandale dans le peuple. Le scandale n'eut donc pas sa source dans l'indiscrétion d'un confesseur qui aurait violé le secret de la confession, comme l'auteur de l'*Essai* voudrait l'insinuer, mais dans la dénonciation imposée par ce tribunal mixte, qui était une institution *surajoutée* au tribunal ordinaire de la confession. Cette raison engagea l'évêque Nectaire à abolir ce tribunal qui était, comme je viens de le dire, une institution *surajoutée* et de cette manière la confession retourna à son ancienne simplicité; Sozomène déplore cette abolition qui donnait à son avis une plus grande facilité de pécher. Tant il est faux que l'acte posé par Nectaire ait été reçu avec applaudissement par toute l'Eglise. Mais que cet acte de Nectaire soit digne d'éloge ou de blâme peu importe, toujours est il qu'il a pu supprimer le tribunal en question sans abolir pour cela la confession. En effet, nous avons vu que la confession fut instituée par Jésus-Christ et qu'elle était en usage dès le premier siècle de l'Eglise, tandis que le tribunal du grand pénitencier ne fut institué que du temps de l'empereur Déce. On pouvait par conséquent l'abolir comme on avait pu l'établir.

D. Je vous rends grâces de m'avoir si bien éclairci les idées, il suffisait d'un peu de critique pour distinguer ici le vrai du faux.

R. Pourquoi chercher la critique chez un pareil écrivain? Néanmoins il a voulu en outre faire preuve de logique en déduisant de ce fait *huit terribles conséquences* contre les catholiques, mais comme ces terribles conséquences n'ont d'autre base que la fausseté et l'erreur, elles tombent nécessairement. Remarquez encore que l'acte de Nectaire fut objecté aux catholiques il y a trois siècles par Calvin, et qu'il fut aussitôt expliqué par tous les controversistes catholiques, et voilà notre homme qui vient nous le proposer comme une découverte.

D. Je n'ai plus rien à dire sur ce point. Mais pourquoi donc ne lit-on dans aucune vie de saints, depuis S. Clément de Rome jusqu'à S. Bernard, qu'ils se soient jamais confessés?

R. Les saints se sont confessés chaque fois qu'ils ont cru devoir le faire; j'en donne une preuve très-solide fondée sur

l'analogie. Il est certain, comme nous l'avons vu, que Jésus-Christ a institué la confession; il est certain que celle-ci a toujours été en usage dans l'Eglise universelle; il est certain que les saints Pères en ont inculqué la nécessité absolue. — Je conclus donc que les saints se sont également confessés, chaque fois que le besoin l'exigeait. Autre chose est qu'une particularité soit *écrite*, autre chose qu'elle *ait eu lieu*. Bien des événements se passent sans qu'on les écrive. Il n'est donc pas étonnant que ce détail de la confession par les saints ne se trouve pas dans les anciennes vies de ces illustres enfants de l'Eglise. Autrefois, d'ailleurs, on avait coutume d'écrire les vies des saints assez brièvement, on se contentait de rapporter les événements principaux; aujourd'hui, au contraire, l'on se plaît à raconter les détails les plus minutieux; si ce silence des biographes prouvait quelque chose contre la confession, il prouverait également contre la communion, attendu, qu'au rapport de Gibbon lui-même : le premier dont l'histoire rapporte qu'il ait communiqué avant de mourir, fut S. Ambroise au 4^e siècle. Vous voyez donc que l'argument de l'apostat ne prouve rien; sans cela, il faudrait prétendre qu'aux trois premiers siècles, les saints ne recevaient pas la communion avant de mourir. Ajoutez à tout cela que plusieurs circonstances rendaient la confession assez rare à cette époque : 1^o Un grand nombre de chrétiens mouraient martyrs. 2^o Beaucoup recevaient le baptême dans un âge avancé et même dans la dernière maladie. 3^o L'on n'admettait pas à la confession ceux qui étaient soumis à la pénitence publique. 4^o La confession des péchés véniels n'était pas fréquente en ce temps-là. Remarquez que tout ce que je vous dis ici, je vous le donne par surcroît; car il est faux qu'on ne lise d'aucun saint, depuis S. Clément jusqu'à S. Bernard, qu'il se soit confessé. Entre autres on lit dans la vie de S. Eloi, évêque des Gaules, qu'il fit *la confession de toute sa vie passée*; la même chose se trouve dans la vie de S. Aredius, dans celle de S. Tilon, et dans l'histoire de tant d'autres saints dont parle Martène et qui fleurirent plusieurs siècles avant S. Bernard. Que vous semble de l'auteur de l'*Essai*?

D. J'avoue que je demeure stupéfait de tant d'ignorance et

de tant d'audace. Mais que veut-il dire en prétendant que la confession ne peut être un sacrement, parce que le sacrement doit être *visible*, et que ni la contrition, ni l'absolution, ni la satisfaction ne se voient?

R. Cela veut dire que ses connaissances en théologie ne sont pas plus étendues que celles dont il fait preuve en fait d'Écriture sainte, d'histoire et de critique. Les théologiens ne disent pas que le sacrement doit être un signe *visible*, mais ils disent que c'est un signe sensible qui a la vertu de produire la grâce. Si parfois ils emploient le mot de *visible*, c'est dans le sens de sensible. Or, il y a une grande différence entre un objet visible et un objet sensible. On voit par les yeux seuls, mais on sent par tous les autres sens. Les aveugles sentent aussi, bien qu'ils voient peu. Ceci posé, la contrition devient *sensible* par les signes extérieurs qu'en donne le pénitent, et parce qu'il affirme d'avoir un repentir sincère. Que si ce repentir n'existe pas, il se trompe lui-même et non le confesseur, et beaucoup moins encore Dieu.

D. C'est juste. Vous m'avez vraiment convaincu de l'ignorance grossière de De Sanctis, l'auteur du libelle. Donnez-moi maintenant les preuves de son insigne mauvaise foi. C'est, si je ne me trompe, le second point de son panégyrique.

R. Rien n'est plus facile. Il affirme que : *la corruption de l'Évangile est l'œuvre de dix-huit siècles*. Mais est-il possible qu'un homme de bonne foi puisse énoncer de semblables énormités? Comment peut-on croire que Jésus-Christ, la sagesse éternelle, ait voulu fonder une Église souillée et corrompue dès son origine? Etions-nous donc condamnés à attendre un De Sanctis, *après cette corruption de dix-huit siècles*, pour rappeler l'Évangile à sa pureté primitive? Il prétend, en outre, que les disciples, auxquels Jésus-Christ donna le pouvoir de remettre les péchés, n'étaient pas les seuls apôtres, mais la foule de ceux qui suivaient le Rédempteur, hommes et femmes, comme il est rapporté au 1^{er} chap. des actes des apôtres. Cependant tout le contexte, les endroits parallèles, la manière de parler des Évangélistes et principalement de S. Jean, l'absence de S. Thomas, qui dans cet endroit est appelé *un des douze*, et à qui les autres disciples disent *nous avons vu le*

Seigneur, l'interprétation constante et universelle de tous les siècles, sans excepter celle des protestants, de Rosenmüller et de Kuinoël par exemple; tout cela, dis-je, exige impérieusement que par disciples en cet endroit l'on entende *les seuls apôtres*. Or, ce nouveau sectateur du pur Evangile vient nous soutenir qu'il s'agit ici de la foule des disciples : comment peut-il affirmer cette erreur de bonne foi? Enfin, un autre indice de sa mauvaise foi, c'est son silence et sa dissimulation au sujet de tout ce qui milite contre lui en cette matière. Qu'on ne prétexte pas sa profonde ignorance, car il a été instruit dans l'Eglise catholique, et ces notions se trouvent dans le cours de théologie le plus médiocre. Nous avons vu déjà la manière dont il tronque ouvertement S. Thomas et Bellarmin, nous avons vu les impostures et les faussetés qu'il avance. Vous semble-t-il après cela que cet homme soit de bonne foi?

D. Assurément, non. Il vous reste encore à me développer le dernier point de son panégyrique, à savoir, ses contradictions manifestes. Ce défaut est assez humiliant pour un auteur.

R. Sans doute il y a de la honte pour un auteur à tomber dans des contradictions; mais l'homme dont il s'agit, n'est qu'un écrivain vulgaire et sans mérite. Je m'en occupe ici, parce qu'il cherche à répandre ses livres parmi ceux qui sont plus ignorants que lui. Nous voici donc à ses contradictions : premièrement il dit en un endroit que la confession fut une *invention* de l'audacieux Innocent III, et dans un autre il avance qu'elle fut introduite par S. Benoît, c'est-à-dire, six siècles avant Innocent III. Deuxièmement il affirme que l'usage de la confession naquit douze siècles après les apôtres, c'est-à-dire, au 4^e concile de Latran, et ce même usage, il le signale comme introduit aux 6^e, 7^e, 8^e siècles etc., c'est-à-dire, plusieurs siècles avant le 4^e concile de Latran. Les auteurs de cette innovation furent, d'après lui, les évêques tirés de l'ordre des moines qui avaient la prétention de dominer par là sur le clergé. En troisième lieu, il affirme que la confession fut inventée au 6^e siècle par S. Benoît, et puis il dit qu'elle fut abolie par Nectaire au 4^e, c'est-à-dire, deux siècles avant qu'elle ne fut inventée. En quatrième lieu il dit

que S. Benoît mit la confession en usage parmi les moines au 6^e siècle, puis il fixe l'introduction de ce même usage au 5^e siècle, sous l'empereur Déce. En cinquième lieu il dit que les prêtres introduisirent la confession chez le peuple pour le dominer aux 6^e, 7^e, 8^e siècles, puis il raconte que la confession fut introduite chez le peuple à l'époque des novatiens, c'est-à-dire, au 5^e siècle. En sixième lieu il recuse l'autorité des Pères, qui, d'après lui, n'a pas plus de valeur chez les chrétiens que l'Alcoran, et néanmoins il cite lui-même de longs passages de S. Jean Chrysostôme, et un autre de S. Ambroise; mais ces passages il les prend à rebours afin de démontrer par l'autorité des Pères que la confession n'existe pas. En septième lieu...

D. Miséricorde! J'en ai assez de toutes ces contradictions. Cet auteur me paraît avoir écrit comme un insensé. Il affirme et il nie, il parle à tort et à travers, il avance et se dédit, il s'embrouille à chaque instant, sans se souvenir dans un endroit de ce qu'il a écrit dans l'autre. En somme sa conduite est celle de tous les menteurs qui, pour défendre une première fausseté, sont obligés ensuite d'en dire cent. Une seule difficulté me reste et la voici : la confession serait-elle nuisible à la foi et aux mœurs, comme il le prétend?

. R. La confession serait nuisible à la foi, si cette dernière était telle qu'elle est comprise par les protestants qui enseignent qu'il suffit de croire pour qu'aussitôt nos péchés soient couverts comme d'une emplâtre. Non seulement la confession est nuisible à une foi de ce genre, mais elle la détruit, puisqu'elle exige le repentir ou la douleur des péchés, la pénitence et la satisfaction, toutes choses dont les protestants ont horreur. Mais pour un bon chrétien, la confession est un exercice de foi très-solide. Sans la foi, jamais un chrétien ne serait amené à manifester ses misères à un homme. Que la confession soit nuisible aux mœurs, c'est là un vrai paradoxe de la part de l'auteur de l'*Essai*. Comment? Voltaire exigeait que ses domestiques se confessassent pour les avoir fidèles; beaucoup d'autres incrédules et plusieurs protestants ont admiré l'efficacité de la confession pour la réforme des mœurs; les médecins protestants eux-mêmes attestent, d'après leur

propre expérience, que ceux qui se confessent guérissent plus vite, attendu que la régularité plus grande des mœurs et le calme du cœur influent sur les progrès de la guérison; et cet homme là voudrait nous persuader que la confession est nuisible aux mœurs! Il faut vraiment être aveuglé par la passion pour proférer de semblables abominations.

D. L'auteur de l'*Essai* doit connaître ces choses mieux que personne, attendu qu'il est prêtre, qu'il a été confesseur pendant de longues années, et de plus curé de la Madeleine à Rome. Il proteste qu'il connaît parfaitement la ville de Rome, puis il s'adresse aux jeunes gens, aux jeunes personnes et aux femmes et leur demande s'il n'est pas vrai que la confession leur ait été nuisible. Il assure que les prisons et les galères sont pleines de catholiques qui se confessent, et que le nombre des scélérats est bien moindre chez les protestants qui ne se confessent pas, il apporte les statistiques en preuve de ce fait que les catholiques, à raison de la confession, ont moins de moralité que les protestants, puis il établit un parallèle entre les mœurs des Anglais protestants et des Irlandais catholiques. Après cela, qu'y a-t-il à répliquer?

R. Je réponds en deux mots que toutes ces assertions ne sont qu'un tissu d'impostures et de calomnies. Il se vante de bien connaître Rome; cela peut être, puisqu'il est fils de maître Biagio cordonnier de Rione dei Monti, mais Rome le connaît également. Toute la ville l'a connu comme un religieux scandaleux et sans mœurs. Les autorités ecclésiastiques et ses supérieurs, dont il fut la croix, étaient décidés à le retirer de sa charge à cause de son inconduite notoire, lorsqu'ils en furent empêchés par les troubles des années 46 et 47. Quant à son apostrophe aux jeunes gens et aux femmes, elle ferait croire qu'il a perdu l'esprit, car en parlant ainsi, il s'accuse lui-même d'avoir fait ce qu'il soupçonne chez les autres. Il dit que les voleurs, les prisonniers et les galériens sont arrivés à cette extrémité, parce qu'ils se confessent, et moi, je prétends, au contraire, qu'ils sont ce qu'ils sont parce qu'ils ne se confessent pas, ou qu'ils se confessent mal. S'il était vrai que la confession rendit les hommes scélérats, il faudrait dire que ceux qui se confessent tous les huit ou

tous les quinze jours sont les plus scélérats de tous; et cependant chacun sait que ce sont là précisément les personnes les plus honnêtes et les plus pieuses. Regardez vous-même autour de vous et dites-moi : Quels sont les meilleurs chrétiens que vous connaissiez ? Ne sont-ce pas ceux qui s'approchent souvent du tribunal de la pénitence ? Quels sont, d'un autre côté, les gens dont la mauvaise conduite est notoire ? Ne sont-ce pas ceux que l'on ne voit jamais ou presque jamais à confesse ? Mais une preuve sans réplique c'est la conduite elle-même des libertins et des incrédules. Quelle pratique leur inspire plus d'horreur que la confession ? Et quand ils veulent séduire quelqu'un et l'entraîner dans leurs filets, leur premier soin n'est-il pas de l'éloigner de la confession ? Prétendre ensuite que les protestants valent mieux que les catholiques, c'est énoncer un nouveau paradoxe. Les statistiques prouvent exactement le contraire. Que l'on consulte celles de Berlin, de Londres, de Manchester, de Stockholm, de Christiania et d'autres villes protestantes, et l'on verra, en les comparant aux statistiques des villes catholiques, de quel côté il y a plus de moralité. Les faits sont évidents et indestructibles. Quant à la supériorité morale des Anglais protestants sur les Irlandais catholiques, c'est une imposture solennelle du vil déserteur de notre Foi, à moins qu'il ne faille accuser son ignorance profonde. Les statistiques dont je parle ici, je les ai rapportées dans mon ouvrage intitulé : *Le protestantisme et la règle de foi* (1). Elles sont tirées de documents officiels que l'on pourra consulter quand on le voudra.

D. Il ne me reste plus qu'un seul scrupule : Est-il vrai que sous le régime de la confession tout progrès civil est impossible ?

R. Il s'agirait d'abord de constater bien clairement ce que notre auteur entend par *progrès civil*. S'il entend par là la moralité, l'honnêteté, l'ordre, l'obéissance, le respect des supérieurs et des magistrats, il est évident que le régime de

(1) Cet ouvrage a déjà eu outre l'édition originale de Rome deux éditions en Piémont et deux traductions l'une en français et l'autre en espagnol. Les traductions en allemand et en anglais sont commencées. Civiltà Catt. 6^e vol. 2^e série.

(Note du Traducteur).

la confession est, non seulement, conciliable avec le progrès civil, mais qu'il le favorise même énergiquement. Si au contraire par progrès civil il entend, comme il paraît l'entendre en effet, la liberté illimitée, la licence de tout faire, il est évident que le régime de la confession est inconciliable avec un tel progrès. Ne cherchez pas ailleurs la raison de la haine qu'ont vouée à la confession tous les libertins, les francs-maçons, les incrédules, en un mot, les sectateurs et les fauteurs du pur Evangile. Aussi, lui font-ils une guerre sans trêve ni merci. L'apostat montre ensuite la plus vive colère contre les Pontifes romains, parce qu'ils ont, d'après lui, condamné les sectes maçonniques sans les connaître. Or tout le monde sait aujourd'hui ce que valent ces dernières. De même qu'il y a des affinités chimiques entre divers corps, il y a aussi des affinités morales entre certaines classes de personnes. Les sectateurs et les fauteurs du pur Evangile, ceux-là surtout qui sont apostats, ignorants et vicieux, comme le héros de notre panégyrique, se sentent une propension merveilleuse pour les socialistes, les communistes et les francs-maçons. C'est pour cela qu'ils se soutiennent et se défendent les uns les autres. Du reste dites-moi vous même : Est-il possible, que tant de vénérables prêtres et de religieux, répandus dans Rome et dans l'univers catholique, que tant de saints évêques qui régissent l'Eglise, au milieu des persécutions, des contrariétés et des vexations de tout genre; est-il possible, dis-je, que tous ces hommes aient renoncé à leur conscience, au point de soutenir et de défendre la confession si elle était en réalité une imposture, et une institution contraire à l'Evangile et aux bonnes mœurs? Comment pourraient-ils se rendre coupables d'un tel crime, alors qu'ils n'ignorent pas le compte terrible qu'ils auront à rendre à Dieu, d'eux-mêmes d'abord, et puis des âmes confiées à leurs soins? Donc, un S. François de Sales, un S. Charles Borromée, un S. Philippe de Néri, un B. Léonard de Port-Maurice, un S. François Xavier, un B. Paul d'Arezzo, un S. Alphonse de Liguori et tant d'autres saints, qui ont passé leur vie dans l'exercice du ministère de la confession, auraient été tous des apôtres pervers de l'iniquité? S'il s'est trouvé ou s'il se trouve encore l'un ou l'autre confesseur d'une conscience

assez criminelle *pour avoir abusé* ou pour abuser de son ministère, comme notre apostat pourrait l'avoir fait, tant pis pour lui. C'est contre de pareils hommes que les Pontifes romains ont publié leurs nombreuses constitutions; c'est pour les condamner que le tribunal de l'inquisition existe. Mais il ne faut jamais confondre des milliers de saints prêtres et de confesseurs zélés avec des confesseurs et des prêtres infidèles, qui finissent ordinairement par se faire protestants et ministres des Vaudois, comme l'est aujourd'hui De Sanctis.

D. Assez, assez, je n'en veux pas davantage. Cette seule pensée me fait horreur. Quoi! l'on viendra condamner des millions de prêtres répandus dans tout l'univers, qui se dévouent si généreusement au salut des âmes, qui se font les pères, les amis, les consolateurs, le refuge de tous ceux qui viennent répandre leur cœur auprès d'eux pour en recevoir paix et appui! On viendra condamner des millions de fidèles et tant de saints qui ont fréquenté et qui fréquentent encore le tribunal de la pénitence, pour y trouver un soutien contre leur propre faiblesse! Et toutes ces condamnations seront prononcées par un religieux détroqué, par un prêtre marié, par un curé devenu protestant et ministre des protestants! C'est bien le cas de s'écrier: *Comment es-tu tombé*, ou plutôt, comment t'es-tu précipité du ciel, *ô Lucifer!* Quel terrible compte il aura à rendre à Dieu après quelques jours passés dans les angoisses et les remords!

Treizième Leçon.

DE LA MESSE ET DU PURGATOIRE.

D. On dit que la Messe est le renouvellement du sacrifice offert par Jésus-Christ sur la Croix. Ce renouvellement se fait sur nos autels par le moyen des paroles de la consécration que le prêtre prononce sur le pain et le vin. Mais d'abord, comment un sacrifice offert une seule fois par Jésus-Christ seul, peut-il se renouveler?

R. Ce renouvellement du même sacrifice que Jésus-Christ offrit une seule fois sur la Croix peut très-bien avoir lieu.

Mais il s'opère d'une manière différente. Dans le sacrifice de la Croix, il y eut effusion réelle du sang, il y eut mort de la victime, comme il arrive dans tout sacrifice sanglant, tandis que le renouvellement de ce sacrifice sur nos autels se fait d'une manière mystique ou non sanglante, c'est-à-dire, sans effusion de sang et sans mort réelle de la victime.

D. Si vous ne vous exprimez pas en termes plus clairs, je ne vous comprendrai pas. Cette oblation du sacrifice offert par Jésus-Christ sur la Croix, qui se fait, dites-vous, sur nos autels, est-elle, oui ou non, le même sacrifice que celui de la Croix ?

R. Certainement le sacrifice de l'autel est le même que celui de la Croix. Car c'est la même victime qui s'y offre, c'est-à-dire, Jésus-Christ lui-même présent sur notre autel. Le prêtre qui l'offre est le même, c'est-à-dire, Jésus-Christ au nom duquel parle le prêtre qui consacre. Mais *la manière* dont cette oblation se fait sur l'autel est différente de celle dont elle fut faite sur la Croix. Car alors Jésus-Christ était mortel, il fut donc vraiment mis à mort et immolé; aujourd'hui, au contraire, Jésus-Christ est impassible et immortel, il ne peut par conséquent plus être réellement mis à mort, mais seulement immolé d'une manière mystique.

D. Je commence à saisir quelque chose, mais ce n'est pas encore assez. Qu'entendez-vous par ces mots, d'une *manière mystique* ?

R. J'entends par là que Notre-Seigneur, ne pouvant plus être immolé, ou mis à mort, puisqu'après sa résurrection il est glorieux et impassible, peut néanmoins être mis à mort et immolé *mystiquement*, c'est-à-dire, que l'immolation de Jésus-Christ ou la séparation de son sang et de son corps peut être représentée et signifiée par la consécration distincte qui se fait du pain et du vin. Et en effet, les paroles prononcées par le prêtre opèrent tout ce qu'elles signifient. Or, les paroles que le ministre de Jésus-Christ prononce au nom du Sauveur sur le pain sont : *ceci est mon corps*, et celles qu'il prononce sur le vin sont : *ceci est mon sang*. Donc en vertu et par la force de ces paroles, le pain se change au seul corps, et le vin se change au seul sang de Notre-Seigneur. Toutefois

dans la réalité, et à cause de l'état glorieux où se trouve aujourd'hui Jésus-Christ, là où est son corps se trouvent aussi son sang, son âme et sa divinité; et là où est son sang se trouvent aussi son corps, son âme et sa divinité. Ceci arrive comme on dit par *concomitance*, c'est-à-dire, par accompagnement nécessaire, l'un ne pouvant pas exister sans l'autre, et de plus la divinité s'y trouve en vertu de l'union hypostatique ou personnelle du verbe avec la nature humaine. Or, cette séparation qui s'opère seulement dans les deux symboles du pain et du vin, et non dans la victime, est ce qu'on appelle immolation mystique ou mort mystique.

D. De grâce, comment peut-il exister un véritable sacrifice, sans immolation effective? Et comment cette immolation mystique dont vous m'avez parlé peut-elle constituer un même sacrifice avec celui de la Croix.

R. Pour résoudre votre difficulté, il suffit de bien établir ce qu'on entend par sacrifice *véritable*. Si l'on entend par là un sacrifice *absolu*, qui consiste dans l'immolation réelle, ce sacrifice n'a pas lieu sur l'autel, puisque sur l'autel Jésus-Christ n'est pas mis à mort. Mais si l'on entend par sacrifice véritable, un sacrifice *relatif* et *commémoratif*, celui-là peut très-bien exister et il existe de fait sans immolation réelle, mais par la seule immolation mystique, c'est-à-dire, par les deux consécérations, celle du corps et celle du sang de Jésus-Christ. Cet acte signifie et rappelle la séparation réelle du corps et du sang qui s'est opérée sur la Croix. Tel est le sacrifice qui s'offre à la Messe. Jésus-Christ y est réellement présent, il est dans l'état de victime sous les deux symboles distincts du pain et du vin qui représentent la séparation du corps et du sang du divin Rédempteur immolé sur la Croix. Il ne manque donc rien de tout ce qui est exigé pour un sacrifice véritable. En effet, remarquez qu'il y a dans le sacrifice deux parties essentielles : l'immolation et l'oblation et toutes deux ensemble concourent à l'action du même sacrifice; vous comprendrez par là comment le sacrifice de la Croix et celui de la Messe constituent un seul et même sacrifice. Car à la Messe, Jésus-Christ lui-même continue d'offrir l'immolation de lui-même qu'il a faite sur la Croix. Il est si vrai que le sacrifice

de la Croix et celui de la Messe sont un seul et même sacrifice, que, si l'oblation qui se fait sur l'autel, n'avait pas une relation intime et nécessaire avec l'immolation réelle de Jésus-Christ sur la Croix, elle n'aurait plus les conditions requises pour être un sacrifice.

D. Avant d'aller plus loin, je voudrais savoir si vous pourriez expliquer et confirmer par la Bible tout ce que vous m'avez exposé.

R. Je vais vous satisfaire avec plaisir. Vous n'ignorez pas, sans doute, que dans l'ancienne loi le grand prêtre était tenu d'offrir chaque année un sacrifice solennel en expiation des péchés de tout le peuple. Cette cérémonie représentait le sacrifice de son propre corps que Jésus-Christ devait un jour offrir sur la Croix. Or, dans ce sacrifice solennel, le grand prêtre immolait la victime hors du sanctuaire, puis il entrait dans le sanctuaire même avec le sang de la victime immolée, et aspergeait le lieu saint du sang de la victime qu'il offrait à Dieu. Vous voyez dans ce sacrifice, les deux parties essentielles de tout sacrifice, à savoir, l'immolation et l'oblation. Il n'importe pas à la réalité du sacrifice que l'oblation précède, accompagne ou suive l'immolation de la victime.

D. Faites, je vous prie, l'application de ce que vous venez de dire au cas présent.

R. Voici : Jésus-Christ, en venant dans ce monde, destiné qu'il était à être immolé sur la Croix en expiation pour nos péchés, fit, comme le dit l'apôtre, l'oblation de lui-même à son Père dès le premier instant de son Incarnation. Il renouvela cette offrande dans la célébration de la Cène, peu d'instants avant son immolation sur la Croix. Après être monté au Ciel, il continue à renouveler cette oblation de lui-même en montrant ses plaies à son divin Père, et en intercédant pour nous ; il continue à renouveler l'offrande de son sacrifice sur la terre par le ministère de ses prêtres, en priant son Père céleste pour nous sur nos autels.

D. J'avoue que cette idée du sacrifice de la Messe est vraiment sublime. Il ne faudrait qu'une chose, c'est qu'on put en prouver la vérité par la Bible. Car à moins de tout prouver par la Bible aux sectateurs du pur Evangile, c'est-à-dire, aux protestants, vous n'obtenez absolument rien.

R. Mon but n'est pas ici de convaincre ces sectateurs du pur Evangile ; ce serait temps perdu. Le défaut est dans la volonté et dans le cœur. Essayez de prouver par la Bible seule, la divinité de Jésus-Christ aux sociniens et aux rationalistes. Vous n'y réussirez jamais. Et cependant les protestants soi-disant *orthodoxes* (qui sont d'ailleurs en très-petit nombre), trouvent tout cela dans la Bible. Or, essayez de prouver par la Bible à ces mêmes orthodoxes, la vérité du sacrifice qui ne leur convient pas, vous ne réussirez pas plus dans vos efforts auprès d'eux, qu'ils ne réussissent eux-mêmes auprès des sociniens et des rationalistes. Le fait est néanmoins que la vérité du sacrifice de la Messe se prouve à l'évidence par la Bible. Car, posons en fait que le sacrifice de la Messe consiste dans la séparation mystique du corps et du sang de Notre-Seigneur, et que Jésus-Christ se trouve réellement présent sur nos autels, dans l'état de victime, comme il le fut à la Cène. Une fois que l'on admet la présence réelle de Jésus-Christ dans ces symboles distincts entre eux, et destinés à représenter sa mort sur la Croix, il est évident que, dans l'institution de l'Eucharistie, consignée comme elle l'est dans la Bible, on doit reconnaître la vérité du sacrifice qui s'offre sur nos autels, puisque Notre-Seigneur a dit à ses *disciples* : *faites ceci en mémoire de moi*.

D. Jésus-Christ, dans l'institution de la Cène ou de l'Eucharistie, a-t-il au moins proféré des paroles qui indiquassent cette intention de sa part d'offrir un sacrifice ?

R. Sans doute. En effet : après avoir consacré le pain et l'avoir changé en son corps, Jésus-Christ dit en le donnant à ses apôtres : *ceci est mon corps qui est livré pour vous* ; ou comme s'exprime le texte grec, *ceci est mon corps qui se brise ou se brisera pour vous dans ma passion*. Semblablement, après avoir consacré le vin et l'avoir changé en son sang, il dit : *ceci est mon sang du nouveau Testament qui se répand ou se répandra pour vous et pour beaucoup, en rémission des péchés*. Or, ces paroles de la consécration du calice, comme l'observe un savant auteur protestant, outre qu'elles montrent le sang du Sauveur réellement présent à la cène, sont des paroles *propres au sacrifice*, des paroles d'*alliance*. Elles font allusion aux paroles prononcées par Moïse, lorsqu'il aspergea du sang

des victimes immolées le livre de la loi et le peuple pour ratifier solennellement le pacte conclu dans le désert entre Dieu et le peuple d'Israël. Elles montrent par conséquent que Jésus-Christ dans la Cène, a offert un véritable sacrifice. Mais si Jésus-Christ a offert un véritable sacrifice à la Cène, celui qui s'offre sur nos autels est donc aussi un sacrifice véritable, puisque les prêtres à l'autel font précisément ce que Jésus-Christ a fait dans la dernière Cène, d'après ces paroles : *faites ceci en mémoire de moi*. Je pourrais appuyer tout ce que je viens de dire par d'autres citations de la Bible et en particulier par les paroles de S. Paul et par la prophétie de Malachie, où il est prédit qu'aux sacrifices anciens sera substitué un sacrifice nouveau, qui s'offrira de l'Orient à l'Occident, c'est-à-dire, dans le monde entier, et par lequel Dieu sera honoré chez toutes les nations. Or, cette prédiction ne se vérifie que dans le seul sacrifice eucharistique. Je pourrais encore confirmer cette exposition par la doctrine de toute l'Eglise et de tous les siècles, par les aveux mêmes d'un bon nombre de protestants. Mais la chose n'est point nécessaire, attendu qu'il est universellement admis, par les rationalistes eux-mêmes, que l'action de la Cène représente, par la distinction des symboles, la mort sanglante du divin Sauveur. Or, cela seul (comme nous l'avons dit plus haut), suffit pour prouver la vérité de notre sacrifice, une fois que l'on admet la présence réelle de la victime.

D. Vous m'avez convaincu. Je vois combien sont solides les preuves des vérités catholiques. J'ai pourtant entendu dire que la Messe est injurieuse au sacrifice de la Croix. C'est comme si ce dernier ne suffisait pas à la rémission de nos péchés, et qu'il eût besoin d'un supplément. Or, cette prétention est contraire à la doctrine de l'apôtre qui nous dit : que Jésus-Christ *par un seul sacrifice a consommé la sanctification pour l'éternité* et que *là où la rémission a eu lieu, il n'est plus besoin d'offrir à Dieu des hosties ou victimes pour les péchés*. S. Paul ajoute encore que, dans le nouveau Testament, il n'y a plus de prêtres qui succèdent à Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi les prêtres se succédaient les uns aux autres, parce qu'ils étaient sujets à la mort, mais Jésus-Christ ne meurt point, et

il est prêtre pour l'éternité. Comment concilier ces vérités entre elles ?

R. Elles se concilient d'une manière admirable, pourvu qu'on ne confonde pas les choses comme font les sectateurs du pur Evangile. Ils ont perdu comme les juifs, la clé de l'intelligence de la Bible, qu'ils ne cessent de citer sans la comprendre. Il ne faut donc pas confondre le sacrifice *méritoire d'expiation et de rédemption* avec le sacrifice d'*application*. Le sacrifice d'expiation et de rédemption, c'est-à-dire, celui de la Croix, fut unique, et c'est de celui-là que parle l'apôtre. Mais ce sacrifice se réitère jusqu'à la fin du monde pour appliquer à chacun en particulier le fruit de ce sacrifice unique. Les protestants eux-mêmes ne contestent pas que, par le moyen du Baptême et par le moyen de la Cène, les mérites de Jésus-Christ ne nous soient imputés (comme ils s'expriment) moyennant la foi, ou, pour me servir de l'expression catholique, que les mérites du Sauveur nous sont appliqués. Or, les protestants et nous-mêmes nous confessons que Jésus-Christ nous a mérité par le sacrifice de la Croix le pardon de tous nos péchés. Donc, de même que ni le Baptême, ni la Cène ou l'Eucharistie ne sont injurieux au sacrifice de la Croix, de même aussi le sacrifice qui s'offre sur nos autels ne saurait lui être injurieux. Il ne suffit pas qu'une fontaine verse constamment de l'eau ; mais si nous voulons que cette eau serve à nos usages, il faut que nous allions la puiser au moyen de vases propres à cet effet. Or, ces vases destinés à puiser la grâce aux sources du Sauveur, ce sont les sacrements et le sacrifice de la Messe. Ceux qui célèbrent la sainte messe, ne sont pas, à strictement parler, prêtres, mais ils sont les ministres du prêtre unique qui est Jésus-Christ. Les prêtres servent à Jésus-Christ, qui est le véritable prêtre, pour célébrer ce mystère d'amour, source inépuisable de grâces. Ils portent eux aussi le nom de prêtres, dans un sens véritable, mais moins rigoureux.

D. Qui donc a pu suggérer à Luther l'idée d'abolir la messe privée, puisque par cet acte sublime de religion, on honore Dieu, on apaise sa colère, on lui rend grâces de ses bienfaits, on obtient de lui de nombreuses faveurs et surtout la

douleur nécessaire à la rémission des péchés dans le sacrement de Pénitence ?

R. Ce fut le démon qui suggéra à Luther l'idée d'abolir la Messe. Cet ennemi juré de Dieu et des hommes, envieux de l'honneur que le sacrifice de nos autels rend à Dieu, et des avantages innombrables qui nous en reviennent, conseilla à Luther d'abolir la Messe : c'est Luther lui-même qui raconte ce fait et pas un protestant ne peut le contester. Or, Luther qui refusait de faire à l'Eglise l'hommage de sa croyance, crut au démon, et de là vient que tous les protestants qui nient la Messe sont, à proprement parler et dans toute la rigueur du terme, les disciples du démon. Quelle honte pour les sectaires !

D. Je comprends maintenant pourquoi De Sanctis annonce son intention d'écrire à son tour contre la Messe qu'il a célébrée lui-même pendant tant d'années, Dieu sait comment ! Le seul point sur lequel il me semble que l'Eglise catholique ait tort, c'est qu'elle fait célébrer la messe dans la langue latine que le peuple ne comprend pas. Le peuple de cette manière ne peut pas en retirer le fruit qu'il voudrait en unissant sa prière à celle du prêtre célébrant.

R. L'on voit bien que vous êtes un de ces hommes qui se contentent de regarder à la superficie des choses. Avant tout, je voudrais vous faire observer que dans l'origine et dès les temps apostoliques, l'Eglise en fondant sa liturgie fit usage de la langue que parlaient les peuples convertis à la foi. Elle se servit de la langue grecque pour les Grecs, de la langue latine pour les Romains, et ainsi de suite. C'est ainsi que dans le cours des siècles, à mesure que l'Evangile pénétrait chez les autres nations : en Syrie, en Egypte, en Arménie, en Perse, en Arabie, etc., la liturgie fut rédigée dans la langue de chacun de ces peuples. Au moyen-âge enfin, la liturgie fut rédigée en langue slave pour les différentes populations auxquelles cette langue était commune. Une fois la langue de la liturgie fixée, l'Eglise la conserva toujours sans jamais la changer. Les peuples dans le cours des siècles, changèrent de langage, mais l'Eglise n'en changea point, et voilà comment, non seulement dans l'Eglise occidentale, mais même dans l'Eglise

d'Orient, la langue de la liturgie est devenue en quelque façon étrangère au peuple. Ce fait n'arriva point par la faute de l'Eglise, mais par celle des peuples.

D. Très-bien ; mais pourquoi l'Eglise ne s'adapta-t-elle pas aux variations du langage ?

R. Elle s'y refusa pour plusieurs raisons d'une haute sagesse. La première, c'est qu'une langue morte n'est plus sujette aux changements, que les termes de cette langue n'éprouvent plus d'altération, et servent par conséquent à faire connaître quelle était la nature de l'ancienne foi. Les langues vivantes, au contraire, sont sujettes à des changements continuels ; il faudrait de temps en temps renouveler les liturgies avec de grandes difficultés, et non sans danger d'altérer la foi elle-même. En second lieu, il ne suffirait pas de traduire la Messe dans la langue d'une nation, mais il faudrait encore la traduire dans les dialectes, à peu près sans nombre, de chaque pays. Car souvent les paysans et la populace ne comprennent pas la langue mère, et ce serait là un autre inconvénient. En troisième lieu, l'unité de la langue est merveilleusement propre à l'unité de la foi et aux communications de tous les pasteurs entre eux. En quatrième lieu, il y a dans la liturgie beaucoup de passages de l'ancien et du nouveau Testament. Or, si les liturgies devaient se traduire si souvent, en tant de langues et de dialectes, il faudrait à chaque instant changer la traduction de l'Ecriture-Sainte, avec grand danger d'innovation. Finalement, il a été assez pourvu à la dévotion du peuple chez presque toutes les nations, par des livres en langue vulgaire, dans lesquels se trouvent la traduction et l'explication de la Messe et des prières liturgiques.

D. Je vois maintenant que vous n'avez pas tout à fait tort. Je dis *tout à fait* tort, parce qu'il sera toujours vrai que S. Paul vous est contraire. En effet, il dit quelque part que si l'on parle une langue étrangère dans les assemblées des chrétiens, les gens simples ne pourront pas répondre *Amen* à la bénédiction, puisqu'ils ne savent pas ce qui se dit.

R. Voilà une objection bien usée ! Tous les protestants ou sectateurs du pur Evangile, et jusqu'aux incrédules qui ne croient pas à l'Evangile, la présentent à temps et à contre-

temps, à tort et à travers. Sâchez donc que ce texte de St. Paul n'a aucun rapport avec la question qui nous occupe. En effet, l'apôtre ne parle pas, en cet endroit, de la liturgie, ou de la célébration des saints mystères, mais seulement des réunions des fidèles. Il y avait dans ces réunions (comme la chose arrivait dans ces premiers temps) quelques personnes qui avaient le don des langues et qui en abusaient par vanité et sans fruit. L'apôtre leur prescrit une règle de conduite, il leur dit de ne point user d'une langue étrangère sans motif. La langue latine d'ailleurs n'est pas tellement inconnue qu'elle puisse s'appeler *étrangère*. Dans beaucoup de pays, le peuple y est habitué dès son enfance, on entend dans les sermons citer des textes latins, sans que personne en soit étonné; plusieurs étudiaient les rudiments de cette langue dès leur bas âge et enfin les pasteurs donnent au peuple les explications nécessaires. Les cérémonies de la Messe elles-mêmes parlent aux sens et tous les fidèles s'unissent ainsi au prêtre dans un esprit de dévotion et de piété. Vous n'êtes pas obligé de me croire sur parole, au sujet du véritable sens des paroles de S. Paul que vous m'avez objectées; aussi ne vous citerai-je pas à l'appui de mon explication l'autorité des interprètes catholiques, mais celle des protestants rationalistes eux-mêmes, au nombre desquels je me contenterai de nommer à côté des critiques sacrés, Bardilius, Storrius, Doederlein et Rosenmüller.

D. Mais la Messe n'est-elle pas pour les prêtres un trafic et un instrument de lucre?

R. Expliquez-vous plus clairement si vous voulez être compris.

D. Est-il possible que vous soyez seul à ignorer ce que tout le monde sait? Qui ne sait que les prêtres se font payer les messes qu'ils disent, et qu'ils trafiquent du sang de Jésus-Christ, sous prétexte de délivrer les âmes du purgatoire? Les papes eux-mêmes secondent leur avarice en déclarant certains autels privilégiés, c'est-à-dire, qu'ils accordent l'absurde privilège de délivrer une âme du purgatoire, au moyen d'une seule messe célébrée à ces autels. Ces deux points, la messe et le purgatoire, constituent en réalité le négoce des prêtres.

R. Prenons ces deux points l'un après l'autre. Et d'abord,

je n'ai jamais entendu dire, pour ma part, que l'on payât les messes, mais bien que l'on faisait des aumônes pour la célébration des messes. Or, une aumône de ce genre est destinée à l'honnête entretien du prêtre qui, outre son âme, a aussi un corps. Mais d'où les prêtres tireraient-ils leur subsistance, sinon des largesses et des offrandes des fidèles pour le bien desquels ils s'emploient? L'apôtre n'a-t-il pas dit *que celui qui sert à l'autel vit de l'autel*. Dieu lui-même, dans l'ancienne loi, a pourvu à l'entretien des prêtres et des lévites en leur assignant les dîmes et une portion convenable des animaux qui s'offraient à Dieu en sacrifice. Dans la nouvelle loi les sacrifices d'animaux ayant cessé par la substitution du sacrifice eucharistique, les premiers fidèles offraient aux prêtres du pain, du vin, de la farine et d'autres objets qui servaient en même temps au sacrifice et à la subsistance des prêtres. Avec le temps, au lieu d'apporter ces dons en nature, ils commencèrent à offrir des aumônes en argent pour la même fin. Telle est l'origine des aumônes offertes pour les messes.

D. La chose me paraît raisonnable. Car les prêtres doivent vivre tout aussi bien que nous. Mais ce que je blâme, c'est l'avidité, le trafic, en un mot l'abus que l'on fait de ces aumônes.

R. L'avidité, le trafic et l'abus, s'ils existent quelque part, je les déteste autant et plus que vous. Les Souverains-Pontifes ont mis en œuvre de tout temps les moyens les plus efficaces pour les empêcher. Et s'il y avait encore quelque part un abus, voudriez-vous pour cette raison condamner la chose en elle-même. Il n'est jamais bon d'abolir, pour cause d'abus exagérés d'ailleurs par la méchanceté, une institution juste en elle-même et imposée par la loi divine, aussi bien que par la loi naturelle. Or, de ce genre est l'entretien du clergé qui est consacré au bien spirituel des fidèles.

D. Ceci, je le comprends et je le trouve raisonnable. Les ministres des protestants sont eux aussi soutenus par leurs sectes; ils se font payer leurs fonctions et dans certains endroits jusqu'à leur assistance auprès des moribonds, et leurs prêches. Mais ce qui est capable de couvrir de honte ces ministres hypocrites du pur Evangile, qui reprochent aux prê-

tres catholiques la modique aumône de quelques sous, que ceux-ci reçoivent pour une messe, c'est qu'ils jouissent en Angleterre du modeste traitement de 8,000,000 livres sterlings, c'est-à-dire, de 200,000,000 francs, sans compter les *petits revenus* incertains ! Ces gens-là, néanmoins, s'occupent fort peu ou plutôt ne s'occupent aucunement de l'instruction de leurs ouailles qui vivent plongées dans le vice et dans la plus déplorable ignorance. Plusieurs de celles-ci ignorent qui les a créées, qui est Jésus-Christ et combien il y a de Dieux. Mais que répondrez-vous à mon objection touchant les messes célébrées à un autel privilégié, par le moyen desquelles on prétend délivrer une âme du purgatoire. N'est-ce point là une superstition et une erreur monstrueuse ?

R. C'est une superstition et une erreur monstrueuse pour celui qui prend les choses à l'envers. Que font les Souverains-Pontifes lorsqu'ils déclarent un autel privilégié de manière à ce que par une seule messe l'on puisse délivrer une âme du purgatoire ? Ils ne font autre chose, sinon de donner une indulgence plénière applicable à une âme du purgatoire en particulier, c'est-à-dire, qu'ils appliquent les mérites de Jésus-Christ, pour autant qu'il est nécessaire, à la rémission totale de la peine que cette âme doit encore subir pour ses fautes passées. Cette rémission qui s'accorde en manière de suffrage, Dieu peut l'accepter ou ne pas l'accepter ; il peut l'accepter en partie ou dans son entier, selon la disposition dans laquelle se trouvait cette âme au sortir de ce monde ; il peut aussi l'accepter pour d'autres âmes, selon son bon plaisir, puisqu'il n'a fait aucune promesse à ce sujet. Et quoique toutes choses étant égales d'ailleurs, la rémission soit plus avantageuse à l'âme en faveur de laquelle s'offre la messe, le fait est néanmoins incertain ; il dépend tout entier de la sagesse, de la bonté et de la justice de Dieu. Voilà comment l'on doit entendre, et comment les fidèles entendent en effet la question des autels privilégiés.

D. De cette manière la chose se comprend fort bien ! Supposé que le pape ait reçu de Jésus-Christ la faculté d'accorder des indulgences (comme on doit le conclure d'après la Bible et l'usage constant et universel de l'Eglise), je ne vois

rien qui répugne à ce que le pape puisse prendre dans le trésor des mérites de Jésus-Christ et offrir ces mérites à Dieu sous forme de supplique, pour payer les dettes d'une âme du purgatoire. Car ce trésor des mérites du Rédempteur a été confié au Souverain-Pontife, lorsque celui-ci a reçu son pouvoir sur les clés du royaume des Cieux. Mais il me serait bien plus agréable d'apprendre si ce purgatoire dont vous parlez, existe en effet et s'il a ses preuves dans la Bible.

R. Malheur à nous si le purgatoire n'existait pas ! Comment pourrions-nous jamais sans cela, expier tant de fautes vénielles dans lesquelles nous tombons avec une effrayante facilité. Et cependant, il est certain, au témoignage de la Bible, que *rien de souillé* n'entre au paradis ; comment pourrions-nous acquitter les peines sévères dues à nos péchés ? Ceux-ci nous sont remis quant à la coulpe dans le sacrement de pénitence ; mais il reste néanmoins à payer les peines temporelles que nous avons méritées. Ces peines nous devons nécessairement les acquitter soit dans cette vie, soit dans l'autre. Or il nous arrive pour ainsi dire toujours de ne pas pouvoir ou de ne pas vouloir nous en libérer dans cette vie, parce que nous n'avons pas fait une pénitence suffisante, ou parce qu'enlevés de ce monde, à l'improviste, nous n'avons pas eu le temps de le faire, ou parce que nous nous sommes convertis au dernier moment de notre vie. Or cela même est une tache, et rien de souillé n'entre au paradis. Donc, de deux choses l'une, ou nous devons dans ces circonstances désespérer de notre salut, ou il faut admettre un lieu d'expiation, où nous puissions payer ces dettes et effacer ces souillures. Ce lieu est précisément celui que l'on appelle *purgatoire*, parce que les âmes s'y purifient et s'y rendent dignes de comparaître devant Dieu, qui est la sainteté par essence. Dieu pourrait nous pardonner ces peines en même temps que les péchés, mais il ne l'a pas voulu. Et s'il ne l'a pas voulu, il a eu de bonnes raisons pour en agir ainsi. Ce ne seront assurément pas les protestants qui forceront Dieu à modifier sa volonté. Notre Seigneur nous a inculqué la nécessité de souffrir et d'expier nos péchés. Si vous ne faites pénitence, dit-il, vous périrez tous.

D. Très-bien ; mais vous ne m'avez pas encore prouvé cette vérité par la Bible.

R. Me voici prêt à vous satisfaire. On lit au second livre des Machabées que le brave Judas fit une collecte ou quête d'aumônes qu'il envoya à Jérusalem, pour que l'on offrit dans le temple des sacrifices expiatoires en faveur de ceux qui étaient tombés dans la bataille de Jamnia et l'écrivain sacré ajoute : *C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient déliés de leurs péchés.* Voilà donc, dans ce passage de la Bible, le dogme de l'existence du purgatoire bien clairement énoncé, car nous y voyons 1° que l'on offrit des sacrifices pour l'expiation des péchés des défunts, 2° que cette expiation fut faite en faveur de ceux qui étaient passés à l'autre vie en état de grâce, ou, comme s'exprime le texte sacré, *avec piété*, 3° par conséquent, elle ne se fit pas en faveur de ceux qui pouvaient déjà se trouver en paradis, attendu que ces derniers n'ont plus besoin d'expiation; d'autant plus qu'avant la venue du Sauveur les âmes n'étaient pas admises à la vision béatifique. Elle ne se fit pas non plus en faveur de ceux qui pouvaient être en enfer, puisqu'il n'y a pas d'expiation possible pour les damnés. Il reste donc que ces sacrifices et ces prières aient été offerts par manière de suffrages pour le soulagement des âmes du purgatoire.

D. Pardon. Mais j'ai entendu dire que les protestants n'admettent pas les livres des Machabées.

R. Que m'importe si le sens commun fait défaut aux protestants. De la part de quelle autorité doit-on recevoir le canon des livres sacrés, si ce n'est de la part de celle de l'Eglise? L'Eglise tient ces livres pour divins. A qui donc devons-nous accorder notre croyance? A l'Eglise dépositaire et témoin de la révélation, ou à ces rebelles nés d'hier? Ceux-ci font ce qu'ont toujours fait les hérétiques de tous les temps. S'ils peuvent tourner les textes de l'écriture en leur faveur, avec quelque apparence de succès, ils les objectent aux catholiques; mais s'il leur est impossible de leur faire subir une interprétation forcée, ou de les corrompre, alors ils rejettent les livres qui leur sont ouvertement contraires. Ainsi en ont agi les anciens Gnostiques, les Manichéens et tous les autres jusqu'aux protestants modernes. Du reste, nous lisons encore dans le saint Evangile, que le divin Sauveur a parlé de quel-

ques péchés qui ne se remettent ni dans ce monde ni dans l'autre. Il y a donc quelques péchés qui se remettent dans la vie future. Or, dans la vie future, les péchés mortels ne se remettent pas quant à la coulpe; ils se remettent donc quant à la peine, et nous voici de nouveau au purgatoire. Mais laissons de côté d'autres témoignages semblables, la pratique de l'Eglise d'offrir des sacrifices pour les défunts suffit seule pour nous convaincre de cette vérité. Or cette pratique est très-ancienne, Tertullien en parlait déjà dès le second siècle, comme d'un usage universellement reçu. Il est vraiment étrange que les hérétiques nés d'hier aient l'audace de nier une vérité qui a de si solides fondements dans la Bible, qui fut admise et pratiquée par toute l'antiquité chrétienne, qui excite les fidèles à montrer leur reconnaissance envers leurs amis et leurs parents trépassés, et qui donne une nouvelle force au dogme de l'immortalité de l'âme. Du reste, la Messe est à la vérité un des moyens principaux pour venir en aide aux âmes du purgatoire, mais elle n'est pas le seul; car l'Eglise nous enseigne que nous pouvons encore les aider par nos aumônes, nos jeûnes et d'autres œuvres faites en état de grâce.

Quatorzième Leçon.

DU CULTE ET DE L'INVOCATION DES SAINTS.

D. D'où vient que tous les hérétiques et les protestants surtout éprouvent tant d'aversion pour la très-sainte Vierge et pour les Saints, d'où vient qu'ils ne veulent entendre parler ni du culte, ni de l'invocation des Saints?

R. Les raisons de cette conduite sont très-faciles à donner. Premièrement, celui qui n'aime pas le fils et qui ne l'honore pas comme il convient, ne saurait aimer et honorer la mère, et celui qui n'a pas de bons sentiments pour le maître, ne saurait aimer et honorer ses serviteurs. La seconde raison, c'est que les protestants n'appartiennent pas à la même communion, à laquelle appartiennent la sainte Vierge et les Saints. Ceux-ci ont été des enfants respectueux et soumis de

l'Eglise ; les protestants et les hérétiques , au contraire , sont des enfants rebelles à l'Eglise , et lui font une guerre à mort. La troisième , c'est que la vie des Saints , et la pratique des vertus qu'ils ont exercées , forment un contraste trop frappant avec la vie et les mœurs des hérétiques. La quatrième raison , c'est que les protestants paraissent comprendre et prévoir qu'ils devront être pendant toute l'éternité séparés des Saints , qui seront ainsi l'objet de leur haine et de leur envie pour tous les siècles. La cinquième , c'est que de même qu'ils poursuivent de leur haine et de leurs violences les Saints vivants qui marchent dans la voie du ciel , ils persécutent aussi les Saints déjà morts qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel. Ces hérétiques s'accordent dans leur haine contre la très-sainte Vierge et les Saints avec les mondains , les incrédules et les libertins qui sont les ennemis jurés aussi bien des Saints vivants , que des Saints défunts. En effet nous lisons dans la Bible que : *le pécheur voit le juste et cherche à l'exterminer , et qu'il grince des dents contre lui.*

D. Ces raisons que vous me donnez ne me déplaisent pas , même je les trouve justes. Mais les protestants assignent des causes tout autres à leur haine contre la Vierge et les Saints.

R. Quelles seraient ces causes ?

D. Ils disent d'abord qu'ils refusent leurs hommages aux Saints pour les réserver à Dieu seul et à Jésus-Christ seul. C'est pourquoi ils accusent les catholiques d'une idolâtrie honteuse , et leur reprochent de partager leurs adorations entre Dieu , la Vierge et les Saints.

D. Oh ! voyez donc cette admirable délicatesse de cœur ! D'après eux , pour honorer le fils il faudra donc mépriser la mère , pour honorer le roi il faudra maltraiter les ministres , pour servir le seigneur , il faudra outrager les serviteurs ! Voilà une théorie vraiment extraordinaire. J'avais , pour ma part , toujours entendu dire le contraire. Je croyais , comme le commun des mortels , que les honneurs rendus à la mère étaient un moyen tout à fait propre à montrer l'amour et l'estime que l'on a pour le fils ; que , pour prouver le respect que l'on a pour le prince ou le seigneur , il faut honorer ses ministres et ceux qui dépendent de lui. Il me semble , d'ailleurs ,

que telle est aussi la conduite que tiennent les protestants dans la vie publique et sociale. Ce n'est qu'avec Dieu et avec son divin fils Jésus-Christ qu'ils agissent d'une façon tout opposée. Mais Dieu les châtie à son tour, comme ils le méritent; car un grand nombre de protestants en sont venus à nier la divinité de Jésus-Christ et enfin à nier l'existence et l'histoire du divin Rédempteur. Comment voulez-vous, d'ailleurs, appeler idolâtrique le culte que les catholiques rendent aux Saints et à la B. Vierge-Marie, puisqu'ils le rendent comme à des amis de Dieu, à des serviteurs de Dieu, à des créatures que Dieu a comblées de gloire et de bienfaits? Vous voyez donc que cette première raison ne vaut rien. N'en ont-ils pas quelqu'autre?

D. Ils ont un second motif qu'ils tirent de la Bible. Il n'y a a dans la Bible, disent-ils, aucune trace de ce culte; et puisque l'on ne doit rien croire qui ne se trouve dans la Bible, il ne faut donc pas, concluent-ils, admettre le culte des Saints.

R. Si les protestants ne veulent reconnaître d'autre parole de Dieu que celle qui est contenue dans la Bible, tant pis pour eux. Mais pour nous autres catholiques, il y a, outre la parole de Dieu écrite, celle qui nous est venue par tradition. Cette dernière a la même autorité que la parole de Dieu écrite, précisément parce qu'elle est, elle aussi, la parole de Dieu. Ceci posé, toute la tradition, depuis les temps apostoliques, nous enseigne la doctrine et la pratique du culte des Saints. Ce culte nous le trouvons dans les actes du martyre de S. Polycarpe, dans ceux de S. Ignace martyr, tous deux disciples des apôtres, dans ceux de S. Pionius et dans les autres. Nous le rencontrons dans les fêtes anniversaires qui se célébraient dans la primitive Eglise, dans les cimetières, dans les catacombes, dans les oratoires, où les chrétiens avaient coutume de se réunir en l'honneur des martyrs. La preuve, que ce culte des Saints était en usage dans l'ancienne Eglise, nous la tenons des hérétiques manichéens eux-mêmes qui, dès le 3^e et le 4^e siècle, faisaient un reproche de ce culte à l'Eglise catholique. Enfin nous le retrouvons dans tous les monuments ecclésiastiques de tous les âges.

D. Vous m'apportez-là une preuve vraiment embarrassante; les protestants ont peine à y échapper. Cependant je désire-

rais savoir s'ils ont raison de dire que la Bible n'offre aucune trace de ce culte.

R. Non seulement il y a dans la Bible des traces de ce culte, mais la chose elle-même y est. En effet, nous y lisons que Moïse recommanda aux Israélites, de la part de Dieu, le respect et l'honneur à rendre à l'Ange, que Dieu leur avait donné pour guide, sur leur route. Nous voyons que Josué se prosterna devant l'Ange qui lui apparut sur le champ de bataille, et l'*adora*, c'est-à-dire, qu'il lui rendit un culte véritable, puisque l'*adoration*, dans le sens rigoureux du mot, ne se doit qu'à Dieu seul. Nous lisons que le troisième chef de cinquante hommes qui alla trouver Elie de la part du roi Ochosias, s'agenouilla également devant le prophète, comme devant un homme de Dieu ou un saint. La Sunamite fit de même auprès d'Elisée, devant lequel elle se prosterna jusqu'à terre, et qu'elle vénéra comme un thaumaturge. Voilà donc le culte des Anges et des Saints, prescrit et pratiqué, au rapport de la Bible, par des hommes d'une grande sainteté. Quant à la manière dont ce culte doit être rendu, c'est une affaire de pure discipline, qu'il appartient à l'Eglise de régler.

D. Je ne vois pas ce qu'il y a à répondre à tout ce que vous m'avez dit : mais il y a une troisième raison que les protestants allèguent, c'est que la Bible condamne et réprouve, au moins indirectement, le culte des Saints. Ils disent, par exemple, que l'on trouve dans les épîtres de S. Paul, ces mots significatifs : *à Dieu seul honneur et gloire*. Donc, ajoutent-ils, tout honneur et tout culte est dénié aux Saints. De plus, le même apôtre prémunit les Colossiens contre le culte des Anges, qu'il condamne comme une tradition humaine, et les engage à ne point se laisser séduire. Ici se présente, comme vous le voyez, une véritable difficulté. Comment se résout-elle ?

R. La difficulté n'est qu'apparente. Et d'abord, quant à la première objection, l'apôtre dans l'endroit cité, parle du culte suprême de *Latrie*, qui est réservé et qui doit être réservé à Dieu seul, comme au Maître suprême et au Créateur du ciel et de la terre, donc dans les paroles citées tout à l'heure, l'apôtre ne condamne pas le culte des Saints, mais l'idolâtrie ou le culte des faux dieux. C'est dans le même sens que Moïse

a dit et que Jésus-Christ a répété après lui : *tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul*. Mais le culte des faux dieux, quel rapport a-t-il avec l'honneur que les catholiques rendent aux Saints comme à des serviteurs de Dieu et à des créatures de Dieu que l'on n'honore pas pour elles-mêmes, mais seulement en vue de Dieu qui les honore de son amitié? C'est pour cette raison que ce culte prend le nom de *dulie*, c'est-à-dire : culte rendu aux serviteurs de Dieu. Si cette raison, alléguée par les protestants, avait de la valeur nous ne devrions pas honorer nos parents; et néanmoins Dieu nous ordonne d'honorer *notre père et notre mère*; nous ne devrions pas honorer les souverains et ceux qui sont constitués en dignité sur cette terre, et néanmoins le même apôtre écrit aux premiers chrétiens : *rendez l'honneur à qui il est dû*. Enfin de peur de nous rendre coupables de lèse-majesté nous ne devrions honorer ni les magistrats, ni les amis du monarque. Quelles assertions étranges!

D. Dites-moi : le sacrifice de la Messe n'est-il pas, au sentiment des catholiques, un acte du culte suprême qui est dû à Dieu seul? Et cependant, c'est un fait notoire que les catholiques disent des messes en l'honneur des Saints, donc, au moins de ce côté là, ils se rendent criminels, et coupables d'idolâtrie.

R. Les catholiques seraient idolâtres, sans contredit, s'ils offraient le sacrifice de la Messe aux Saints. Mais quand donc les catholiques ont-ils jamais fait une folie de ce genre? C'est-là une calomnie que les manichéens répandaient déjà du temps de S. Augustin et de S. Jérôme. Mais voici la réponse de S. Augustin au manichéen Faustus : « Le sacrifice s'offre à Dieu en l'honneur des Saints ses serviteurs. » Et parlant à son peuple, il lui disait : « Avez-vous jamais entendu dire au prêtre : *Nous offrons à vous, Pierre, Paul, ou André?* Vous ne l'avez jamais entendu, parce que cela ne se fait ni ne se dit. » S. Jérôme de son côté répondait à Vigilance : *ô tête creuse! Eh! Qui donc a jamais adoré les martyrs?* Or, les réponses que faisaient ces Saints aux sectateurs du pur Evangile de ces temps là, je les fais aux sectateurs du pur Evangile de notre époque. Le sacrifice ne s'est jamais offert, il ne s'offre jamais à d'autres

qu'à Dieu. Seulement, l'on fait commémoraison des Saints dans les prières qui se récitent pendant la Messe, pour implorer leur intercession et vénérer leur mémoire; et voilà tout : qu'y a-t-il à redire à cette pratique ?

D. Rien. Je vois toujours de plus en plus qu'il ne faut pas se fier aux assertions des protestants. Ils vous affirment des faussetés avec une audace imperturbable. Mais, que répondez-vous à la seconde difficulté, à savoir que S. Paul prémunit les fidèles contre le culte des anges, établi d'après les préceptes et les doctrines des hommes ?

R. L'apôtre prémunit les Colossiens contre ce culte faux et superstitieux, qu'à rendaient aux Anges les judaïsants et les hérétiques simoniens, dignes aïeux et maîtres des protestants modernes. Ces misérables excluaient Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise (comme le dit l'apôtre au même endroit), et attribuaient aux Anges des choses merveilleuses. Ils les disaient, par exemple, créateurs et gouverneurs de tout l'univers. De là vient que S. Paul engage les Chrétiens à se mettre en garde contre la séduction de ces charlatans, comme nous disons aujourd'hui aux catholiques de se mettre en garde contre les fourberies des protestants qui, sous prétexte de Bible, voudraient nous faire croire à leurs rêveries. Or, quelle relation y a-t-il entre ce texte et le culte que les catholiques rendent aux Saints et aux Anges, comme aux amis de Dieu !

D. Encore une nouvelle preuve de la mauvaise foi des protestants ! Quel charlatanisme ! Mais ne disiez-vous pas tout à l'heure que dans les oraisons que l'on récite à la Messe, on a recours à l'intercession des Saints. Cependant invoquer et prier les Saints, n'est-ce pas faire tort à Jésus-Christ, qui est l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, comme dit l'apôtre ?

R. Ce mot *unique* me plaît ; c'est une de ces gracieusetés que nous offrent les protestants dans leurs Bibles falsifiées. L'apôtre n'a pas ce mot *unique* ; mais de même qu'il avait dit : *il y a un seul Dieu*, ainsi il ajoute : *il y a aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, à savoir Jésus-Christ fait homme*. Le sens de sa pensée est celui-ci : de même qu'il y a un Dieu par nature, de même aussi il y a un médiateur par nature et par rédemption et celui-là est le seul Jésus-Christ

notre Seigneur, qui s'est livré à la mort pour nous sauver tous. Mais qu'il y ait un médiateur par nature, cela n'empêche pas qu'il ne puisse y en avoir d'autres par la grâce et par participation. Or, tels sont les Saints qui prient pour nous en se fondant sur les mérites du divin Rédempteur.

D. Je ne comprends pas ce qui nous oblige à recourir à l'intercession des Saints. Dieu n'est-il pas un bon Père? N'est-il pas disposé à nous exaucer lorsque nous le prions de cœur? Jésus-Christ ne nous a-t-il pas mérité les grâces par sa passion et sa mort? A quoi sert-il donc de recourir aux Saints?

R. Dieu est sans doute un très-bon Père, mais nous, nous sommes des enfants pervers, à qui il peut, avec justice, refuser ce que nous lui demandons, puisque nous avons si souvent refusé à Dieu ce qu'il demande de nous. C'est pour cette raison que nous nous adressons à Dieu par l'intercession des Saints que sont ses amis. Dieu, de son côté, nous accorde par l'intercession des Saints certaines faveurs pour honorer des amis qui lui sont si chers, et pour nous exciter à imiter leurs vertus. Enfin, Dieu veut par-là nous manifester l'excellence de la médiation de Jésus-Christ, médiation qui est si puissante qu'elle peut même se communiquer aux serviteurs du Fils de Dieu, qui deviennent ainsi des médiateurs secondaires.

D. A présent, me voilà convaincu. Mais y a-t-il, dans la Bible, des exemples de cette médiation secondaire?

R. La Bible est pleine d'exemples de cette nature. D'abord, nous lisons au livre de Job que Dieu lui-même ordonna aux amis de son patient serviteur de recourir à Job, d'offrir par son entremise des sacrifices au Ciel, et leur promit qu'il s'apaiserait à la prière du saint homme. Nous lisons en outre : que Moïse et Aaron s'interposèrent maintes fois auprès de Dieu en faveur des Israélites prévaricateurs et que Dieu les exauça. Nous lisons que le peuple juif recourut aux prières de Samuël et, pour passer sous silence un grand nombre d'autres exemples de l'Ancien Testament, nous lisons dans le Nouveau que le premier miracle opéré par le divin Sauveur fut accordé à l'intercession de la B. Vierge Marie, sa très-sainte Mère; que les gentils accourus pour la fête à Jérusalem, s'adressèrent à l'apôtre Philippe pour connaître Jésus-Christ et que Philippe

et André eurent recours dans ce but au divin Sauveur. De plus la Bible est pleine d'exemples qui établissent l'utilité des prières que font les fidèles les uns pour les autres. S. Paul promet ses prières en faveur de ses enfants en Jésus-Christ et se recommande à leurs prières. S. Jacques, dans son épître, exhorte les fidèles à prier les uns pour les autres, afin de se sauver tous ensemble. Que voulez-vous de plus

D. Excusez-moi : si je vous fais observer, que les exemples que vous citez ne prouvent rien pour le cas présent. Ils ne montrent que l'intercession des vivants et les prières des vivants pour les vivants; mais nous parlons des prières adressées à ceux qui sont déjà dans l'autre vie. Or, c'est ici précisément que se trouve le défaut, car de deux choses l'une, ou bien vous attribuez l'immensité aux Saints, et ce serait en faire autant de dieux; ou vous leur supposez des oreilles capables d'entendre jusque dans le Ciel ceux qui les invoquent sur la terre. Que s'ils n'entendent pas les prières qu'on leur fait, celles-ci deviennent inutiles.

R. Voyez-un peu où vont aboutir ces objections des protestants, que l'invocation des Saints est injurieuse à Dieu, qu'elle est un outrage pour Jésus-Christ notre *unique* médiateur, etc., etc. Si l'intercession et les prières des Saints qui vivent sur la terre ne sont pas injurieuses à la bonté de Dieu et à Jésus-Christ, notre unique médiateur, celles des Saints qui règnent au Ciel pourront-elles jamais l'être! Voilà comment la Bible réduit à néant leur difficulté capitale. En second lieu, pour que les Saints qui sont au Ciel puissent entendre nos prières, il suffit que Dieu les leur fasse connaître. Eh quoi! Dieu manquerait-il peut-être de moyens pour faire connaître à ses Saints ce qui les concerne? Comment les Anges connaissent-ils la conversion et la pénitence des pécheurs qui les réjouissent au Ciel, d'après le témoignage de l'Evangile? Comment font-ils pour offrir devant le trône de Dieu, dans des vases d'or, les prières des justes, comme l'atteste l'Apocalypse? Les Saints sont donc en état de connaître les prières que nous leur adressons.

D. Je vois que vous avez raison. Il me reste pourtant encore une difficulté que voici : celui qui demande une grâce à un

Saint le considère par cela même comme le maître et le dispensateur de la grâce. Or, cette qualité n'appartient qu'à Dieu seul. De là vient que les catholiques, en demandant des grâces aux Saints, changent les Saints en divinités et se rendent coupables de lèse-majesté divine.

R. Si les catholiques demandaient les grâces aux Saints comme à des auteurs et à des sources de la grâce, vos docteurs subtils auraient raison, mais le fait est qu'on se contente de les leur demander, comme à des avocats et à des intercesseurs. En effet, l'Eglise, au saint sacrifice de la Messe, n'adresse jamais directement ses prières aux Saints; elle les adresse immédiatement à Dieu pour que la divine majesté lui accorde ses grâces, par l'intercession des Saints et toujours en vue des mérites de Jésus-Christ. Lorsque les protestants veulent obtenir une faveur, un privilège, un emploi de la part du roi, ne s'adressent-ils pas à quelque favori pour l'obtenir avec plus de facilité. Ne sont-ils pas dans l'usage de présenter leur mémoire ou leur supplique par l'entremise de quelque personnage puissant, qui se charge de l'appuyer auprès du monarque? En agissant ainsi croient-ils se rendre coupable d'un crime de lèse-majesté, et transforment-ils ces favoris en autant de rois? Eh bien! notre cas est tout à fait identique à celui-là.

D. Sans doute, vous dites vrai; les protestants sont réellement aveugles. Ils reprochent aux catholiques ce qu'ils pratiquent eux-mêmes tous les jours. Il paraît néanmoins qu'ils n'ont pas tout à fait tort, lorsqu'il s'agit du culte et de l'invocation de la B. Vierge Marie. Les catholiques l'appellent leur *Patronne*, leur *Espérance*, leur *Vie*. Or, ces titres-là ne conviennent qu'à Dieu seul. Dites la même chose du titre de *Corrédemptrice* et d'autres dénominations réservées à Jésus-Christ seul. De plus, les catholiques disent à Marie *montrez-nous* votre Fils après notre exil; *accordez-nous* telle chose ou telle autre. En un mot, ils font de Marie une Déesse. Or c'est pour cela que les protestants qualifient cette dévotion malentendue du nom de *Mariolatrie*. Le nierez-vous?

R. Toujours le même défaut de ne pas vouloir saisir le véritable sens que l'on attache aux mots et aux actes! Il n'y a rien

de reprehensible dans cette dévotion des catholiques envers la très-sainte Vierge, pourvu qu'on l'entende comme ils l'entendent eux-mêmes, c'est-à-dire, que Marie est *patronne, espérance et vie* en vertu de la grâce et non pas par nature ou par sa condition propre. Lorsque les catholiques, en s'adressant à la Vierge, lui disent *accordez-nous* telle ou telle grâce, ils n'entendent pas la recevoir d'elle, comme de la source; mais bien, l'obtenir par son intercession et, pour ainsi parler, par un canal et un instrument dont le Seigneur veut se servir à notre avantage. Si les catholiques regardaient la B. Vierge comme une Déesse, ils ne lui diraient pas : *priez pour nous*, comme ils le lui disent cent fois le jour dans l'*Ave Maria* et dans les litanies de Lorette. Quand a-t-on jamais dit à Dieu, *priez pour nous*? Ce serait un blasphème insupportable. L'Eglise en s'adressant à Jésus-Christ, qui cependant est réellement homme, qui est notre médiateur, qui vit au ciel et *intercède pour nous*, comme s'exprime la Bible, l'Eglise ne dit jamais *priez pour nous*; et pourquoi cela? Parce que Jésus-Christ n'est pas seulement homme, mais encore vrai Dieu; c'est pour cela qu'elle lui dit : *Ayez pitié de nous* et non *priez pour nous*. Donc, puisque l'Eglise tout entière dit à la B. Vierge Marie : *priez pour nous*, elle montre par cela seul et déclare hautement qu'elle ne la croit pas une Déesse. Du reste, si les catholiques portent une affection spéciale à la Mère de Dieu, qui est aussi la leur, s'ils l'honorent d'un culte plus élevé que celui qu'ils rendent aux autres Saints, ils en ont reçu l'exemple de Dieu lui-même, qui l'a aimée et qui l'aime encore au-dessus de toutes les créatures. Dieu a honoré Marie de telle façon que tous les honneurs que pourront lui rendre les fidèles n'égaleront jamais ce que Dieu a fait pour elle, en l'élevant à la dignité de Mère de Dieu, ou de son fils unique Jésus-Christ. De même, que la haine envers Marie qui a vaincu toutes les hérésies, est le caractère de tous les hérétiques, c'est aussi le caractère distinctif des vrais catholiques de l'aimer avec tendresse, de promouvoir son culte et la dévotion envers celle qui est la protectrice la plus puissante de l'Eglise catholique.

D. Ce que vous me dites a le caractère de la vérité et paraît

conforme au sens commun que les vrais protestants semblent avoir perdu. Mais que pensez-vous de l'adoration des images et des reliques des Saints ? Ne vous semble-t-il pas que ce soit là une véritable idolâtrie ?

R. Comment vous dire ma pensée sur un fait qui n'existe pas ? Quand est-ce que les catholiques ont adoré les images et les reliques ? J'ai toujours pensé que l'enseignement de l'Eglise était : que les images de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et des autres Saints doivent être exposées et conservées surtout dans les Eglises et qu'on doit leur rendre des honneurs convenables. Mais la raison de cette conduite n'est pas que les catholiques croient trouver dans ces images quelque divinité ou quelque vertu qui les oblige à leur rendre un culte d'adoration. Ils ne s'imaginent pas que l'on puisse demander une faveur quelconque à ces figures, ou reposer en elles sa confiance (comme le fesaient autrefois les payens qui mettaient leur espérance dans les idoles). La seule chose qu'ils prétendent c'est que l'honneur rendu aux images se rapporte aux prototypes, c'est-à-dire, à Jésus-Christ, à la Vierge, ou aux Saints qu'elles représentent. Ainsi donc, lorsque nous baisons les images, quand nous nous découvrons et que nous inclinons la tête devant elles, nous adorons Jésus-Christ et nous vénérons les Saints dont elles nous retracent la ressemblance. Pour tout dire en un mot : nous vénérons les Saints dans leurs images et par conséquent, le culte ou la vénération des images est un culte et une vénération relative. La même chose a lieu pour les tableaux que l'on suspend dans les salons. On leur donne des témoignages de respect et de vénération, parce qu'ils rappellent les vertus des grands hommes qu'ils représentent. Qu'y a-t-il en cela de répréhensible ?

D. Ce sont là de belles paroles ; mais la pratique des catholiques est bien différente. S'ils ne reconnaissent pas à ces images quelque vertu occulte, ils ne préféreraient pas une image à une autre, ils n'entreprendraient pas tant de pèlerinages, ils ne les couvriraient pas de draperies, ne les encenseraient pas, ne les porteraient pas en procession sous un dais magnifique, ne suspendraient pas des *ex voto* devant elles, ils ne les transporteraient pas chez les malades, enfin, ils n'auraient

pas tant d'autres pratiques superstitieuses et tout à fait dignes des payens idolâtres. Il est facile de voir, d'après cela, que les catholiques enseignent une chose et en observent une autre dans la pratique.

R. Je vous ai déjà dit que le culte des images est un culte relatif qui se rapporte aux Saints qu'elles représentent. Ceci posé, voici comment on rend raison de la pratique des catholiques. Désirent-ils obtenir quelque grâce de Dieu par l'intercession de la Vierge et des Saints ? Ils vont se prosterner devant une de leurs images et s'adressent non pas à la toile ou aux couleurs, mais à la Vierge ou aux Saints qu'ils invoquent avec grande dévotion. Ce fait est si vrai, que si quelqu'un les avertissait que la Madonne n'est pas dans cette toile, mais bien au paradis, ils se mettraient à rire de l'avis et de celui qui les croit ignorants à ce point. Vous voyez donc que ces actes extérieurs dépendent de l'intérieur. Il y a alors des images plus pieuses, c'est-à-dire, plus aptes à réveiller la dévotion ou à enflammer l'amour envers le prototype. Aussi, est-ce à celles-là que les fidèles accourent de préférence. Mais comme on est d'autant plus facilement exaucé que l'on prie avec plus de foi, de là vient qu'il y a un concours de peuple plus grand, à l'endroit où l'on vénère ces images que dans les autres ; de là encore ces démonstrations de vénération spéciale, les sanctuaires, les processions publiques et les ex voto, en témoignage des bienfaits reçus. Voilà comment tout s'explique au moyen du dogme catholique et du sentiment intime de la nature elle-même, sans avoir recours aux superstitions payennes. Les manifestations extérieures ne sont que les indices des affections et des sentiments intérieurs.

D. Mais prier et se prosterner devant les images, n'est-ce pas prier et se prosterner devant des toiles et des pierres ?

R. Ces actes là sont tout à fait les mêmes que ceux que posent les protestants, lorsqu'ils baissent la toile et qu'ils pleurent devant un tableau qui leur retrace les traits de leur épouse, de leur mère ou de leur fille. Mais voulez-vous une preuve plus frappante encore de l'inconséquence de nos adversaires, et de l'appui qu'ils apportent par leur conduite à la manière d'agir des catholiques ? Lorsque les Genèveois veu-

lent honorer la mémoire de leur concitoyen, J. J. Rousseau, que font-ils? Ils portent sa statue en procession, des troupes de jeunes garçons et de jeunes filles vêtues de blanc la précèdent, l'accompagnent et la suivent. Les Anglicans ont-ils l'intention de déverser le mépris et l'injure sur la très-sainte Vierge, sur le Pape, et sur le cardinal Wiseman? Ils confectionnent des mannequins et des portraits grotesques, les traînent à travers les rues et les brûlent ensuite sur une place publique. Ces gens là ont-ils jamais songé à honorer ou à insulter un peu de toile ou une pierre? Non, sans doute, ils prétendent honorer Rousseau et insulter au Pape! Encore une fois, voilà comment, sans le vouloir, ils justifient la doctrine et la pratique des catholiques; voilà comment ils détruisent par leurs actes les objections qu'ils font en paroles.

D. A merveille! Ils n'ont rien à répondre à cela, si ce n'est que selon leur coutume, ils s'appuient sur la Bible. Celle-ci, disent-ils, non seulement n'offre aucun exemple de l'adoration des images, mais elle la condamne même formellement. N'avez-vous jamais lu ces paroles du Décalogue : *tu ne te feras pas d'images; tu ne te prosterneras pas devant elles*? Ou ces autres du Psaume : *qu'ils soient confondus, ceux qui adorent les images*? Vous voyez donc que la Bible condamne l'adoration des images.

R. Vous venez toujours avec votre mot d'adoration. Les catholiques condamnent une semblable adoration et ne réclament pour les images que la seule *vénération* ou le respect en vue de ce qu'elles représentent. Mais venons en à l'assertion des protestants qui prétendent que la Bible ne nous offre pas d'exemple de la *vénération* pour les images. Dites-moi : l'Arche de l'Ancien Testament, n'était-elle pas, par hasard, un symbole sensible de la présence de Dieu? Les Chérubins, qui protégeaient l'Arche de leurs ailes, n'étaient-ils pas des images? Eh bien! Josué et les anciens du peuple d'Israël demeurèrent prosternés, la face contre terre, devant l'Arche et les Chérubins, priant et pleurant depuis le matin jusqu'au soir. David ensuite la porta publiquement en triomphe au milieu d'un peuple innombrable, exactement comme font les catholiques avec les images des Saints. Vous voyez donc la vénération des

images consignée dans l'Écriture, sans parler de bien d'autres exemples. Quant aux paroles du Décalogue et du Psaume, elles sont une preuve flagrante de la mauvaise foi et de la perfidie des protestants. Dans ces deux endroits, il n'est pas question d'*images*, mais d'*idoles*. Or, les protestants au lieu de traduire à la lettre : *tu ne te feras pas des idoles, tu ne les adoreras pas; et qu'ils soient confondus ceux qui adorent ces sculptures idolâtriques*, par un tour de main qui leur est familier, ont inséré dans leurs Bibles falsifiées la version que vous avez citée. Ils ont substitué au mot d'*idoles* le mot d'*images* et au lieu de *tu n'adoreras pas*, ils ont mis *tu ne te prosternerás pas*, pour faire croire malicieusement que les catholiques, qui se prosternent devant les images, sont condamnés de Dieu. Donc, la Bible, dans les endroits que vous citez, ne parle que de l'unité de Dieu et des idoles, contre les idolâtres et les polythéistes. Cette explication est celle de Luther lui-même.

D. O les imposteurs ! Qui aurait jamais cru trouver tant de mauvaise foi dans des hommes qui prônent si haut leur probité ? Dieu nous délivre d'une probité semblable ! Il y aurait bien quelque chose à dire au sujet des reliques, mais les détails que vous m'avez donnés jusqu'ici me montrent qu'il est inutile de s'y arrêter plus longtemps. Car quiconque a eu en vénération un personnage illustre, à quelque titre que ce soit, attache du prix à ses dépouilles mortelles et à tout ce qui lui a appartenu.

R. La chose est évidente. Vous souvenez-vous, en effet, des honneurs que l'on rendit aux restes de l'empereur Napoléon, lorsqu'on les transporta à Paris ? Quelles somptueuses funérailles les Anglais n'ont-ils pas faites au cadavre du duc de Wellington, sans compter les statues qu'ils lui érigèrent même de son vivant ! Lorsque les protestants voyagent en Italie, par exemple, ils visitent avec respect les tombes du Dante, de Bocace, de l'Arioste, du Tasse etc. Ils visitent les demeures que ces grands hommes ont habitées, ils taillent dans les murs pour en emporter au moins un léger fragment. Les objets qui ont appartenu à ces écrivains, ils les achètent à des prix fabuleux. Il s'est même trouvé un anglais pour acheter le chapeau du fameux assassin Gasperoni. Tant il est vrai que

la vénération envers les reliques est un sentiment de la nature. Les catholiques néanmoins ont des motifs bien plus nobles que ceux qui engagent les anglicains à acheter à grand prix le chapeau d'un assassin. Les catholiques voient dans les reliques des Saints et des Martyrs les restes de héros qui furent un jour les temples vivants du Saint-Esprit et les membres généreux du divin Sauveur. Ils y voient des débris de ces corps qui servirent d'instruments à l'exercice des plus sublimes vertus, et qui ressusciteront un jour glorieux pour la vie immortelle.

D. Que la religion catholique est donc admirable dans chacun de ses détails ! Comme tout s'enchaîne et s'agrandit dans son sein ! Je vois bien que plus on l'étudie, plus elle paraît belle. Mais n'est-il pas à craindre qu'il se trouve beaucoup de reliques fausses ou supposées ; qu'il n'y ait de l'excès dans le culte qu'on leur rend, lorsqu'on les expose environnées de lumières sur nos autels ? Ensuite, ce culte a-t-il son fondement dans la Bible ou dans les usages de la primitive Eglise ?

R. Puisqu'il s'agit d'un culte relatif, quand même il arriverait dans l'un ou l'autre cas, que certaines reliques ne fussent pas véritables, il n'y aurait pas grand mal à cet accident. Les fidèles ont l'intention d'honorer ce Saint déterminé, auquel ces reliques sont censées appartenir. Si les reliques sont fausses, le culte arrivera toujours dans le ciel au Saint qui en est l'objet. Le discernement à faire entre les reliques authentiques et les reliques fausses, dépend de la diligence des évêques qui ne peut être que morale. Les antiquaires ne se trompent-ils pas fréquemment sur la nature et l'âge des objets, des monnaies et des médailles antiques ? Or, de quelle importance cela est-il ? Quand la substance est sauve, le reste importe peu. — En second lieu, la religion se sert, pour honorer les reliques, des signes extérieurs qui lui sont propres. De même que les mondains, pour honorer leurs personnages illustres, emploient les trophées, les armes, les mausolées, etc., de même la religion se sert de chasses, de cierges, d'encens, de lumières etc. Et puis, l'excès n'est guère à craindre dans les démonstrations de ce genre, puisque le culte extérieur dépend de l'intérieur ; cela est si vrai que l'on encense même les morts. Pour ce qui

est des temoignages de la Bible, nous trouvons dans les livres saints, la translation des ossements de Joseph, nous y lisons qu'un mort récupéra la vie par le contact du cadavre d'Elisée, que l'attouchement des vêtements du Rédempteur et des linges de S. Paul opérait des miracles. Nous savons que, dans la primitive Eglise, dès le 1^{er} et le 2^d siècle, les chrétiens faisaient plus de cas des reliques des Martyrs, que des pierres les plus précieuses. Vous voyez donc que le culte des reliques est fondé sur la Bible et sur l'usage de l'Eglise primitive.

Quinzième Leçon.

DE L'AMOUR QUE DOIVENT AVOIR TOUS LES FIDÈLES POUR L'ÉGLISE ROMAINE.

D. D'où vient qu'il y ait un si grand nombre de personnes peu affectionnées à la religion Catholique, et vacillantes dans leur foi ?

R. C'est que ces personnes n'ont qu'un amour bien faible pour le Siège de Rome, pour l'Eglise de Rome, la Mère et la Maitresse de toutes les Eglises du monde.

D. Pour quelles raisons les fidèles doivent-ils avoir une affection spéciale pour l'Eglise Romaine ?

R. Précisément parce qu'elle est la Mère de toutes les Eglises de l'univers. Or, c'est à cause de cette prérogative incomparable, que tous les chrétiens qui jouissent de l'inestimable bienfait de la foi, en sont débiteurs, après Dieu, à cette Eglise-Mère. Elle a été fondée par le prince des apôtres, S. Pierre, qui lui a laissé en héritage cette primauté sur toute l'Eglise, dont il fut investi par Jésus-Christ lui-même. Avec cette primauté il laissa au Siège de Rome toute l'autorité et toutes les prérogatives qui y sont annexées. Or, de même que tous les enfants bien nés doivent à leur mère, l'amour le plus tendre, ainsi tous les chrétiens, vraiment dignes de ce nom, doivent porter dans leur cœur une affection sans bornes pour cette Eglise. Celui qui ne l'aime pas est un ingrat et un mauvais cœur.

D. Ce motif est-il le seul qui nous oblige tous à aimer l'Eglise Romaine ?

R. C'est le motif principal et la source, pour ainsi dire, d'où découlent plusieurs autres.

D. Veuillez, je vous prie, me les indiquer distinctement.

R. Je vous satisferai d'autant plus volontiers que tout le monde ne les connaît pas, ou du moins n'y songe guère. Le premier motif de notre amour, c'est que nous autres surtout peuples de l'Occident, nous avons reçu la vraie Religion par les soins des Pontifes Romains, successeurs de S. Pierre. Les papes n'ont jamais négligé d'envoyer, en tout temps et en tous lieux, des hommes apostoliques pour propager la foi et fonder partout des chrétientés nouvelles. Toute l'Europe et toute l'Afrique s'estiment redevables de leur foi au Saint-Siège de Rome. Dans la suite l'Amérique, les Indes, la Chine, l'Océanie et tout ce qu'il y a de pays connus, la reçurent à leur tour par son entremise.

D. Ce bienfait est immense sans contredit. Nous devrions en avoir à l'Eglise des obligations éternelles. Mais il y a des hommes capables d'attribuer cette sollicitude des papes au désir d'étendre leur autorité. Que faudrait-il leur répondre ?

R. Il faudrait leur répondre que les papes ne font autre chose que continuer l'œuvre des apôtres et accomplir les ordres de Jésus-Christ. Or, quel est l'homme assez audacieux pour ôser calomnier le zèle des apôtres. Et d'ailleurs, qu'est-ce donc en définitive que cette autorité, conquise en faveur du Pontife Romain par la propagation de la foi ? Ce ne fut jamais et ce n'est encore aujourd'hui qu'une source continue de sollicitudes, de soins, d'embarras, de conflits, d'amertumes, qui les absorbent du matin au soir, depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier. Les papes sont à la tête d'une Eglise toujours combattue, assaillie de toutes parts et affligée de mille manières ; d'une Eglise qui a pour ennemis tout ce qu'il y a d'hérétiques, de schismatiques, d'incrédules, de libertins et de sectaires. Les papes tiennent le gouvernail d'un navire qui vogue sur une mer orageuse, d'un navire battu sans relâche par la fureur des vents déchainés, qui cherchent à le plonger au fond des abîmes, si la chose était possible. Voilà l'autorité

qui est capable d'exciter l'envie de tous ceux qui ne connaissent pas ses conditions d'existence. Ce n'était pas la peine assurément de rechercher, au prix de tant d'angoisses et de sang répandu, une autorité qui n'amène avec elle que tribulations et douleurs. Du reste l'autorité des Pontifes est une autorité intrinsèque à l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Donc, il faut de deux choses l'une : ou bien ne pas propager le royaume de Jésus-Christ par la prédication évangélique, ou bien étendre le royaume de Jésus-Christ tout en étendant en même temps l'autorité du chef visible de l'Eglise.

D. C'est vrai. Je ne comprends pas, après cela, que des personnes qui font profession de piété et de dévotion, paraissent éprouver une certaine aversion pour le Saint-Siège. Elles lui accordent le moins qu'elles peuvent. Son pouvoir semble leur faire ombrage et exciter leur jalousie. Elles voudraient, si c'était possible, que le pape ne fût qu'un simple évêque. Ne font-elles pas ainsi un tort considérable à cette autorité suprême?

R. Ce que vous dites n'est malheureusement que trop vrai. Oui, il y a des personnes qui font profession de piété, qui sont assidues aux Eglises, qui fréquentent les sacrements et montrent de la dévotion; mais, dès que vous leur parlez du pape, la nature paraît se révolter, elles n'ont que des paroles d'amertume et de mépris pour l'autorité pontificale. En un mot, toute leur dévotion s'évanouit comme par enchantement. La cause de cette conduite réside dans les préjugés dont elles sont imbuës et qu'elles ont puisés à certaines écoles universitaires hostiles au Saint-Siège. Aussi leur est-il fort difficile de renoncer à leurs principes erronés. Ces personnes n'ont assurément pas cet amour filial qu'elles devraient avoir pour leur mère. Elles ont une dévotion à leur mode, elles sont pleines d'appréhensions ridicules à l'endroit des abus, comme elles disent, du pouvoir pontifical. Une jalousie mesquine leur fait craindre sans cesse que le libre exercice du pouvoir spirituel du pape ne devienne préjudiciable aux princes et aux Etats, tandis qu'au contraire, il leur serait d'une utilité réelle sous tous les rapports. Dès que les gouvernements n'envahissent pas les droits de l'Eglise, il n'arrive jamais qu'ils aient le

moindre désagrément à craindre de la part de l'autorité pontificale. Les bons princes l'ont éprouvé par leur propre expérience , à toutes les époques. Mais laissons de côté ces étranges dévots dont la conduite fait pitié.

D. D'après ce que je vois, vous ne paraissez pas être fort avant dans les mystères de la politique de ces hommes. Leurs appréhensions ne sont pas sans fondement. Les papes, disent-ils , aux premiers siècles de l'Eglise, prêchaient la soumission et l'obéissance dues aux princes; mais au moyen-âge, ils déposaient les princes et déliaient les sujets de leur serment de fidélité. Ils ont peut-être quelque raison de craindre le retour de cet état de choses.

R. Les papes ont toujours enseigné et prêché aux peuples, la docilité, l'obéissance et le respect dus aux princes. La différence entre leur conduite à l'égard des princes des premiers siècles, et celle qu'ils tinrent envers quelques princes du moyen-âge, a eu sa raison d'être dans la condition même de ces princes. Avant d'embrasser le christianisme, ils étaient payens, et n'étaient par conséquent pas soumis à l'autorité des papes et aux censures de l'Eglise. Mais lorsqu'une fois ils eurent été reçus dans le sein de l'Eglise, ils devinrent les sujets de celle-ci dans l'ordre spirituel et contractèrent de nombreuses obligations à son égard. Aussi longtemps qu'ils furent dociles et fidèles à ces obligations, la plus parfaite harmonie ne cessa de régner entre les deux pouvoirs, et Dieu versa sur ces princes l'abondance de ses bénédictions. Mais, du moment que quelques-uns trahirent leur conscience jusqu'à se faire chefs et fauteurs d'hérésies, à fouler aux pieds la morale publique et à usurper les droits légitimes de l'Eglise, alors les Pontifes, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, se prévalurent de l'autorité qu'ils tenaient de Jésus-Christ et les excommunièrent comme des ennemis publics de l'Eglise. Si les papes avaient agi diversément, ils n'auraient pas satisfait à leur propre conscience, ils n'auraient pas échappé à la censure publique, et l'on aurait dit qu'ils se montraient énergiques auprès des faibles, et faibles devant la puissance. Quant à l'usage de délier les sujets du serment de fidélité, c'était à cette époque, comme je vous l'ai déjà insinué une autre fois, une con-

séquence du droit public communément admis. Encore aujourd'hui chez les protestants, si le roi ou la reine se faisaient catholiques, ils seraient aussitôt déchus de leur droit à la couronne. Qui est-ce qui parle contre la théorie et la pratique des protestants? Or, cette théorie et cette pratique étaient celles des catholiques au moyen-âge. Voilà l'injustice des gens du monde dans leurs jugements. Mais avoir peur, aujourd'hui, que les choses ont si prodigieusement changé de face, avoir peur, dis-je, d'un retour au moyen-âge, c'est craindre une incendie au temps d'un déluge universel. Le moyen-âge n'existe plus que chez les protestants, dans leur conduite à l'égard des catholiques.

D. Votre explication me satisfait et j'en conclus que le pouvoir pontifical, au moyen-âge comme de nos jours, fut un pouvoir tutélaire et bienfaisant.

R. Sans doute. Les Souverains Pontifes furent toujours les pères des peuples et les défenseurs des souverains. Selon que les circonstances le réclamaient, ils furent tantôt les défenseurs des peuples contre la brutalité de quelques princes, et tantôt ceux des souverains contre l'anarchie et la rébellion des peuples. Et de fait, il était d'usage à cette époque, chez les rois comme chez les peuples, d'avoir recours au Souverain Pontife pour recevoir de sa main le remède à leurs maux. Les papes s'interposaient, selon que l'exigeait le bien commun des uns et des autres. Alors, comme aujourd'hui, les hommes malveillants étaient seuls à déclamer contre le Pontife Romain. L'Europe entière est redevable aux papes de la civilisation présente, de la conservation des beaux-arts, des sciences et des lettres, des admirables institutions de charité publique et privée, ouvertes à tous les genres de misères. Je n'en finirais pas de sitôt, si je voulais énumérer un à un les immenses bienfaits de tout genre que le Pontificat Romain a répandus sur l'Europe et sur le monde entier. Ces bienfaits sont de telle nature, et en si grand nombre, qu'ils réclament à bon droit en faveur des papes, les sentiments de la plus sincère reconnaissance.

D. Tout cela est très-vrai. Il suffit de consulter l'histoire pour s'en convaincre, l'histoire véridique, bien entendu, et

non pas l'histoire tronquée et défigurée par les écrivains protestants et par les incrédules. Mais que voulez-vous ? Il y a des hommes qui, grâce à la haine profonde qu'ils professent pour la papauté, ferment volontairement les yeux. Ils ne veulent pas voir ces biens véritables, solides et universels, et cherchent au contraire, d'un œil avide, quelques taches vraies ou supposées, qui se rencontrent dans la vie de certains Pontifes. Ils réunissent tous ces défauts sous un seul point de vue et, faisant disparaître le temps et l'espace, ils les présentent comme en faisceau pour exciter la haine contre le Saint-Siège. N'est-ce pas là une déloyauté impardonnable ?

R. Sans doute, c'est une insigne mauvaise foi. Cependant, ce procédé serait encore tolérable s'il n'était employé que par des parjures qui se laissent conduire, comme vous le dites, par leur haine contre le Pontife Romain. Mais ce qui est impardonnable, c'est que des catholiques s'érigent à leur tour en censeurs impitoyables de tout acte émané du Saint-Siège. Rien de tout ce qui se fait par les papes n'a le privilège de leur plaire. Que vous semble de ce nouveau genre de catholiques ? Croyez-vous qu'ils aiment leur mère ? Les catholiques sincères nourrissent des sentiments tout opposés. Ils regardent comme faites à eux-mêmes les avanies que l'on fait subir à la Mère de toutes les Eglises et au Vicaire de Jésus-Christ ; ils s'en attristent, ils les déplorent avec amertume, et tressaillent d'allégresse lorsqu'ils voient la prospérité couronner le drapeau de l'Eglise. Voilà le véritable amour. Mais que dire de ceux qui se trouvent toujours aux aguets pour surprendre l'Eglise en défaut, qui parlent sans cesse d'invasion du pouvoir papal, comme si le pape se tenait toujours prêt à envahir les droits d'autrui, tandis qu'il a beaucoup de peine à défendre ses propres droits qui ne sont hélas ! que trop souvent envahis et foulés aux pieds. L'Eglise Romaine n'a jamais cherché, elle ne cherche pas à léser les droits d'autrui, elle les défend au contraire et les prend sous sa tutelle.

D. Il me semble que vous êtes réellement passionné pour l'Eglise Romaine et le Saint-Siège. Or, vous savez bien que parfois la passion aveugle et empêche de voir les choses sous leur véritable aspect.

R. Je vous avoue ingénûment que je suis en réalité passionné pour l'Eglise Romaine (je me sers de votre expression), et que mon cœur se serre lorsque je vois tant d'ennemis qui font au Saint-Siège la guerre la plus cruelle; lorsque je vois tant d'indignes enfants qui l'abreuvent de dégoûts et d'amertume, sans avoir même une justification apparente en faveur de leur conduite. Mais, si je suis passionné pour elle, loin de m'en repentir, je voudrais que tous les catholiques fussent animés des mêmes sentiments. Tous les Saints ne furent-ils pas épris d'amour pour le Siège Apostolique? Toutes les personnes vraiment pieuses et dévouées à la religion dans tous les âges n'eurent-elles pas toujours pour elle l'affection la plus tendre, l'estime et la vénération la plus profonde? D'ailleurs, dans la pratique, cet amour envers Rome est le sceau qui distingue les vrais fidèles des faux frères. Cette disposition, que vous qualifiez du nom de *passion*, n'est pas de celles qui aveuglent; elle est même très-raisonnable, puisqu'elle est fondée sur la vérité et sur l'obligation qui incombe à tout enfant d'honorer et d'aimer sa mère, et de la soulager dans ses continuelles sollicitudes.

D. Quel est l'objet de ces sollicitudes?

R. Leur objet principal est de conserver dans toute son intégrité le dépôt de la révélation divine. A qui sommes-nous redevables de la conservation de la Bible dans toute sa pureté, si ce n'est à l'Eglise Romaine qui, dès son origine, nous a transmis le *canon* ou le recueil complet des livres sacrés qui lui fut confié par les apôtres? Que serait-il arrivé de la Bible, pour laquelle les protestants montrent une tendresse hypocrite, si elle avait été laissée au pouvoir des hérétiques? Nous en aurions à peine quelques pages ou quelques fragments. Quels ravages les protestants modernes et les rationalistes n'ont-ils pas faits dans les livres saints, eux qui ont l'effronterie d'accuser l'Eglise Romaine d'être l'ennemie de la Bible? Qui nous a donné une traduction authentique de cette Bible, si ce n'est l'Eglise Romaine? Qui a veillé, si ce n'est elle, sur les versions en langue vulgaire, pour qu'elles ne subissent ni falsifications ni corruptions, comme toutes celles des protestants?

D. Oh voyez donc! J'ai cependant entendu dire que l'Eglise

cache la Bible aux fidèles, afin de les empêcher d'y découvrir les impostures des prêtres qui font accroire au peuple ce qu'ils veulent. Comment cela s'accorde-t-il avec ce que vous me dites?

R. Tout cela n'est encore une fois qu'une série de mensonges. Et d'abord, il est faux que l'Eglise ait caché la Bible aux fidèles; il n'y a pas de nation en effet, qui n'ait une ou plusieurs versions de la Bible en langue vulgaire, approuvées et permises par l'Eglise. 2° Il est faux que la lecture de la Bible ouvre les yeux aux fidèles; de manière à leur faire découvrir des erreurs dans l'Eglise Catholique. Si le fait était vrai il s'en suivrait que Haller, Hürter, Newman, Manning et dernièrement encore (pour passer sous silence des centaines de protestants devenus catholiques) Cohèn et Grœrer, condisciple et ami de Strauss et professeur à Fribourg en Brisgau, n'auraient jamais lu la Bible avant de se faire catholiques. Et cependant, il est certain qu'ils étaient renommés parmi les protestants et les anglicans pour l'étendue de leur science. Et ces erreurs que tant de savants convertis n'ont pas découvertes dans la Bible, les ignorants les y auraient trouvées? C'est un étrange phénomène à la vérité que les ignorants qui lisent la Bible en langue vulgaire y découvrent les erreurs et les impostures des prêtres, tandis que des milliers de savants, même parmi les laïques, qui la lisent en latin, n'y ont jamais trouvé ces prétendues erreurs et ces prétendues impostures. Que vous semble de ces paradoxes?

D. Il y a vraiment de quoi perdre patience lorsqu'on considère comment à force de mensonges et d'impostures, les hérétiques cherchent à séduire les âmes simples. Mais reprenons notre discours sur l'Eglise Romaine.

R. Aux bienfaits mentionnés jusqu'ici j'ajoute encore que l'Eglise Romaine seule, nous a conservé le symbole des apôtres, les sacrements, le pur enseignement de la foi et de la morale. Elle a condamné inexorablement tous ceux qui tentèrent d'altérer et de souiller l'un ou l'autre. Elle s'est opposée comme un mur de diamant à tous les novateurs, depuis Simon le Magicien, ce chef de tous les hérétiques, jusqu'aux protestants et aux rationalistes modernes. En un mot,

tous les trésors que nous possédons pour le bien de nos âmes, nous en sommes redevables, après Dieu, à l'Eglise Romaine.

D. Une semblable fermeté et une sollicitude pareille ont dû coûter à l'Eglise une longue suite de combats, de contradictions et de persécutions ?

R. L'on peut dire en toute vérité que ce fut une lutte continue et acharnée. Mais Rome appuyée sur le secours de Dieu, ne s'épouvanta jamais. Les puissances du monde les plus formidables ne l'arrêtèrent pas, les menaces des partis furent incapables de l'intimider. Elle ne se laissa pas ébranler par la perte de royaumes entiers ; les offres les plus fallacieuses ne purent la séduire, l'astuce et les fraudes des novateurs et de leurs adhérents la trouvèrent sur ses gardes. Cette lutte terrible coûta la mort, l'exil, la prison, à un grand nombre de Pontifes. Mais à la fin la victoire lui resta toujours. Une Providence spéciale la soutint en tout temps, et au moment où les affaires paraissaient désespérées, des événements inattendus, et qui tenaient du merveilleux, vinrent assurer son triomphe. Sans parler des promesses divines, qui lui offrent la garantie, que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, elle a encore pour se diriger, sa longue expérience de dix-huit siècles de combats et de victoires. Aussi, au milieu des troubles qui s'élèvent aujourd'hui même sur divers points du globe, elle demeure tranquille. Elle déplore, à la vérité, la ruine de tant d'âmes faibles, de tant de malheureuses victimes de la séduction, mais cela sans rien perdre de sa constance et de son invincible fermeté.

D. Je vois, à mon tour, que le Siège de Pierre est vraiment digne de notre admiration, de notre respect et surtout de notre amour le plus tendre. Je comprends qu'il me sera impossible de vaciller dans ma foi aussi longtemps qu'il sera mon appui. Que les hérétiques et les libertins, leurs journaux et leurs opuscules essaient de m'étourdir par leurs insolentes clameurs, ils ne m'arracheront jamais mon amour pour le Saint-Siège. Il me reste pourtant un doute encore. Beaucoup de personnes se plaignent, de ce qu'à Rome ou, comme on dit, à la cour romaine toutes les affaires ne s'expédient pas sans inconvénient ou désagrément. Que me faudrait-il répondre à cette objection, si elle m'était faite ?

R. Vous répondriez que dans les choses de ce monde, il se trouve toujours et nécessairement un peu d'élément humain. Cet élément que l'on peut appeler instrumental, on ne doit pas le confondre avec le Saint-Siège, c'est-à-dire, avec les actes publics émanés des papes, ou revêtus de leur approbation expresse. Les papes cherchent toujours à se servir des meilleurs instruments, mais quelque diligence que l'on apporte à s'entourer d'hommes doctes et probes, il se fait, comme il arrive d'ordinaire, dans les choses humaines, qu'il s'en trouve dans le grand nombre, qui manquent d'aptitude, ou qui poursuivent leur gloire et leurs intérêts personnels, plutôt que la gloire et les intérêts du Saint-Siège. Il est bien entendu que les hommes de ce genre sont bien plus rares à Rome que dans les autres cours. Cependant c'est de Rome seule qu'on parle, non pas par zèle pour le service de Dieu, mais par haine pour la religion.

D. Je vous remercie des bonnes instructions que vous m'avez données. Vous m'avez ôté un grand nombre de préjugés. Pour vous donner une légère idée du profit que j'ai retiré de nos conversations, je vais résumer en peu de mots, tout ce que j'ai entendu. D'abord, m'avez-vous dit, il n'y a pas d'Eglise, fondée par Jésus-Christ, en dehors de la seule Eglise catholique apostolique et romaine. C'est à cette Eglise seule qu'appartiennent les notes et les prérogatives qui sont propres à la vraie Eglise puisqu'elles sont incommunicables. Aucune autre communion quelconque ne peut y prétendre. Cette Eglise a été dotée par Jésus-Christ, son fondateur, du privilège de l'infaillibilité qu'elle exerce dans l'enseignement de tout ce qui concerne la foi et les mœurs. De là naît pour tous les fidèles l'obligation de l'écouter, sous peine d'encourir inévitablement la damnation éternelle. Cette Eglise est sainte, sa fermeté, son immutabilité sont admirables, quelque soit l'aspect sous lequel on la considère, parce que c'est Dieu lui-même qui la gouverne et la dirige. Ce qui n'est pas moins digne d'admiration, c'est sa constitution, ou sa forme et son organisation qui nous présentent le type de gouvernement, le plus parfait que l'on puisse imaginer. — Après ces instructions générales, vous êtes descendu aux détails et vous m'avez

donné une idée exacte du pape, des cardinaux et des évêques; contre lesquels l'ignorance et l'impiété élèvent tant de clameurs! Vous m'avez fait connaître ces prêtres et ces religieux que le monde poursuit de sa haine et qu'il ne cesse de calomnier et de persécuter. Après cela, vous en êtes venu à m'entretenir des prétendus abus que l'on reproche à l'Eglise catholique et vous m'avez éclairci les idées au sujet des indulgences et de l'argent qui va à Rome. Puis vous avez écarté de devant mes yeux ce redoutable fantôme de l'inquisition, dont les protestants et les incrédules font tant de bruit, vous m'avez en outre inspiré de l'amour pour le sacrement de la confession et dévoilé les impostures qu'a débitées, sur ce sujet, un renégat ignorant. Vous m'avez également donné une très-haute idée du sacrifice qui s'offre à Dieu dans la sainte Messe; vous m'avez clairement exposé la doctrine catholique touchant le purgatoire et la manière de venir en aide aux âmes qui s'y trouvent. J'ai reçu de bonnes instructions au sujet du culte et de l'invocation des Saints, au sujet de la vénération due à leurs images et à leurs reliques. Au besoin, il me sera facile de fermer la bouche aux protestants et à leurs admirateurs qui déclament, à grands cris, contre un usage qu'ils justifient eux-mêmes, par leur conduite, sans s'en apercevoir. A la fin je me suis trouvé convaincu jusqu'à l'évidence, de l'amour sincère que nous devons tous avoir pour la Sainte Eglise Romaine, qui est l'objet de tant de calomnies de la part de ses ennemis, et qu'un grand nombre même de ses perfides enfants maltraitent avec une horrible ingratitude. Dorénavant mon affection pour elle sera sans bornes. Je me tiendrai étroitement serré contre son sein. Car je vois qu'elle est ici-bas l'unique ancre de salut, que Dieu ne bénit pas ceux qui lui sont contraires et que tous ceux qui l'ont méprisée, ont fait une mauvaise fin. Je vous rends grâces de vos précieuses leçons. Je tâcherai de ne jamais m'écarter des principes que vous m'avez donnés, et de ne plus me laisser surprendre par les préjugés que j'ai une fois déposés.

R. Dieu soit béni des excellentes dispositions qu'il vous donne. Priez le Seigneur qu'il vous les conserve toujours. N'allez pas croire maintenant que vous ayez reçu une instruc-

tion complète, au sujet des vérités de notre foi, comme on la donne, d'ordinaire, dans les catéchismes de la doctrine chrétienne. Ce n'est pas là le but que je me suis proposé dans ces entretiens. J'ai voulu seulement toucher à quelques points, sur lesquels on déraisonne le plus de nos jours, j'ai voulu vous fournir un antidote capable de vous préserver du poison, que les protestants et leurs fauteurs répandent dans le dessein de tuer les âmes. Du reste, souvenez-vous que le monde et ses concupiscences passent, et gardez-vous bien de poursuivre une liberté mal entendue; de mettre en péril votre salut éternel. Que cette pensée ne sorte jamais de votre esprit : La vie est un moment d'où dépend une éternité heureuse ou malheureuse. N'oubliez jamais cette sentence dont la méditation vous suffira, comme elle a suffi à tant d'autres, pour vous aider à gagner votre salut éternel : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme? L'âme sauvée tout est sauvé; l'âme perdue tout est perdu.* Pour sauver son âme, il faut observer la loi de Dieu : pour observer la loi de Dieu, il faut lui demander la force qui fait défaut à la nature, et faire de notre côté ce que nous pouvons pour lui plaire. Pour lui être agréable, nous devons lui rendre l'hommage de notre soumission, non pas d'une manière quelconque et selon notre caprice, mais par la pratique de cette religion qu'il a daigné nous révéler lui-même, et nous imposer comme l'unique religion, qui puisse nous conduire au port du salut. Or, cette religion que Dieu nous commande de suivre est celle-là *seule*, imprimez cette vérité profondément dans votre esprit; celle-là *seule* que nous enseigne l'infailible *Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PROTESTANTISME.

AU LECTEUR.	Pages.
	v
1 ^{re} Leçon. — Du nom et de l'origine du Protestantisme.	7
2 ^e " — De la nature du Protestantisme.	9
3 ^e " — Des doctrines du Protestantisme.	11
4 ^e " — Des auteurs et des premiers propagateurs du Protestantisme.	15
5 ^e " — De la manière dont le Protestantisme s'est établi.	17
6 ^e " — De la tolérance du Protestantisme.	21
7 ^e " — Des fauteurs du Protestantisme.	24
8 ^e " — Du but que se proposent les propagateurs du Protestantisme.	26
9 ^e " — Des indices auxquels on peut reconnaître les fauteurs et les propagateurs du Protestantisme.	30
10 ^e " — Des artifices dont se servent les propagateurs du Protestantisme.	33
11 ^e " — De ceux qui embrassent le Protestantisme.	36
12 ^e " — Du crime dont se rendent coupables ceux qui se font Protestants.	39
13 ^e " — De l'agitation de conscience qu'éprouvent nécessairement ceux qui de Catholiques se font Protestants.	45
14 ^e " — De la mort d'un Catholique apostat.	47
15 ^e " — De la damnation certaine des apostats Catholiques.	50
16 ^e " — De l'horreur que doivent inspirer le Protestantisme et ses fauteurs.	53



ÉGLISE CATHOLIQUE.

AU LECTEUR.		Pages.
		III
1 ^{re} Leçon.	— De l'origine et de la nature de l'Eglise catholique	7
2 ^e " "	— Des notes et des prérogatives de la vraie Eglise de Jésus-Christ.	10
3 ^e " "	— De l'infailibilité de l'Eglise.	14
4 ^e " "	— De la sainteté de l'Eglise catholique.	20
5 ^e " "	— De la fermeté et de l'immuabilité de l'Eglise catholique.	27
6 ^e " "	— Du pouvoir enseignant de l'Eglise catholique et de l'obligation qu'il y a de l'écouter.	35
7 ^e " "	— De la constitution de l'Eglise catholique.	56
8 ^e " "	— Du Pape, des Cardinaux et des Evêques.	40
9 ^e " "	— Des Prêtres et des Religieux.	48
10 ^e " "	— Des abus dont on accuse l'Eglise catholique.	55
11 ^e " "	— De l'Inquisition.	57
12 ^e " "	— De la Confession.	64
13 ^e " "	— De la Messe et du Purgatoire.	82
14 ^e " "	— Du Culte et de l'invocation des Saints.	96
15 ^e " "	— De l'amour que doivent avoir tous les fidèles pour l'Eglise Romaine.	111

APPROBATIONS.

IMPRIMATUR.

FR. DOM. BUTTAONI, O. P. S. P. A. Magister.

IMPRIMATUR.

FR. ANT. LIGI, Archiep. Iconien. Vicesg.

IMPRIMATUR.

Mechliniæ, 30 Nov. 1855.

VAN HEMEL, Vic. gen.

BIBLIOTHÈQUE

HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE. — 10^{ME} ANNÉE.

LE PROTESTANTISME ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CONTROVERSES

A L'USAGE DU PEUPLE,

PAR JEAN PERRONE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

Traduit de l'italien par AUGUSTE ONCLAIR,

DE LA MÊME COMPAGNIE.

Hæc scripsi volui de his qui seducunt vos.

Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent.

(I. S. JEAN, II, 26.)



TYPOGRAPHIE ET LIBRAIRIE DE C.-J. FONTEYN,

à Bruxelles,

MARCHÉ-AUX-POULETS, 26.

à Louvain,

RUE DE BRUXELLES, 6.

1856.

Sortis des presses :

COURS D'HISTOIRE NATIONALE,

PAR

L'ABBÉ A.-J. NAMÈCHE.

DEUXIÈME PARTIE

COMPRENANT LA SUITE DE LA PÉRIODE DE MORCELEMENT OU FÉODO-COMMUNALE
(HISTOIRE DES COTÉS DE HAINAUT ET DE NARUR, DES DUCHÉS DE BRABANT,
DE LIMBOURG ET DE LUXEMBOURG, DE LA PRINCIPAUTE DE LIÈGE; TABLEAU
GÉNÉRAL DE L'ÉTAT ET DES PROGRÈS DE LA CIVILISATION EN BELGIQUE A
CETTE ÉPOQUE).

TOME IV.

LE TOME V EST SOUS PRESSES.

ANNUAIRE ECCLÉSIASTIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES,

publié d'après les documents fournis par Son Éminence
le Cardinal-Archevêque; augmenté de la population
par commune, d'après le recensement général de 1844.

N.-J. LAFORET. — PHILOSOPHIE MORALE.

Nouvelle édition, revue et augmentée de la 2^{de} partie.

Rabais extraordinaire :

OEUVRES CHOISIES DE CHATEAUBRIAND,
contenant le Génie du Christianisme, les Martyrs, Iti-
néraire et Voyages, les Natchez, Atala, le dernier
des Abencérages. — Édition de luxe, grand in-8°,
avec des gravures. — 40 francs, net 16 francs.

BARANTE,

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE,
édition publiée par le baron De Reiffenberg, ornée de
planches. 10 vol. in-8°. — 60 francs, net 20 francs.

